

Une jeunesse en « stand-by »

Parcours de vie et vécu de huit jeunes adultes
bénéficiaires de l'aide sociale à Genève.



<http://www.horschamp.qc.ca/spip.php?article364>

Travail de bachelor effectué dans le cadre de la formation à la Haute
Ecole de Travail Social de Genève dirigé par M. Arnaud Frauenfelder

Ballivet Stéphanie, Gamba Jessica et Pellegrino Olivier

Promotion PT/09

Education sociale

Genève, avril 2015

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteurs

*« Si la société nous rejette,
c'est parce qu'elle veut oublier
que c'est elle qui nous a
créés. »*

Michel Colucci

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. Introduction..... | 5 |
| 1.1 Introduction générale..... | 5 |
| 1.2 Choix de la thématique et motivations personnelles | 5 |
| 2. Évolution et objectif de la recherche..... | 6 |
| 2.1 Questionnement de départ..... | 6 |
| 2.2 Question de recherche..... | 7 |
| 2.3 Construction de l'analyse | 8 |
| 2.4 Lien avec le travail social..... | 9 |
| 3. Méthodologie | 10 |
| 3.1 Terrain | 10 |
| 3.1.1 Population rencontrée | 10 |
| 3.1.2 Choix de l'institution..... | 11 |
| 3.1.3 Recherche de terrain..... | 11 |
| 3.2 Entretiens | 12 |
| 3.2.1 Grille d'entretien..... | 12 |
| 3.2.2 Méthode d'entretien | 12 |
| 3.2.3 Organisation des entretiens..... | 13 |
| 3.2.4 Déroulement des entretiens : impacts et effets sur les jeunes..... | 14 |
| 3.3 Limites et apports de la recherche | 15 |
| 3.3.1 Limites et difficultés | 15 |
| 3.3.2 Aspect éthique..... | 16 |
| 3.4 Démarche analytique | 17 |
| 3.4.1 Cadre théorique..... | 17 |
| 3.4.2 Synthèse des données récoltées..... | 17 |
| 3.4.3 Aménagement de l'analyse..... | 17 |
| 3.4.4 Analyse..... | 17 |
| 4. Portraits de huit jeunes adultes..... | 18 |
| 4.1 Brice..... | 18 |
| 4.2 Jena..... | 19 |
| 4.3 Valérie..... | 19 |
| 4.4 Elias..... | 20 |
| 4.5 David..... | 20 |
| 4.6 Jennifer..... | 21 |
| 4.7 Joël..... | 21 |
| 4.8 Nils..... | 22 |
| 4.9 Tableau synoptique | 24 |
| 5. Cadre théorique | 25 |
| 5.1 Identités sociales et milieux culturels..... | 25 |
| 5.1.1 Regard sur l'évolution des classes populaires..... | 25 |
| 5.1.2 Émergence du capitalisme | 25 |
| 5.1.3 Nouvelle ère pour la classe ouvrière..... | 27 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 5.2 | La jeunesse populaire d'aujourd'hui | 28 |
| 6. | Des jeunes minés par la question sociale | 29 |
| 6.1 | Valeurs populaires | 29 |
| 6.2 | Facteurs de précarisation de la jeunesse populaire..... | 32 |
| 6.2.1 | <i>L'immigration.....</i> | <i>32</i> |
| 6.2.2 | <i>Monoparentalité, familles nombreuses.....</i> | <i>33</i> |
| 6.3 | Insertion socioprofessionnelle | 34 |
| 6.3.1 | <i>Un certain décalage.....</i> | <i>34</i> |
| 6.3.2 | <i>Le cycle d'orientation, une transition parfois chaotique</i> | <i>35</i> |
| 6.4 | Importance des pairs | 37 |
| 6.5 | Difficultés d'apprentissage et d'accès à la formation | 39 |
| 6.5.1 | <i>Difficultés scolaires.....</i> | <i>39</i> |
| 6.5.2 | <i>Culture anti école.....</i> | <i>41</i> |
| 7. | De la formation à l'aide sociale..... | 43 |
| 7.1 | Transitions: événements marquants..... | 43 |
| 7.1.1 | <i>Éléments récurrents</i> | <i>44</i> |
| 7.1.2 | <i>Événement identifié comme déterminant.....</i> | <i>45</i> |
| 7.1.3 | <i>Rupture générationnelle</i> | <i>47</i> |
| 7.2 | La relation à l'assistance..... | 50 |
| 7.2.1 | <i>Contexte sociopolitique et institutionnel.....</i> | <i>50</i> |
| 7.2.2 | <i>Vécu du jeune usager à l'aide sociale : malaise ou légitimité ?.....</i> | <i>51</i> |
| 7.2.3 | <i>Normes d'autonomie et aide sociale.....</i> | <i>53</i> |
| 7.2.4 | <i>Un complexe d'attitude entre autonomie intériorisée et refus de dépendance.....</i> | <i>55</i> |
| 7.2.5 | <i>L'autonomie contrariée.....</i> | <i>63</i> |
| 7.3 | Représentations d'avenir | 64 |
| 7.3.1 | <i>Situations personnelles</i> | <i>65</i> |
| 7.3.2 | <i>Codes sociaux.....</i> | <i>67</i> |
| 7.3.3 | <i>Du rêve au projet ou du projet au rêve : quel avenir ?.....</i> | <i>71</i> |
| 8. | Conclusion | 74 |
| 8.1 | Retour sur notre question de recherche générale..... | 74 |
| 8.2 | Compétences acquises durant notre recherche..... | 77 |
| 10. | Remerciements | 79 |
| | Références bibliographiques | 80 |
| | Annexes..... | 83 |

1. Introduction

1.1 Introduction générale

L'amalgame entre jeunes bénéficiaires de l'aide sociale et abuseurs du système est courant dans les discours médiatiques. Cette idée démontre une incompréhension de la société à l'égard d'une jeunesse laissée en marge. Ne faudrait-il pas s'intéresser davantage au parcours de ces jeunes gens avant d'émettre un jugement ? La société peine souvent à comprendre qu'un jeune puisse bénéficier de l'aide sociale. Quel rôle joue cette dernière dans le réaménagement de la vie quotidienne et le rapport à l'avenir de ces jeunes adultes ?

Cette recherche tente de répondre à ces deux questions à travers l'analyse du discours de jeunes adultes au bénéfice de l'aide sociale. Qui sont ces jeunes ? Comment appréhendent-ils leur situation ? Curieux de mieux connaître cette population au parcours tortueux, nous avons voulu les rencontrer. Nous avons donné la parole à ces personnes et non pas à ceux qui parlent d'elles. Pour ce faire, nous avons interviewé huit jeunes adultes qui ont accepté de livrer une partie de leur vécu. Cette recherche s'organise autour d'un cadre théorique et de matériel empirique dont ces entretiens constituent la partie essentielle.

Ce travail s'articule de la manière suivante : nous présenterons dans un premier temps les biographies de ces interviewés aux destins singuliers. Nous analyserons ensuite de manière approfondie le regard que ces jeunes portent sur leur passé et leur présent. Enfin, nous mettrons en évidence la perception que ces bénéficiaires ont de leur avenir. Comment voient-ils leur futur ? Ont-ils une vision d'un « après » l'aide sociale ?

1.2 Choix de la thématique et motivations personnelles

Le choix de notre thématique découle d'une part de nos expériences de vie et, d'autre part, de nos expériences professionnelles dans le cadre de notre formation. En tant que chercheurs, ce qui nous interpelle à l'heure actuelle est l'augmentation conséquente du nombre de jeunes adultes bénéficiant de l'aide sociale. Par ailleurs, en tant que travailleurs sociaux, nous nous interrogeons sur les moyens d'accompagner ces jeunes vers une insertion adaptée à leurs besoins et à ceux de la société ou de les amener à trouver un compromis. Par conséquent, c'est au travers de leur parcours de vie que nous souhaitons aborder la thématique des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale à Genève, dont l'intégration socioprofessionnelle semble incertaine.

Malgré l'ouverture de nombreuses structures d'insertion à Genève (au niveau communal et cantonal) et une volonté politique de ne pas laisser les jeunes en marge de la société, nous avons constaté au travers des médias et du terrain que cette population reste néanmoins fragilisée par des ruptures de parcours. Cependant, en nous référant aux ouvrages de Bolzman et Eckmann, nous soulignons que cette problématique n'est de toute évidence pas nouvelle. On observe une constante évolution depuis les années 1990. En effet, notre société, qui s'est construite sur un modèle néo-libéral, contribue à une amplification des difficultés d'insertion socioprofessionnelle pour la plupart des jeunes adultes à la recherche d'un premier emploi. Cela étant, notre objectif de recherche n'est pas de remettre en question l'évolution de la problématique, mais de comprendre les enjeux actuels qui en découlent.

Par ailleurs, au fil de nos lectures, nous avons constaté que cette thématique est souvent abordée au travers du regard des professionnels ou des politiques. Elle est rarement traitée du point de vue des jeunes eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons souhaité, par le biais de ce travail, leur donner en priorité la parole afin que notre recherche ait une teinte différente de celle du discours institutionnel.

Afin de déterminer ce qu'est pour nous un jeune adulte, nous avons ciblé une tranche d'âge, semblable à celle évoquée par la plupart des institutions du domaine social, c'est-à-dire les 18-25 ans. En effet, le passage à la majorité est une période charnière déterminante pour l'avenir du jeune, tant sur le plan professionnel que personnel. Au travers de nos recherches et de nos différentes lectures, nous avons constaté que le passage à l'âge adulte se définit par des étapes pouvant engendrer chez le jeune de nombreux changements dans le rapport à son environnement (scolarité, emploi, départ du noyau familial, enfants). L'arrivée de la majorité civile annonce également, l'augmentation des assurances sociales, la suppression des allocations familiales ainsi que la fin d'obligation des parents de contribuer aux frais alimentaires et de formation sont des changements majeurs impliquant de nouvelles responsabilités auxquelles le jeune est confronté.

2. Évolution et objectif de la recherche

2.1 *Questionnement de départ*

Dans un premier temps, nous avons dû être attentifs à faire la différence entre notre identité de travailleurs sociaux et celle de chercheurs. En effet, nous avons confondu questions de recherche, questions politiques et questions liées à notre statut professionnel, ce qui reflète la double casquette avec laquelle nous avons dû jongler. De plus, nous avons élaboré des hypothèses de départ « naïves », peu représentatives de notre questionnement, construites sur des a priori avec une tendance à rechercher le lien de cause à effet. Nous avons donc décidé de ne pas les faire apparaître dans notre travail.

Cependant, nous avons cherché à comprendre les difficultés des jeunes à s'insérer sur le marché de l'emploi : quelles sont leurs inquiétudes, leurs difficultés, leurs ressources ? Comment se projettent-ils, quelles sont leurs ambitions ? Comment y répondent-ils et comment vivent-ils l'assistance ? Nous nous sommes intéressés en particulier aux jeunes adultes sans formation ni emploi, au bénéfice de l'aide sociale à Genève.

Afin d'avoir une idée globale de la thématique et de son évolution, nous nous sommes référés à des ouvrages portant sur le niveau national. Nous avons rapidement pris conscience qu'il existait une abondante littérature sur le sujet. Un large éventail s'est offert à nous. La problématique était abordée par les auteurs sous différents aspects tels que la délinquance, la dépendance, les troubles psychologiques, etc. Nous nous sommes donc lancés dans notre travail avec un regard plus averti, quoiqu'avec des questionnements encore trop larges.

2.2 Question de recherche

Notre première question de recherche était :

Quels sont les représentations d'avenir et les parcours de vie des jeunes de 18 à 25 ans en rupture socioprofessionnelle à Genève ?

Nous avons eu quelques difficultés à nous positionner et à cibler notre thématique. Cependant, notre questionnement s'est affiné au fur et à mesure que nous avons avancé dans notre travail.

Dans un deuxième temps, nous avons décidé de mener un ou deux entretiens exploratoires afin de préciser notre recherche. Par exemple, nous voulions parler de « rupture » pour expliquer la situation dans laquelle se trouvaient les jeunes adultes demandeurs de l'aide sociale. Or les échanges avec les jeunes nous ont permis de constater que le terme « rupture » n'était pas approprié. Cette notion étant trop vaste et trop déterministe, nous avons fait le choix de ne pas l'utiliser. En effet, après réflexion, nous avons conclu qu'un parcours discontinu n'est pas forcément représentatif d'une rupture sociale. Bien que les personnes rencontrées manquent pour la plupart de stabilité sur le plan socioprofessionnel, elles sont toutefois engagées dans un processus d'insertion.

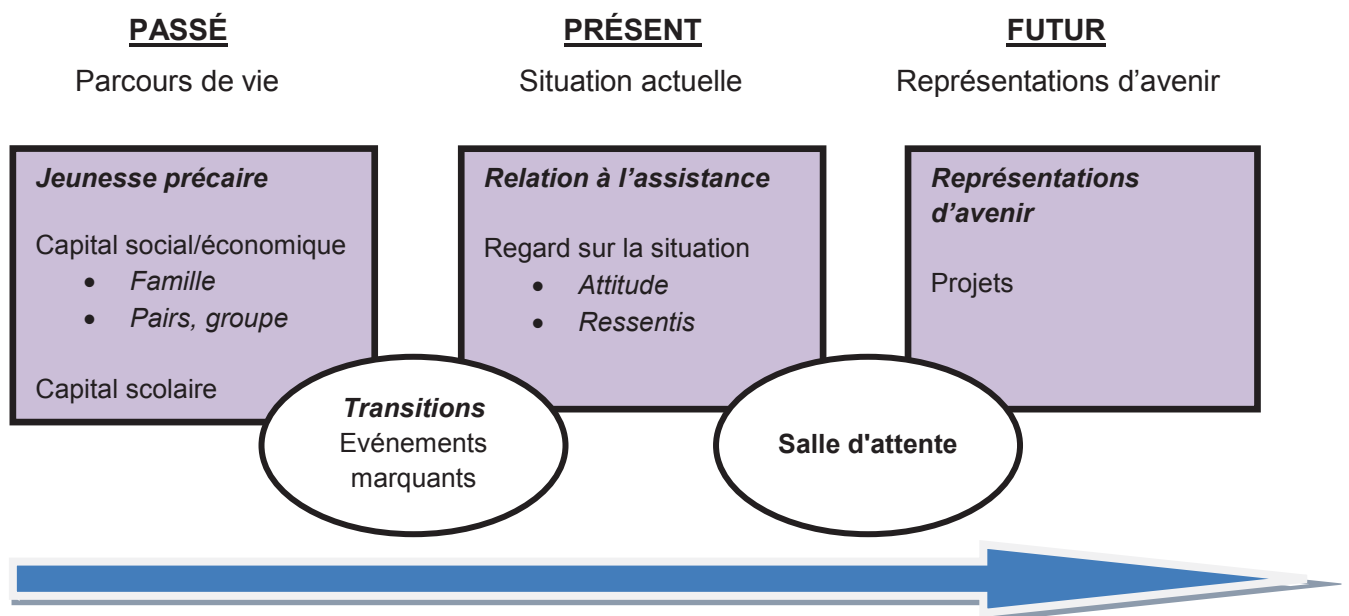
Ces entretiens exploratoires nous ont motivés à poursuivre notre travail de terrain en laissant de côté notre question de recherche ainsi que l'aspect théorique. Nous avons ensuite enchaîné avec l'analyse de notre matière. Tout d'abord, nous avons constaté, au vu de différents facteurs (sociaux, économique), que la majorité de ces jeunes étaient issus d'une couche précaire de la classe populaire. Puis nous avons observé que, dans chaque parcours, un événement marquant est venu s'agréger à une situation déjà fragilisée, amenant le jeune à demander l'aide sociale. Notre question de départ est donc devenue :

Quelles sont les représentations d'avenir des jeunes adultes à l'aide sociale en situation de grande précarité ?

L'aide sociale est le dernier moyen pour les jeunes d'être aidés financièrement ; elle offre également un cadre propice à l'insertion. Par conséquent, nous avons décidé d'associer l'aide sociale à une salle d'attente, un espace dans lequel la personne à l'assistance est dans l'attente de retrouver une autonomie totale et durable. Cette notion fait référence à une période d'inactivité professionnelle ou d'emplois précaires (absence d'un salaire décent permettant de répondre aux besoins primaires) pouvant s'installer à court, moyen ou long terme. Cette attente peut amener le jeune à être ou à se sentir marginalisé, mais peut également être vécue comme une pause lui permettant d'élaborer un nouveau projet, de prendre un nouveau départ. Le statut de bénéficiaire n'étant pas valorisé socialement au même titre que celui d'étudiant ou d'employé, nous avons voulu comprendre comment ces jeunes vivent cette situation et dans quelle mesure elle leur permet de se projeter dans un avenir socioprofessionnel stable. En d'autres termes, nous avons cherché à savoir si l'aide sociale a des effets socialisateurs sur les jeunes adultes que nous avons rencontrés.

2.3 Construction de l'analyse

Ci-dessous, nous avons illustré l'objectif de notre recherche par un schéma qui représente de manière synthétique la construction de notre analyse :



Singularité et similitude des parcours de vie de huit jeunes adultes

Nous avons élaboré ce schéma afin de répondre à nos questionnements en axant le développement de notre analyse sur une notion de temporalité : passé, présent et

futur. Dans un premier temps, nous avons décrit l'environnement socio-économique ainsi que le capital social, culturel et scolaire du jeune adulte, ce qui nous a permis de le situer dans son rapport à la société et à la « position sociale » qu'il y occupe.

Au fur et à mesure que nous avons avancé dans nos recherches, nous avons pris conscience que de nombreux éléments inhérents aux difficultés du jeune adulte sont apparus au sein de son milieu social et scolaire. En effet, le vécu scolaire peut contenir, pour certains jeunes, les prémices d'une rupture de formation. Les transitions (événements marquants) s'opèrent en fonction d'une direction prise par le jeune ou indépendamment de sa volonté. Elles accentuent les premiers échecs lors du processus normatif d'une insertion socioprofessionnelle, marquant un temps d'arrêt. Cette situation, qui les prive de revenu, compromet leur situation financière, les conduisant à demander une aide institutionnelle.

L'aide sociale, cette « salle d'attente », est vécue par les jeunes de manière singulière en fonction de leurs histoires personnelles et de leurs expériences de vie respectives. En effet, des dispositions socialement acquises vont directement ou indirectement influencer leur attitude, leur motivation et leur état d'esprit face aux injonctions de l'assistance. De ce fait, nous avons analysé les parcours d'une part d'un point de vue objectif, en nous appuyant sur les faits évoqués, et d'autre part d'un point de vue subjectif, selon les attitudes et ressentis des jeunes adultes face aux injonctions institutionnelles.

En conclusion, c'est par l'articulation temporelle (passé-présent-futur) que nous avons mis en lumière la complexité des parcours, ceux-ci nous permettant de comprendre à la fois la relation à l'assistance, et le rapport social noué vis-à-vis de celle-ci, les effets de cette dernière sur le réaménagement de la vie quotidienne et le rapport à l'avenir des jeunes.

« Pour une partie des classes populaires, ces structures temporelles sont mises en cause par la dégradation de leurs conditions d'existence et de travail. Ainsi, il apparaît que la précarité de l'existence façonne le rapport à l'avenir des familles en les éloignant de toute visée stratégique du futur [...] favorisant l'émergence de temporalité arythmiques». (Millet et Thin, 2007, p.154)

2.4 Lien avec le travail social

La problématique de l'insertion socioprofessionnelle chez les jeunes adultes est un thème qui suscite toujours autant d'intérêt et de questionnements depuis son émergence dans les années 1990. En effet, comme mentionné au début de notre travail, cette problématique est traitée aussi bien par les médias que par les politiques. De plus, elle a été évoquée dans de nombreux cours durant nos trois

années à la Haute École de Travail Social, ce qui nous a permis d'aborder la pensée de différents sociologues ayant traité le sujet.

Cette problématique, étant très vaste, a été étudiée sous différents aspects – migratoire, psychologique, sanitaire, juridique, etc. – et dans des contextes et avec des approches distinctes. Notre recherche étant axée sur les transitions de vie, sur le vécu et sur le ressenti des jeunes adultes, nous espérons pouvoir amener un regard nouveau sur les travaux précédemment effectués sur ce thème. Le but de notre travail reste avant tout d'évaluer notre capacité à mener une réflexion autour d'un sujet qui nous anime et d'en faire ressortir les liens entre les données de terrain et les données théoriques.

De plus, les échanges créatifs entre les travailleurs sociaux restent un moyen de pallier des formes diverses d'exclusion sociale et d'accompagner au mieux les jeunes adultes vers une « prise » d'autonomie. C'est pourquoi ce sujet touche au sens large les trois filières du travail social : l'animation dans les maisons de quartier, l'éducation dans les foyers et autres institutions, le travail des assistants sociaux, même si elle est davantage située au niveau de l'orientation-service social de part la porte d'entrée institutionnelle choisie de l'aide sociale.

3. Méthodologie

3.1 Terrain

3.1.1 Population rencontrée

Nous voulions donner la parole à des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, sans emploi ni formation qualifiante, bénéficiaires de l'aide sociale à Genève et provenant de milieux sociaux modestes, voire précarisés. Cependant, nous avons étendu la tranche d'âge jusqu'à 30 ans car, dans le panel des jeunes que nous avons rencontrés, plusieurs personnes avaient plus de 25 ans. Par ailleurs, soucieux de diversifier nos données, nous voulions rencontrer autant de femmes que d'hommes, Suisses et étrangers confondus. Nous souhaitions rencontrer des personnes qui bénéficient de l'aide sociale depuis au moins un an, le temps nécessaire pour que la relation à l'assistance se soit bien établie. Toutefois, nous avons finalement rencontré une majorité d'hommes ; deux d'entre eux recevaient l'aide du service social depuis moins d'une année.

Lors de nos échanges, nous avons constaté que certains bénéficiaires avaient déjà un long parcours institutionnel derrière eux, alors que, pour d'autres, l'aide sociale a été leur premier contact avec le dispositif.

Nous nous sommes adaptés aux possibilités qui s'offraient à nous, ce qui n'a pas empêché la qualité et la richesse des rencontres.

3.1.2 Choix de l'institution

Après nous être renseignés sur différents lieux qui recevaient la population que nous souhaitions rencontrer, notre choix s'est porté sur une institution genevoise d'aide sociale qui accompagne plus de 600 jeunes par année. Cet établissement fonctionne selon un principe de subsidiarité, ce qui signifie que l'individu qui désire recevoir une aide financière doit, au préalable ou en parallèle, faire valoir ses droits auprès des autres institutions, telles que des assurances sociales, mais également auprès des membres de sa famille. De ce fait, nous percevons ce lieu comme celui de la « dernière chance ». Nous souhaitions ainsi mettre en lumière la relation à l'assistance de ces jeunes adultes qui ont trouvé dans cette institution leurs dernières ressources. Par ailleurs, les injonctions propres à cette institution apportent des éléments d'analyse pertinents quant aux perceptions des jeunes sur leur situation actuelle et future.

Enfin, comme le veut le code éthique de la recherche de la Haute École de Travail Social, nous avons gardé l'anonymat de l'institution choisie. En effet, « lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le-la chercheur-euse renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier » (Haute École de Travail Social, 2012).

3.1.3 Recherche de terrain

Nous avons sollicité l'institution décrite ci-dessus en exposant brièvement notre travail et notre désir de rencontrer des jeunes correspondant à nos critères de recherche. Dans un premier temps, l'obtention d'un rendez-vous avec le responsable du service concerné fut relativement laborieuse. En l'absence de réponse après maintes tentatives, nous avons contacté directement des assistants sociaux de différents services, également sans succès. Puis, nous avons réitéré à plusieurs reprises notre demande. Après plusieurs mois d'attente, nous avons enfin rencontré un responsable de service. Lors de cet entretien, nous lui avons exposé notre travail et lui avons demandé s'il était possible d'obtenir des contacts par le biais de ses collaborateurs. Cette démarche nous paraissait la plus adéquate et respectueuse des règles de confidentialité du service puisqu'il n'était aucunement question de transmettre les informations récoltées. Le responsable a répondu favorablement à notre proposition, sans toutefois nous donner la garantie que notre demande aboutisse pour cause d'effectif réduit et de charge de travail conséquente au sein du service. En effet, nous sommes malheureusement restés sans nouvelles de sa part et avons pris d'autres dispositions.

Nous avons donc exploité notre réseau professionnel et personnel et avons poursuivi nos démarches, avec les mêmes impératifs, auprès d'autres établissements. Malgré l'avantage de connaître certains professionnels, la tâche s'est révélée ardue, notamment dans les grandes institutions très hiérarchisées. Ces désagréments ont passablement ralenti notre travail de recherche.

Finalement, nous avons pu compter sur des professionnels de différents horizons. Nous avons eu plus de succès en nous adressant à une petite institution de quartier qui gère principalement l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes. Celle-ci oriente et conseille en matière de santé, d'emploi ou pour des questions d'ordre familial. Bien souvent, ces jeunes sont ou ont été dépendants financièrement de l'aide sociale, l'institution par laquelle nous souhaitons passer. Une des conseillères en insertion a présenté notre demande à des usagers qui correspondaient à nos critères de recherche. Trois jeunes ont accepté de témoigner. Ceux-ci nous ont mis en contact avec des amis ou des connaissances intéressés eux aussi par la démarche. Nous avons ainsi rencontré trois autres personnes qui nous ont permis de compléter notre échantillon de huit jeunes adultes. Nous avons auparavant effectué deux entretiens exploratoires avec des personnes que nous avons pu contacter directement par le biais de nos propres réseaux.

Ainsi, notre réseau personnel nous a également amené à rencontrer Monsieur Rouge, ancien éducateur de foyer ainsi que Monsieur Jenni, Conseiller social dans un cycle d'orientation. Tout d'abord, ces deux entretiens ont été effectués afin de mieux comprendre l'environnement de la population que nous souhaitons étudier. En effet, nous pensions les utiliser à titre informatif sans les faire apparaître dans ce travail. Toutefois, à la pertinence de ces entretiens, nous avons mis en exergue certains propos illustrant des passages de notre analyse.

3.2 Entretiens

3.2.1 Grille d'entretien

L'ouvrage *Jeunes sans qualification : trajectoires, situations et stratégies* (Bolzman, Eckmann-Saillant & de Rham, 1994) nous a servi de support théorique lors de l'élaboration de notre grille d'entretien. En effet, la notion de temporalité sous-jacente à cette lecture nous a permis d'élaborer nos questionnements en trois parties. Nous avons abordé des sujets liés au passé du jeune, à son milieu social et à sa scolarité obligatoire. D'autres thèmes sont liés au présent, à sa relation à l'assistance. D'autres enfin concernent son futur et ses représentations de l'avenir.

Les deux entretiens exploratoires que nous avons effectués nous ont permis de compléter et de consolider notre grille de questions sur différents points abordés lors de nos échanges. De plus, nous avons reformulé certaines de nos questions afin qu'elles soient plus ouvertes. Nous avons été attentifs à adapter notre grille en fonction des parcours vécus et des dynamiques d'entretien. La grille d'entretien figure en annexe 1.

3.2.2 Méthode d'entretien

Nous avons souhaité que notre enquête soit la plus « représentative » d'une gamme de vécus possibles de jeunes à l'aide sociale, d'où le souci de récolter des jeunes

présentant des situations contrastées (du point de vue de la trajectoire scolaire et de la formation professionnelle suivie, de l'histoire familiale et migratoire, de l'origine sociale des parents, de l'ancienneté de la présence à l'aide sociale). Nous avons gardé à l'esprit que notre échantillon ne représente qu'une infime partie de cette population. L'idée était de récolter le vécu et les ressentis des jeunes à différents moments de leur parcours de vie afin de comprendre le sens qu'ils donnent aux événements du passé, du présent et du futur. Huit entretiens ont été effectués, afin de récolter suffisamment de données et de matière à analyser. Par conséquent, notre travail repose sur des données qualitatives et nos entretiens ont été menés au plus proche de la manière semi-directive¹. Cette technique nous a permis de nous immerger dans leurs parcours de vie et d'illustrer l'authenticité de leurs récits (Blais, 2006). « L'entretien semi-directif est une technique qualitative de recueil d'information permettant de centrer le discours des personnes interrogées autour de thèmes préalablement définis et consignés dans un guide d'entretien. » (Fiche technique Euréval, 2010)

Ce type d'entretien laisse place à une discussion ouverte et libère un espace de parole pour les personnes interviewées, évitant de les confiner dans des réponses trop orientées par nos questionnements. Cette méthode nous a semblé riche et appropriée pour la récolte de nos données, tout en comportant aussi bien des avantages que des inconvénients. En effet, l'ouverture de nos questions a permis aux individus les plus loquaces d'avoir une plus grande liberté de s'exprimer, tandis qu'avec les plus réservés, nous avons récolté moins d'informations. Par conséquent, nous avons parfois été amenés à émettre des hypothèses afin de compléter notre analyse, par manque d'éléments supplémentaires.

Dans leur ensemble, les données récoltées sont riches et pertinentes pour la construction de notre travail.

3.2.3 Organisation des entretiens

Dans la mesure du possible, nous avons mené les entretiens à deux plutôt qu'à trois afin de ne pas déstabiliser notre interlocuteur. L'un des deux posait les questions pendant que l'autre prenait des notes. Cette méthode a permis d'une part à la personne interviewée de garder le contact visuel avec son interlocuteur, ce qui favorise la fluidité des échanges et, d'autre part, au collègue de rebondir et de compléter certaines questions en ayant eu un temps de réflexion. Enfin, nous avons limité la durée de l'entretien à une heure afin d'éviter une perte de concentration ou des signes de lassitude chez la personne interviewée.

¹ Suite à l'analyse des réponses des jeunes, nous avons constaté que certains de nos questionnements étaient sans doute un peu trop directifs.

Les lieux des différentes rencontres ont été définis selon les opportunités qui se sont présentées à nous, en fonction du jeune ou de la situation. En imaginant que la rencontre peut être un peu stressante pour les jeunes, nous leur avons laissé la possibilité de choisir le lieu du rendez-vous. Nous émettons l'hypothèse que les lieux choisis ont eu des effets sur le contenu et l'attitude des interviewés. Les entretiens se sont déroulés soit dans des endroits propices à l'échange – un espace jeunesse, un parc ou au domicile du jeune – soit dans des lieux un peu plus bruyants, par exemple un restaurant. De manière générale, nous avons constaté que l'aspect « intimiste » de certains lieux a favorisé la spontanéité des échanges.

Tous les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des jeunes. Cette procédure nous a semblé essentielle afin de ne pas manquer des informations importantes ni fausser les propos. Nous avons fait le choix de transcrire tous nos entretiens dans leur intégralité.

3.2.4 Déroulement des entretiens : impacts et effets sur les jeunes

Nos expériences professionnelles avec les jeunes adultes nous ont conduits à émettre certains doutes quant à leur présence ou à leur ponctualité aux entretiens, révélatrices en creux de tactiques diverses d'évitement de situations potentiellement perçues comme intrusives ? Or, malgré une prise de contact plus difficile avec trois d'entre eux, nous n'avons pas rencontré d'autres résistances. En effet, la majorité des jeunes avec qui nous avons pris contact se sont présentés et ont été ponctuels. L'un d'eux nous a même demandé confirmation de l'heure du rendez-vous en nous appelant la veille. Certains ont montré de l'intérêt à participer à notre recherche en demandant une lecture de notre travail achevé ou en nous faisant part de leur satisfaction d'y avoir participé. Il se peut que notre proximité en terme d'âge a favorisé un bout cette situation ? Ou alors peut-être notre manière de nous présenter et de leur présenter notre questionnement a joué également un rôle positif ?

Par ailleurs, nous avons aussi parfois repéré dans leurs discours une certaine ambivalence entre sentiment de honte et de légitimité. Cela nous laisse penser que notre statut de professionnels en devenir a, par moments, influencé leurs propos. Il est arrivé que certains d'entre eux nous parlent de leurs difficultés relationnelles avec des travailleurs sociaux, de leur manque de compétences ou du contrôle qu'ils exercent. Toutefois, les jeunes sont souvent revenus sur leurs propos en les nuanciant. Nous imaginons que, dans un autre contexte (par exemple une discussion entre amis), les propos auraient probablement été tout autres, les enjeux « symboliques » étant différents.

Une personne interrogée, âgée de 20 ans, diplômée mais sans emploi, dit en parlant de l'aide sociale :

« J'y suis restée 8 mois, à l'aide sociale, ils m'ont pris durant trois mois après j'ai vite trouvé plusieurs boulots et je suis sortie de ça, parce que je n'aimais pas du tout le concept contrôle. » (Valérie)²

Elle ajoute : « C'est vrai que c'est quand même bien, j'aime assez parce qu'en fait y a un contrôle et je pense que j'ai manqué de ça étant jeune. » (Valérie)

Une autre personne, sans emploi ni formation qualifiante, à l'aide sociale depuis 8 ans, rapporte au sujet de son assistante sociale :

« J'ai une nouvelle depuis peut-être 4 ans et ça se passe beaucoup moins bien. Elle est très souvent malade, elle est très souvent absente, elle repousse plus de rendez-vous que moi, donc là ça fait 4 mois que je ne l'ai pas vue physiquement... J'avais besoin de tout ça [documents] et elle était inaccessible... Ou même par principe, je crois que c'est pas correct de ne pas voir une personne quand on est assistante sociale pendant euh... ça fait plus de 4 mois maintenant. » (Nils)

En fin d'entretien, nous lui demandons : « Veux-tu rajouter autre chose? » La personne répond :

« Ben p'têtre j'ai p'têtre un peu trop dit les mauvais points de [institution de l'aide sociale] parce que y a quand même des bons points. Ben sans eux, j'aurais pas d'appartement à l'heure qu'il est. Sans [institution de l'aide sociale] je ne saurais pas où je serais à l'heure qu'il est. Donc c'est vrai que c'est quand on est sur le fil du rasoir que c'est vrai que ça aide quand même... » (Nils)

De plus, nous émettons l'hypothèse qu'un effet de genre puisse également avoir un impact sur l'attitude ou les réponses de certains jeunes. Par exemple, lors de l'interview de l'un d'entre eux, un concours de circonstances a fait que nous nous étions deux femmes (enquêteuses) face un jeune homme. Avec le recul, nous avons constaté, chez le jeune, du stress et de la gêne durant l'entretien.

La plupart des jeunes ont été, dans un premier temps, intimidés, puis, au fil de l'entretien, nous les avons sentis plus à l'aise. Certains nous ont même fait part de leur satisfaction de s'être exprimés sur leur situation. Était-ce lié au soulagement de la fin de l'entretien ou à celui d'avoir pu déposer un « bagage » ?

3.3 Limites et apports de la recherche

3.3.1 Limites et difficultés

Premièrement, nous avons pris conscience qu'il n'était pas possible d'obtenir toutes les informations souhaitées. La confidentialité de certaines institutions ne permettant

² Les prénoms entre parenthèses des huit jeunes adultes interviewés dans le cadre de cette recherche, sont fictifs.

pas un accès aux données, cela nous a contraints à retravailler notre approche. Par ailleurs, nous avons constaté que les parties concernant l'aspect familial et personnel étaient des sujets difficiles à aborder pour certains jeunes, c'est pourquoi quelques-unes de nos questions sont restées sans réponses.

Deuxièmement, notre plus grande difficulté a été de faire émerger dès le début notre questionnement. En effet, c'est en construisant notre analyse que nous avons pu mieux définir notre ligne conductrice. Ainsi, notre question de départ n'a cessé d'évoluer. Ceci nous a parfois donné le sentiment de nous perdre, mais nous sommes restés confiants. De plus, les lectures et les récits, qui ont amené une quantité importante d'informations, nous ont demandé de faire le tri et, par conséquent, d'accepter de laisser de côté certains aspects de notre thématique que nous aurions souhaité traiter.

Enfin, les difficultés à entrer en contact avec les institutions ainsi que les rendez-vous manqués par les jeunes nous ont demandé une certaine énergie et nous ont retardés dans notre travail. Nous ne cachons pas que la réalité du terrain offre passablement d'obstacles contraignants. Toutefois, c'est avec persévérance que nous sommes parvenus à contourner certaines barrières afin d'obtenir les informations nécessaires pour la construction de notre étude.

3.3.2 Aspect éthique

Conscients de l'importance de la démarche éthique pour la construction de notre projet, nous avons au préalable lu et rédigé dans le cadre de notre travail de Bachelor un texte concernant le code éthique de la recherche qui reprend celui de la Faculté de psychologie et de science de l'éducation [FAPSE] de l'Université de Genève. Nous nous sommes donc engagés à respecter ses règles et celles de son addendum dans le cadre de notre recherche étroitement liée au domaine du Travail social de la HES-SO. Ce texte figure en annexe 1 de ce travail.

Nous avons tenu à garantir l'anonymat et la confidentialité des informations récoltées tout au long de notre recherche. Nous avons expliqué aux personnes interviewées tout le processus de notre travail de manière claire et détaillée. De plus, les enregistrements des entretiens ont été supprimés après chaque transcription. Nous avons remplacé les prénoms des jeunes adultes par des prénoms d'emprunt en restant attentifs sur le détail de certaines informations reçues de manière à ce que les personnes ne puissent en aucun cas être identifiées. Deux personnes interviewées dont le nom, le prénom et la fonction sont authentiques sont citées dans ce travail. Ces professionnels nous ont donné leur accord.

3.4 Démarche analytique

3.4.1 Cadre théorique

Avant d'aborder le cœur de notre travail, à savoir l'analyse des données récoltées, nous avons tout d'abord orienté notre recherche à partir de sujets théoriques ciblant la problématique des jeunes adultes rencontrés, ou du moins s'en approchant. Les ouvrages de sociologues tels que Gérard Mauger (1998, 2009), Pierre Bourdieu (1978, 1979 et 1993) ou Nicolas Duvoux (2009), pour n'en citer que trois, nous ont permis de mettre en lien et de construire la structure théorique de notre travail de recherche. Au travers de nos lectures, nous avons découvert d'autres auteurs et d'autres ouvrages qui nous ont dirigés sur de nouvelles informations en vue de compléter notre analyse. Nous avons rédigé des fiches de lecture ainsi que des résumés afin de synthétiser les idées principales des auteurs, essentiellement celles pertinentes dans le cadre de notre travail. Puis nous les avons réparties en fonction des chapitres de notre analyse.

3.4.2 Synthèse des données récoltées

Premièrement, nous avons transcrit l'intégralité des entretiens. Puis nous avons condensé les données brutes de chaque situation en rédigeant une fiche « personnelle » afin de mettre en exergue les singularités de chaque jeune et de bien nous imprégner de notre matière. Ces fiches nous ont permis d'organiser le parcours de la personne en différentes catégories, qui ont défini les chapitres de notre analyse. Nous avons ensuite rédigé des résumés ainsi qu'un tableau synoptique de chaque parcours permettant d'une part de synthétiser les informations les plus objectives et, d'autre part, de simplifier la compréhension du lecteur.

3.4.3 Aménagement de l'analyse

Deux possibilités s'offraient à nous pour l'analyse de notre matière. Nous pouvions procéder soit sous forme de portraits individuels marquant le parcours de chaque jeune adulte, soit par catégorisation selon des thématiques transversales. Après avoir longuement hésité, nous avons finalement opté pour la seconde méthode. En effet, nous nous sommes rendu compte que ce type d'analyse offrait au lecteur un récit plus vivant permettant de mettre en valeur les singularités et les similitudes des trajectoires étudiées et d'aborder les discours sous un angle tant objectif que subjectif. Ceci nous a paru important afin de rester le plus fidèle possible aux propos des personnes interviewées.

3.4.4 Analyse

Afin de mieux comprendre l'histoire des jeunes adultes rencontrés, nous avons construit notre analyse de manière chronologique après avoir rédigé un résumé de leurs parcours respectifs. Ainsi nous avons pu visualiser les différentes étapes du

parcours des jeunes, de l'entrée au cycle d'orientation à la demande d'aide sociale, ainsi que l'impact d'un événement transitionnel sur leur devenir d'adulte.

Tout d'abord, nous avons précisé leurs origines sociales et culturelles et fait ressortir leurs conséquences sur le parcours scolaire, notamment durant la période du cycle d'orientation. Puis nous avons décrit les expériences vécues et les ressentis durant cette étape de vie.

Ensuite, nous avons décelé qu'à un moment donné des parcours de vie, un événement décisif s'ajoutant à de multiples facteurs existants (culturels, sociaux, politiques, biologiques) venait interférer dans la situation des jeunes. Nous avons donc développé les différents événements transitionnels qui ont amené les jeunes à solliciter une aide financière et sociale extérieure à celle du groupe familial, celui-ci se trouvant souvent en situation de précarité.

Par ailleurs, le cœur de notre thématique étant les jeunes adultes à l'aide sociale, nous avons voulu en savoir davantage sur leur rapport à cette dernière. Dans ce contexte, en tenant compte de leur histoire de vie passée, nous avons notamment explicité leur relation avec les travailleurs sociaux et l'aménagement de leur quotidien.

Finalement, nous avons exploré la manière dont les jeunes se projettent dans leur avenir en nous appuyant sur leurs ressources et leurs envies.

4. Portraits de huit jeunes adultes

4.1 *Brice*

Jeune homme célibataire de 25 ans, Brice est un ressortissant français originaire des D.O.M.-T.O.M. Il vit depuis l'âge de dix ans en Suisse. Il a grandi avec sa mère et son beau-père dans la périphérie de Genève. Comme il est pourvu d'une bonne capacité d'apprentissage, ses premières années au cycle d'orientation correspondent au niveau le plus élevé du système scolaire. Toutefois, en fin de scolarité obligatoire, ses relations familiales, principalement avec son beau-père, se dégradent. Cela se répercute négativement sur sa scolarité. Il commence à consommer beaucoup de cannabis. Après sa scolarité obligatoire, Brice entame différentes formations qui n'aboutissent pas. Âgé de 18 ans, il décide de quitter le milieu familial. Une vie vagabonde faite de squat et de « débrouille » débute alors. Afin de subvenir à ses besoins, il sollicite une aide financière auprès d'un service social ; il a alors 19 ans. Brice est orienté vers différentes mesures d'insertion qu'il entreprend sans toutefois les mener à terme.

4.2 Jena

Âgée de 25 ans, Jena est une jeune mère célibataire. Suisse d'origine espagnole, elle a grandi dans un quartier dit « populaire » (Office cantonal de la statistique, 2009) avec sa mère, son père ayant quitté le foyer. Durant sa scolarité obligatoire, Jena est une élève sans histoire, elle effectue ses trois années de cycle d'orientation et termine avec les notes suffisantes pour déboucher sur une formation post-obligatoire. Toutefois, elle ne porte que peu d'intérêt à la scolarité et son parcours après le cycle est empreint de ruptures. Malgré sa deuxième tentative à l'école de culture générale, Jena ne trouve pas sa voie et manque de motivation. À 20 ans, sans formation ni emploi, elle est mise à la porte par sa mère suite à l'annonce de l'arrivée d'un bébé.

Pour s'en sortir, Jena fait immédiatement appel aux services sociaux, qui la prennent en charge financièrement et la dirigent dans un premier temps vers d'un foyer mère-enfant. Elle s'installe ensuite avec le père de l'enfant. À 22 ans, elle trouve un emploi dans un supermarché et est employée durant une année. Elle perçoit ensuite des indemnités dans le cadre de l'assurance chômage et effectue une mesure d'insertion qu'elle ne termine pas. Durant cette période, elle quitte le père de sa fille et retourne vivre chez sa mère, qui lui ouvre à nouveau sa porte. Arrivée en fin de droit de chômage, à 24 ans, elle demande à nouveau une aide financière aux services sociaux.

4.3 Valérie

Valérie est une jeune femme de 20 ans d'origine d'un pays d'Afrique subsaharienne. Elle est arrivée à Genève à l'âge de huit ans avec ses parents. Elle est l'aînée d'une fratrie de huit enfants. Les parents de Valérie divorcent lorsqu'elle a quatorze ans. Depuis, elle vit avec sa mère, ses deux sœurs et ses deux petits frères. Sa mère est bénéficiaire de l'aide sociale et son père, employé dans une entreprise de produits de nettoyage.

Valérie suit une scolarité sans difficulté d'apprentissage. En effet, elle effectue un parcours linéaire en scientifique durant les trois années du cycle d'orientation. Toutefois, l'aspect relationnel entre pairs semble avoir pris une place importante durant cette période. Valérie fait sa place dans ce qu'elle définit comme « la jungle ». Son attitude semble correspondre aux codes sociaux instaurés par les groupes de jeunes dans l'établissement scolaire, dont les valeurs dominantes sont la force, la popularité et l'expérience de vie.

Après l'école obligatoire, des difficultés familiales poussent Valérie à quitter le domicile familial et l'empêchent de terminer sa dernière année d'école de culture générale. Logée provisoirement par les services sociaux dans un foyer d'urgence, elle est ensuite déplacée dans un foyer pour jeunes filles. Valérie survit par ses propres moyens en cumulant les « petits jobs ». Après avoir trouvé un logement

stable, Valérie reprend sa formation en cours du soir et obtient son diplôme. Motivée, elle décide d'obtenir sa maturité spécialisée et entreprend un stage auquel elle échoue. Elle se dirige à nouveau vers l'aide sociale afin d'obtenir un soutien financier en vue de terminer sa maturité.

4.4 Elias

Elias est un jeune homme de 25 ans originaire des Balkans et du Proche-Orient. Il a grandi dans la périphérie de Genève avec ses frères et sœurs et ses parents, bénéficiaires de l'aide sociale.

Sans grand intérêt pour les matières scolaires, il termine toutefois ses trois années du cycle d'orientation en section B. Ses notes lui permettent d'entrer au CEPTA (CFPT, nouveau terme) en polymécanique. Durant sa deuxième année, Elias est victime d'un accident de moto qui va modifier sa trajectoire de vie. Endetté, il trouve un emploi sur un chantier et rembourse son créancier.

Elias prend goût à cette autonomie financière et acquiert des biens matériels sans se soucier des factures à payer. Il ne tient pas compte du fait que son contrat de travail a une durée déterminée. Une fois sa mission sur le chantier terminée, Elias n'a plus de motivation pour reprendre sa formation au CEPTA.

Voyant que son fils entame une vie oisive sans projet de formation ni d'emploi, le père d'Elias décide de le mettre à la porte. Elias, âgé de 20 ans, se retrouve alors sans domicile fixe. Dans un premier temps il cherche des « petits jobs » pour survivre. Il « squatte » chez des amis, fréquente les accueils de jour et dort parfois dans la rue. Voyant sa situation se dégrader, il fait appel aux services sociaux pour le paiement de ses factures et une aide au logement. Durant cette période, il accumule des petits délits qui le conduisent à des mesures d'incarcération.

4.5 David

David a 22 ans. De nationalité suisse, il est originaire des Balkans. Sa mère a travaillé en tant qu'auxiliaire de la petite enfance, elle est aujourd'hui sans emploi. David n'a pas connu son père, peintre en bâtiment de métier et décédé à sa naissance. Il a grandi avec sa mère, son beau-père ainsi que sa petite sœur dans un quartier populaire de Genève.

David a effectué ses trois années au cycle d'orientation en passant du niveau B au niveau C ou classe « atelier ». Durant cette période, un déménagement est venu perturber son quotidien et l'importance de créer du lien semble avoir pris le dessus au détriment de ses apprentissages.

Après le cycle, il effectue une année de préapprentissage au Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI). Motivé grâce au système d'enseignement, il entre au CEPTA, dans le domaine de la construction métallique. Toutefois, des notes

insuffisantes et des conflits familiaux, notamment avec son beau-père, ne lui permettent pas de poursuivre son apprentissage.

De 17 à 19 ans, David subvient à ses besoins en exerçant différents « petits jobs » au sujet desquels nous n'avons obtenu que peu d'information. Durant cette période, il intègre le Semestre de motivation (SEMO) par l'intermédiaire du chômage. Arrivé en fin de droit, il demande une aide financière auprès d'un service social et en bénéficie durant quatre mois.

Après trois ans de « débrouille », David réalise que, sans aide financière extérieure, il se met en situation d'endettement. Il évoque sa difficulté à payer son assurance maladie. Il se résigne à retourner auprès d'un service d'aide sociale. Il a alors 22 ans.

4.6 Jennifer

Jennifer est une jeune femme de 20 ans d'origine africaine, née à Genève et naturalisée. Elle a six demi-frères. Ses parents sont divorcés et elle vit avec sa mère et ses deux sœurs de 18 et 11 ans dans la campagne genevoise. Son père est employé dans une entreprise de nettoyage et sa mère, au bénéfice d'une aide financière, a dans le passé exercé en tant qu'auxiliaire de santé.

Jennifer a effectué ses trois années au cycle d'orientation en section scientifique. Jeune fille discrète et consciencieuse, elle n'a pas rencontré de difficultés dans ses relations avec ses pairs ni dans son apprentissage scolaire.

Elle décide par la suite d'entrer à l'ECG en santé, double sa deuxième année, mais poursuit et obtient le diplôme. Ne sachant pas vers quel métier s'orienter, elle décide de prendre une année sabbatique afin de réfléchir à son avenir professionnel.

La situation financière du groupe familial et son statut de jeune adulte sans formation l'amènent à déposer une demande d'aide financière individuelle. Finalement, elle se décide et passe les examens d'entrée d'hygiéniste dentaire. Elle reprend son statut d'étudiante et réintègre le dossier familial suivi à l'aide sociale. Cependant, Jennifer échoue aux examens intermédiaires ; elle l'explique par son manque de confiance en elle et sa difficulté à gérer le stress. À nouveau sans formation, elle doit refaire une demande d'aide financière individuelle.

4.7 Joël

Joël a 19 ans. De nationalité suisse, il vit avec ses parents et sa sœur dans une commune aisée de la ville de Genève. Sa sœur a terminé sa formation à l'ECG, sa mère travaille comme maman de jour et son père est pâtissier.

La période du cycle d'orientation semble avoir été très bien vécue par Joël, qui la décrit comme le « paradis ». Il effectue ses deux premières années en section « B », mais ses notes insuffisantes le conduisent en « C », classe « atelier » pour la

dernière année. Il termine sa scolarité obligatoire et obtient des notes suffisantes pour effectuer un apprentissage en carrosserie au CEPTA.

Durant l'été qui suit la fin du cycle d'orientation, Joël est victime d'un accident dans une piscine communale qui lui cause un traumatisme crânien. Cet événement engendre des procédures médicales et administratives qui mettent Joël en difficulté.

Il commence tout de même son apprentissage mais, rapidement, il ne parvient plus à suivre les cours. Bien qu'il soit soutenu par son patron, des pertes de mémoire le handicapent, ses notes ne sont pas suffisantes et il termine sa première année sur un échec. Joël reste plusieurs mois sans activité et sans projet, ce qui provoque des tensions dans le groupe familial.

Grâce au Travaillleurs sociaux hors murs (TSHM) de sa commune, il réussit à décrocher un « petit job » qui lui permet de rembourser quelques dettes. N'ayant pas cotisé suffisamment pour prétendre à des indemnités de l'assurance chômage, Joël est dirigé auprès d'un service d'aide sociale. Durant son suivi, son assistante sociale l'aide à remplir une demande à l'assurance invalidité.

4.8 Nils

Nils est un jeune homme de 27 ans de nationalité franco-suisse, né à Genève. Issu d'un milieu social élevé, il a grandi dans la campagne genevoise jusqu'à ses 18 ans. Ses parents, tous deux jeunes retraités, ont eu un parcours professionnel en tant que cadres supérieurs. Sa sœur exerce une profession étatique dans le domaine de la sécurité.

Le parcours de Nils au cycle d'orientation est ponctué d'événements qui provoquent de profonds changements dans sa vie, tant sur le plan émotionnel qu'intellectuel. Élève sans difficulté d'apprentissage, il effectue ses trois années en « scientifique ». Son statut de « fils à papa » lui vaut le rejet de ses camarades. Il subit une forte discrimination (racket, moquerie) qui le pousse à élaborer une stratégie d'intégration allant à l'encontre des valeurs familiales et de sa santé. En effet, il met fin à son activité sportive de haut niveau, qu'il partageait avec son père, il se met à fumer de l'herbe et ne pense qu'à faire la fête avec ses amis. Il termine son année scolaire sur un renvoi pour mauvais comportement, mais obtient son attestation de fin de scolarité grâce au doyen qui lui octroie une dérogation.

Au collège, Nils ne suit plus les cours et seules les relations amicales l'intéressent. À 16 ans, il est envoyé par ses parents en séjour linguistique en Espagne pour six mois. Il expérimente cette nouvelle sensation de liberté. Il consomme pour la première fois de la drogue dure et se fait renvoyer de sa famille d'accueil. À son retour, il reprend le collège, mais passe son temps à manquer les cours et consomme de la marijuana et de l'alcool avec ses amis. La suite de son parcours est

ponctuée d'allers-retours entre l'emploi et la formation. Son réseau familial lui permet de rebondir professionnellement suite à des échecs.

À 19 ans, il quitte le domicile familial, d'un commun accord avec ses parents. Sa consommation devient trop lourde pour la famille et lui-même ressent une grande envie de voler de ses propres ailes. Toutefois, son hygiène de vie s'aggrave, il consomme des drogues plus fortes telles que l'héroïne par injection. Très vite, il fréquente les squats et la rue. C'est à cette même époque qu'il fait sa première demande d'aide financière, qu'il recevra durant quatre ans. Il décide d'entreprendre un voyage de trois mois à vélo dans le but de se sevrer, ce qu'il parvient à faire. À son retour, il recrée des liens avec sa famille avec laquelle il avait peu de contact. Huit mois s'écoulent sans prise de drogue dure, ce qui lui donne une impulsion vers un nouveau départ. Toutefois, ce moment est éphémère. Ses conditions de vie précaires le font côtoyer à nouveau le milieu de la drogue et il rechute. Toujours sans situation financière, il refait une demande de suivi à l'aide sociale. L'aide octroyée à Nils lui donne la sensation de survivre.

4.9 Tableau synoptique

| Jeune adulte | Âge | Pays d'origine | Parcours scolaire | Formation / emploi | Événement marquant | Domicile | Durée de l'aide sociale | Profession père | Profession mère |
|--------------|-----|-------------------------|--|--|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Brice | 25 | France | 9 ^{ème} C.O. section Générale | Sans formation qualifiante / sans emploi | Consommation de toxiques | Colocation | 6 ans | ? | ? |
| Jena | 25 | Suisse / Espagne | 9 ^{ème} C.O. section Générale | Sans formation qualifiante / sans emploi | Annonce de l'arrivée de son enfant | C/o sa mère | 5 ans | ? | Travailleuse sociale |
| Valérie | 20 | Afrique | 9 ^{ème} C.O. section Scientifique | Diplôme ECG, Sans emploi | Conflit avec sa mère | Location chambre | Discontinu depuis 2 ans | Employé entreprise de nettoyage | ? / Aide sociale |
| Elias | 25 | Balkans / Proche-Orient | 9 ^{ème} C.O. section B | Sans formation qualifiante / sans emploi | Accident de moto / endettement | Sans domicile fixe | 6 ans | Bagagiste | Mère au foyer |
| David | 22 | Suisse / Balkans | 9 ^{ème} C.O. section C | Sans formation qualifiante / sans emploi | Endettement | C/o sa mère | Discontinu | Peintre en bâtiment | Auxiliaire de la petite enfance |
| Jennifer | 27 | France / Suisse | 9 ^{ème} C.O. section Scientifique | Diplôme ECG, sans emploi | Echec aux examens scolaires | C/o sa mère | Discontinu depuis 2 ans | Employé entreprise de nettoyage | Auxiliaire de santé / aide sociale |
| Joël | 19 | Suisse | 9 ^{ème} C.O. section C | Sans formation qualifiante / sans emploi | Accident (traumatisme crânien) | C/o ses parents | Inscription AI en cours | Pâtissier | Maman de jour |
| Nils | 27 | France / Suisse | 9 ^{ème} C.O. niveau Latine | Sans formation qualifiante / sans emploi | Consommation de toxiques | Vit seul dans son appartement | 8 ans | Cadre d'une institution médicale | Enseignante ES |

5. Cadre théorique

5.1 Identités sociales et milieux culturels

« Il faut être fort... »

5.1.1 Regard sur l'évolution des classes populaires

Il devient difficile aujourd'hui de se représenter la classe populaire par manque de critères clairs comme le niveau de revenu ou le quartier, qui étaient à l'époque des indicateurs déterminants de cette classe. Par exemple, Jennifer a grandi dans une petite commune aisée de Genève, élevée par une mère aide-soignante de profession, aujourd'hui bénéficiaire de l'aide sociale depuis plusieurs années, et un père employé dans une entreprise de nettoyage. Cette situation illustre la difficulté actuelle à s'appuyer sur des critères qui, à une époque, définissaient en partie la classe populaire.

En effet, comme expliqué dans l'ouvrage intitulé *Sociologie des classes populaires* d'Alonzo et Huguée (2010), il y a plus de 20 ans, la classe populaire était représentée par la classe ouvrière. Aujourd'hui, elle ne se limite plus au domaine ouvrier, son identité et ses pratiques se rapprochent de celles de la classe moyenne. Elle s'est ouverte à des emplois comme chauffeur de bus, commerçant spécialisé, artisan et ouvrier qualifié. Cependant, d'autres professions telles que les employés de bureau ou de grands magasins se perçoivent et sont perçues au sein de cette classe comme faisant partie de la petite bourgeoisie. Toutefois, selon Michelat et Simon (1977) le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière persiste au travers des origines sociales (père, mère, grands-parents, etc.). Ainsi nous pouvons constater une stratification des statuts au sein même de la classe populaire.

Pour comprendre les changements, il nous a semblé pertinent de retracer l'évolution des classes populaires qui étaient autrefois perçues par la société comme une population ayant un faible revenu financier et dont les individus vivaient, pour la plupart, entre eux dans des quartiers défavorisés. Cette population était majoritairement constituée d'ouvriers et ouvrières exerçant des emplois manuels. Elle était marginalisée, dévalorisée et infantilisée par la bourgeoisie qui employait cette main-d'œuvre. Paul Nizan la décrit dans son roman *Les chiens de garde*, comme « incapable de reprendre en main sa destinée » (Nizan, 1932 cité dans Alonzo et Huguée, 2010, p.28) et qualifie les personnes d'enfants ayant besoin d'être repris, avertis et punis pour leur bien par la bourgeoisie.

5.1.2 Émergence du capitalisme

Avec l'avènement du capitalisme, de nouvelles formes de travail se développent (industrialisation, division des tâches) et la classe populaire, alors précédemment exclue de la société, y est intégrée au travers de son organisation et de la création

de regroupements syndicalistes. Une culture ouvrière naît, mais elle garde une place subordonnée et une position sociale dévalorisée par la classe dominante.

George Rouge, enfant de la période des Trente Glorieuses (1945-1975) avec qui nous nous sommes entretenus, relate que les « valeurs traditionnelles » de l'emploi dans le milieu ouvrier étaient très présentes et allaient dans le sens d'une volonté de l'employeur de maintenir ses employés dans de bonnes conditions. En effet, les relations « employeurs-employés » étaient très différentes autrefois. Parfois consensuelles, parfois conflictuelles, il en résulte toutefois que cette période offrait à l'employé la satisfaction d'être reconnu au travers de son poste.

« Le patron nous parlait de travers on partait hein ! Et pis une semaine après il nous appelait en nous disant : "T'as fini de faire la tête... et tu reviens mettre tes salopettes !" On était vraiment... C'était le plein-emploi... Je crois que c'est ce qui change beaucoup avec ce qui se passe aujourd'hui. C'est que... on pouvait se permettre des fantaisies qu'aujourd'hui, on n'a même pas l'idée que ça puisse exister quoi ! Moi j'ai des anecdotes comme ça où heu... un directeur à l'époque où j'avais fait mon apprentissage à la rue de Carouge et un jour il me dit : "Mais ça fait vingt minutes que t'es à la pause-café" et pis moi j'étais quelqu'un de très strict dans mon... assez rigide dans les heures, dans la ponctualité, etc. Et j'ai dit : "Non, ça fait pas vingt minutes, ça va faire un quart d'heure et je vais m'en aller". Et on s'est engueulés avec le directeur et j'ai dit : "Bon bin écoutez je ne reprends pas le travail, je reste au bistrot... ça sert à rien de continuer à fonctionner comme ça !" Et... j'ai quitté la boîte et trois jours après il me retéléphonait pour savoir si je voulais reprendre le travail. Donc, ça allait jusque là, quoi ! » (Georges Rouge)

Il ajoute :

« C'était des bonnes années, c'était facile de trouver du travail... j'aimerais juste simplement ajouter que la période des dix ans dans le bâtiment que j'ai faite, on était vraiment des... on était... ce que les jeunes n'ont plus aujourd'hui... on était des rois ! » (Georges Rouge)

L'exemple cité par M. Rouge ci-dessus illustre la prospérité du contexte socioprofessionnel durant ces années. Louis Chauvel soulève également ce point :

« En réalité, l'essentiel est peut-être ceci : les transformations de la structure sociale marquaient une rupture avec tout ce que le XIX^e et le début du XX^e siècle avaient connu. L'ouvrier mal intégré, éternellement menacé par une fermeture d'usine, une crise cyclique, un accident précoce, aux marges de la société, se vit finalement reconnaître une place sinon centrale, au moins stable et reconnue au sein de la société, en tant que partenaire à part entière dans les décisions sociales, politiques, parfois économiques. » (Chauvel, 1998, p.4)

Cela est confirmé par les propos de Georges Rouge :

« C'était vraiment ce qu'on appelle le plein-emploi ! On pouvait nous courir après quoi, pour un boulot ! Donc voilà j'ai changé plusieurs fois ! » (Georges Rouge)

5.1.3 Nouvelle ère pour la classe ouvrière

Les années prospères des Trente Glorieuses ont pris fin progressivement dès 1973, laissant la place à une ère économique incertaine et à de profonds changements.

« La seconde moitié des années 1970 est marquée par une "crise de reproduction" des classes populaires : désindustrialisation, chômage, précarisation et dégradation de l'emploi ouvrier, tertiarisation des emplois sans qualification, transformations de l'espace résidentiel, "massification" du système scolaire, mutations de l'encadrement des jeunes des classes populaires, apparition et développement d'une "économie souterraine", focalisation sur les "immigrés". » (Mauger, 2009, p.78)

L'auteur explique par ailleurs la nature de ces changements par le phénomène de tertiarisation qui a touché tant le secteur professionnel que le domaine scolaire en amenant le système social à se tourner progressivement vers une économie plus élitiste.

Afin de légitimer sa position dans la société, le groupe ouvrier adopte une stratégie de repli sur soi. Se couper des relations avec les autres groupes lui permet d'une part de se renforcer et, d'autre part, d'exclure « les autres ». Daniel Roche ainsi que Pierre Bourdieu définissent la classe populaire, de par son univers culturel, comme un groupe qui marque son opposition aux classes dirigeantes : « Les classes populaires se définissent et se distinguent par leur pauvreté, la précarité plus ou moins contraignante de leur manière de vivre et par leur culture différente. » (Roche, 1989, cité dans Alonzo et Huguée, 2010, p.32)

Selon Pierre Bourdieu (1979), les individus représentant cette classe se distinguent des autres par leurs pratiques populaires, notamment par la simplicité et la modestie de leurs goûts. Il ajoute que l'apprentissage et l'acceptation de la domination de la bourgeoisie les amènent à renoncer à des ambitions plus élevées et les poussent à intégrer la réflexion suivante : « ce n'est pas pour des gens comme nous ».

La représentation de l'univers culturel des classes populaires par Richard Hoggart (1970) se rapproche de celle de Pierre Bourdieu au niveau du rapport de domination subi. Ce dernier fait se développer dans ces classes sociales des manières d'être afin d'y maintenir de la vie et du sens. Citons notamment l'importance de la famille et du clan.

L'arrivée des nouvelles technologies ainsi que l'internationalisation de la concurrence bouleverse le système et entraîne une généralisation de la précarité de l'emploi. Cela déstabilise la classe populaire ainsi que la petite classe moyenne. Ces mutations

entraînent peu à peu une disqualification du groupe ouvrier. Un sentiment d'inutilité l'envahit, se propageant au sein la jeunesse populaire. Les personnes intériorisent la dévalorisation du travail manuel et de la condition ouvrière, ce qui les amène progressivement à une perte d'estime de soi.

« La restructuration et la disparition de branches entières de la production industrielle (mine, métallurgie, textile, etc.), les transformations du travail ouvrier induites par la mise en place de nouvelles technologies et de nouvelles stratégies patronales ont provoqué la ruine des métiers ouvriers traditionnels, la dévalorisation des diplômes techniques qui en ouvraient l'accès, la disqualification de la "force de travail simple". » (Mauger, 1998, p.7)

Franz Schultheis met également en lumière ces changements importants qui n'ont eu de cesse d'accroître et de traverser les générations depuis la fin des Trente Glorieuses.

« Ce n'est pas un hasard, que la question de la précarité des jeunes dans ses expressions multiples (pauvreté, chômage, vulnérabilité, exclusion, etc.) se trouve promulguée au rang d'une question sociale clé au moment même d'une transformation radicale de la société salariale moderne, qui a vu le jour dans l'Europe des "Trente Glorieuses" grâce à une sorte de compromis historique. » (Schultheis, 2009, p.2)

5.2 La jeunesse populaire d'aujourd'hui

La classe populaire d'aujourd'hui est définie par Gérard Mauger (2009) comme plus « extravertie » puisqu'elle tend au mimétisme et s'inspire des modèles des classes supérieures pour se construire. Cette ouverture vers un autre mode de vie est devenue possible grâce à la banalisation de l'accès à l'enseignement secondaire aux enfants de la classe ouvrière dans les années 1970.

Toutefois, selon Mauger (2009), l'élargissement de leur univers de vie provoque une double rupture chez les jeunes issus de cette classe. La première est une rupture culturelle partielle avec les générations précédentes (leurs parents et grands-parents). Bien que certaines valeurs telles que le travail soient encore présentes chez les jeunes d'aujourd'hui, les aspirations sont, elles, moins partagées avec la famille. C'est par ailleurs cette ouverture à des aspirations nouvelles et légitimes telles que les normes culturelles et celles de la consommation qui ont créé la deuxième rupture d'un point de vue social. En raison d'un habitus et de ressources culturelles et économiques plus faibles que celles de la classe dirigeante, les jeunes issus des classes populaires tentent de les imiter sans y parvenir réellement, expérimentant ainsi un décalage entre les envies et les possibles.

« Les classes populaires se caractérisent par des classes spécifiques dans l'organisation économique et sociale et par un habitus spécifique qui les

distingue des autres groupes sociaux et les font s'opposer à eux. » (Alonzo & Huguée, 2010, p.32)

De plus, la notion d'habitus utilisée par Pierre Bourdieu démontre l'influence de la position sociale sur certains goûts mis en avant (vestimentaires, activités, alimentation, etc.). Il s'agit d'un ensemble de règles et de contraintes issues de nos expériences, de notre éducation et de notre socialisation, liées à notre environnement et à de ce qu'on attend de nous. C'est un mécanisme inconscient d'action, de perception et de réflexion qui évolue continuellement selon notre trajectoire sociale. L'habitus acquis au cours de notre socialisation primaire au sein de la famille est le plus décisif et le plus durable, c'est celui qui nous marque le plus.

De ce fait, les jeunes ont intériorisé un habitus propre à la classe populaire, notamment au niveau de l'attitude et des goûts de leur culture d'origine. Cet écart entre les deux cultures peut, selon Mauger (2009), provoquer ce qu'il appelle « l'onirisme social », qui pousse le jeune à désirer l'improbable. En effet, la scolarisation et particulièrement la prolongation des scolarités impliquent des relations sociales avec des milieux géographiquement rapprochés, bien que socialement éloignés. Les échecs scolaires vécus à différents moments des parcours des jeunes les éloignent de la culture dominante et peuvent induire en eux un sentiment de dévalorisation et d'impuissance.

Afin de mettre en lien la théorie de l'habitus des classes populaires avec notre travail de terrain, nous avons fait ressortir des passages de récits mettant en avant les valeurs populaires.

6. Des jeunes minés par la question sociale

6.1 Valeurs populaires

La force, le courage, la débrouillardise et l'honneur sont des valeurs fortes dans les milieux populaires. Nous les avons retrouvées chez la plupart des jeunes adultes interviewés. Dans son article intitulé « La reproduction des milieux populaires "en crise" », Mauger (1998) explique que ces valeurs étaient très présentes dans le milieu ouvrier, milieu dans lequel la force physique, principalement masculine, était reconnue. L'auteur évoque l'importance de l'acquisition de cette virilité qui permet l'affirmation de soi et le sentiment de valorisation qui en découle. Nous retrouvons ces valeurs chez certains jeunes dits « marginalisés » ou issus des classes populaires dans les années 1960. En effet, les rapports de force étaient ainsi déjà très présents à l'époque, comme l'explique George Rougé : « On était un groupe de quartier... Moi j'étais aux Acacias et on était capable de... d'un bout à l'autre de la rue de se foutre sur la gueule avec une autre bande. »

Et encore :

« J'en connaissais quelques-uns avec qui je faisais du football, mais une fois qu'on avait terminé les entraînements on pouvait se retrouver le soir en bande pour se foutre sur la gueule juste pour le plaisir ! À dix-huit ans, il fallait s'affirmer, quoi ! C'est vrai qu'on était un peu barjot ! Le but, le déclencheur étaient un peu physiques. Moi je sais que j'aimais bien, avec beaucoup de mes potes, savoir de quoi on était capable. L'affirmation de soi, "mater" l'autre ! » (Georges Rouge)

Pour Valérie, la force mentale et physique semble être une valeur très présente. Cette notion occupe une place importante tout au long de son discours. Elle utilise principalement un vocabulaire imagé prônant des « valeurs de virilité » comme le formule Mauger (1998).

« J'ai vécu assez mal, je trouvais que c'était un peu la loi de la jungle. Les 9^{ème} les plus grands dominant sur les 7^{ème} donc nous. En fait, il fallait connaître les grands pour être bien intégré et du coup ils nous foutaient un peu dans la m... mais c'est vrai que moi je ne me laissais pas faire et du coup ils avaient compris qu'ils pouvaient pas rigoler. » (Valérie)

« Il faut savoir s'défendre c'est l'adolescence, il faut... marquer son territoire en fait... c'est vraiment ça. Après est-ce que c'était mieux dans les autres cycles, je ne pense pas... c'était juste, il ne fallait pas être faible, il ne fallait surtout pas être faible. » (Valérie)

« J'étais très faible du coup j'pense qu'elle [son assistante sociale] en a juste profité... de ma faiblesse, parce que je n'osais rien dire en plus j'étais une personne très timide et réservée, les deux à la fois. J'osais rien dire et j'avais peur et elle voyait ça et j'pense qu'elle s'est dit "allez... une proie faible" et j'avais juste 18 ans donc je pense qu'elle ne pas prise au sérieux... voilà c'est une femme qui est très dure, mais je pense que c'est une très bonne assistante sociale parce qu'elle m'a quand même donné du caractère. Elle était très très dure avec moi, mais après ça j'me suis dit il faut plus que je me laisse marcher dessus... » (Valérie)

Nous avons aussi retrouvé ces valeurs dans le discours d'Elias. Nous avons constaté une forme de fierté qu'il souhaite maintenir malgré son statut de « sans domicile fixe ». Au fil de l'entretien, nous remarquons qu'il accorde une grande importance aux valeurs fortement représentées dans le milieu populaire, notamment celle de la débrouillardise.

« C'est à dire, je ne vais pas venir à un rendez-vous en mode clochard pour faire pitié, pour montrer que je galère... je ne leur montre pas plus que je galère. Je garde aussi mon honneur, ma fierté, pas besoin d'étaler ma galère. » (Elias)

Elias affirme également : « Suis en mode soldat... je me débrouille. J'essaye de me tenir un maximum propre. » En parlant de son père, il déclare : « J'ai pris tout ce qu'il devait me donner, je suis sans regret. Ça m'a endurci tout ce que j'ai vécu. »

À la question « Tu faisais comment pour trouver tes emplois ? », Elias répond :

« J'allais en fait avec mon CV, dans des boîtes d'intérim et je faisais des CV pour la boîte... je regardais les spécialisations des boîtes, j'en savais un peu, mais pas tout. Je regardais des CV des gens qui avaient fait les mêmes métiers. Par exemple pour les entreprises de nettoyage, tu dis que tu sais travailler avec une monobrosse, tu sais nettoyer des vitres et il n'y a pas beaucoup de gens qui savent faire ça. Il y a une technique pour faire ça. Donc voilà à partir de beaux CV j'ai pu rentrer dans les boîtes et j'ai regardé les gens et j'ai appris comme ça. Bon j'apprends vite et j'assimile vite aussi... » (Elias)

Valérie a également démontré une certaine « débrouillardise » lorsqu'elle a quitté l'aide sociale après avoir été soutenue financièrement durant trois mois. Elle déclare ne pas supporter le contrôle pratiqué par l'institution. Elle trouve rapidement des jobs qui lui permettent un minimum d'autonomie, mais ils restent toutefois précaires. Elle a conscience que cette situation n'est que momentanée et décide de reprendre sa formation à l'ECG en cours du soir :

« J'ai commencé à faire du baby-sitting, je devais être payé 600.– par mois, mais j'ai fait un mois... Ensuite j'ai travaillé à la patinoire de novembre 2011 jusqu'en avril 2012 ; ensuite j'ai trouvé un autre travail en décembre 2012, donc là j'avais trois travaux, avec une personne handicapée que j'accompagnais la journée et je faisais ses repas, le ménage, les courses, on sortait aussi, ça j'ai fait pendant 2 ans. » (Valérie)

Il est intéressant de constater que pour grandir, être quelqu'un ou simplement être reconnu en tant qu'adultes, Valérie et Elias semblent avoir besoin d'être « bousculés » par les adultes qui gravitent autour d'eux. L'accompagnement institutionnel ou l'éducation parentale, perçus par ces jeunes comme étant quelque chose de « dur » dans un premier temps, sont alors valorisés au moment de l'apprentissage de l'âge adulte.

« Ça m'a fait grandir, parce qu'elle [son assistante sociale] a rien fait à ma place, mais rien du tout, elle m'a laissé tout faire, c'est mes démarches de passeport c'était la m... J'ai quand même pris une année et demie à avoir un passeport vu qu'elle m'a laissé tout faire, elle s'en foutait complètement, elle me disait rien. Non elle m'a fait grandir [...] elle me jugeait quand même parce qu'elle me regardait vraiment de très haut [...] je me suis sentie jugée, mais c'est une femme qui est forte quand même je pense. Je l'admire. On dirait pas [rire gêné]. » (Valérie)

« J'ai des parents qui malgré tout nous ont donné une bonne éducation. On nous donnait des heures on les respectait, on avait peur de notre père, mais pas physiquement. Il nous a bien appris à nous faire peur, à se faire respecter [...]. Au tout début je parlais mal de lui, mais ça peut se comprendre avec ce que je vivais, mais il nous a donné une très bonne éducation. Même quand on était à table, on ne devait pas parler. » (Elias)

La dernière phrase d'Elias peut également nous faire penser que l'échange verbal lors du repas, surtout pour les enfants, est moins courant dans certaines cultures. En effet, les comportements à table sont des modèles de comportement socialement acceptés selon le système de valeurs de la société ou des groupes sociaux et qui régissent les conduites individuelles et collectives. Il s'agit de normes informelles qui, tout en n'étant pas l'objet d'articles de lois, sont supposées être respectées par les individus. Dans ce cas, on parlera plus volontiers de mœurs, de coutumes.

6.2 Facteurs de précarisation de la jeunesse populaire

Nous avons interviewé de jeunes adultes issus pour la majorité de la classe populaire. Précisons que des facteurs de précarité s'additionnent à leur statut social. Nous entendons par précarité une forme d'instabilité, de fragilisation et d'incertitude de conserver et/ou récupérer une situation acceptable. Ces facteurs de risque qui touchent une fraction de la classe populaire dans notre société sont principalement l'immigration, la monoparentalité ainsi que les familles nombreuses. Dans ce chapitre, nous associons la notion de précarité aux trajectoires des jeunes adultes issus de la classe populaire.

6.2.1 L'immigration

Stéphane Baud, auteur de *Que reste-t-il de la jeunesse populaire* (2011), s'interroge sur l'importance du facteur de migration, qui se combine à la notion de classe populaire. Par ailleurs, Genève est notamment une région connue pour sa diversité culturelle ; sur les huit jeunes que nous avons interrogés, quatre sont issus de la migration et ont des parents qui bénéficient également de l'aide sociale.

L'aspect migratoire est un facteur de risque qui peut placer l'individu face à des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. En effet, la connaissance des coutumes et l'apprentissage d'une autre citoyenneté peuvent provoquer une forme d'acculturation. Celle-ci consiste à faire le deuil d'une partie de sa culture d'origine et à intégrer en partie, voire entièrement, la culture du pays d'accueil. De plus, les formations acquises dans le pays d'origine peuvent ne pas être reconnues, voire être dévaluées en Suisse. De même, un réseau social (soutien familial et économique, garde d'enfant, réseau professionnel) est, dans notre société une ressource nécessaire, qui fait parfois défaut lors de difficulté d'insertion.

Pour développer ce qui précède, nous nous sommes appuyés sur la situation de Valérie, qui illustre clairement sa perte de repères entre son devoir de loyauté envers sa culture d'origine et son envie d'autonomie au sein de sa culture d'accueil. En effet, lorsqu'elle doit procéder à des démarches administratives en vue d'une insertion à long terme, notamment par sa demande de naturalisation, elle en est empêchée par sa mère, qui refuse de lui transmettre les documents nécessaires à sa réalisation.

À la question « Quand tu étais en foyer, tu n'avais pas droit à l'aide sociale? », Valérie répond :

« Si, en fait c'était en cours, mais ça prend énormément de temps et comme je n'avais pas tous mes papiers avec moi, ils étaient restés chez ma mère, elle ne voulait pas me les rendre du coup j'ai dû tout refaire et ça m'a pris un temps fou et je suis allée à l'aide sociale et je n'avais toujours pas mes papiers... »
(Valérie)

Nous émettons l'hypothèse que cette demande est un moyen de simplifier sa situation socio-économique d'une part et, d'autre part, une forme de rupture familiale inconsciente, le besoin de se rattacher à sa culture d'adoption. Selon l'article d'Arnaud Frauenfelder *Les décisions de naturalisation de la « deuxième génération » en Suisse : symptôme d'une rupture ou d'une continuité inter-générationnelle ?* (2008), l'attitude de Valérie nous laisse penser qu'elle s'appuie sur une logique « d'acquisition sécurité ». En effet, elle s'appuie sur une causalité externe (la formation, les actions administratives, l'emploi) lui permettant de légitimer sa demande de naturalisation vis-à-vis de sa famille.

Par ailleurs, nous imaginons qu'il est difficile pour la mère de Valérie d'accepter que cette dernière se détache de ses origines en ne répondant plus aux attentes de son entourage quant à son rôle au sein du groupe familial.

« En fait, j'ai toujours été très responsable, chez ma mère j'étais la deuxième maman, comme j'étais la plus grande, du coup ça me paraissait normal, mais, c'est vrai qu'après j'me dis je n'avais pas à faire ça, c'était son travail à elle de faire, pas à moi. Et ça, en réponse à ça, j'ai bien fait de partir parce qu'elle allait continuer encore... » (Valérie)

6.2.2 Monoparentalité, familles nombreuses

Élever seul-e un ou plusieurs enfants n'est en soi pas un facteur de risque. Cependant, lorsque s'ajoutent à cette situation des problèmes d'ordre économique (chômage, dettes, bas revenus), cela peut conduire les familles nombreuses ou monoparentales à la précarité. En effet, les familles les plus représentées à l'aide sociale sont, notamment, celles construites sur un modèle « monoparental précaire » ainsi que celles avec trois enfants ou plus. Par exemple, Jennifer, aînée d'une fratrie de trois enfants, élevée par sa mère, nous fait part de son soutien financier auprès de sa famille qui peine à terminer les fins de mois. En parlant de sa mère, elle

déclare : « Je devais lui donner quelque chose. Parce que sinon ça aurait fait qu'elle n'arrive pas à payer le loyer vu qu'il lui manquait de l'argent. Donc ça faisait un trou dans le budget. C'était aussi pour elle. » (Jennifer)

En conclusion, les statistiques³ ainsi que nos constats lors de l'analyse de notre travail, démontrent que les facteurs mentionnés ci-dessus, présents dans le parcours des jeunes issus de familles populaires, accentuent les difficultés d'insertion sociale et professionnelle. De ce fait, ces jeunes entrent dans le système scolaire dotés de capitaux culturels plus faibles et avec des inégalités sociales et se confrontent à un « monde » potentiellement étrange et étranger dont ils ne maîtrisent pas toujours les codes sociaux en vigueur tenus pour allant de soi.

6.3 Insertion socioprofessionnelle

6.3.1 Un certain décalage

Dans le cadre scolaire, les jeunes sont confrontés à des enseignements issus de la classe moyenne salariée dont les savoirs, les attitudes et le langage diffèrent pour la plupart des apprentissages acquis au sein du groupe familial. Selon Daniel Thin (2005), les familles populaires dont les enfants sont scolarisés doivent s'adapter à des logiques éducatives établies par la classe dominante. Cette théorie est également appuyée par Gérard Mauger (2009), qui explique que les familles les plus démunies ont des lacunes quant au fonctionnement du système scolaire. En effet, elles transmettent des savoirs – notamment un langage – et des savoir-faire propres à leur culture d'origine qui disqualifient leurs enfants sur le plan scolaire.

Par ailleurs, selon Alonzo et Hugrée (2010) en comparant la jeunesse populaire du passé à celle d'aujourd'hui, on constate que la jeunesse populaire actuelle est de plus en plus exclue socialement (chômage, aide sociale, éloignement du marché du travail) tout en étant partiellement intégrée sur l'axe culturel (consommation de biens, participation aux valeurs dominantes). Celle d'hier, en revanche, était intégrée socialement, dans un contexte économique favorable, mais exclue culturellement (accès limité à la scolarité).

De ce fait, les critères qui définissent la classe populaire d'aujourd'hui n'ont pas de frontières claires qui puissent la circonscrire. Ainsi nous nous sommes appuyés sur l'association de plusieurs critères observés lors de nos analyses telles que la profession et/ou la formation des parents⁴, la situation géographique et économique

³ Annexe 3 : *Les jeunes adultes à l'aide sociale (OFS), 2009 pp. 90-94*

⁴ Voir tableau synoptique à la page 24

de leur quartier d'habitation et le niveau de formation des jeunes. Toutefois, le simple fait de rencontrer des jeunes sans formation et au bénéfice de l'assistance nous a déjà donné une indication sur leur niveau social. En effet, le fait de ne pas avoir d'autre source de revenu (par exemple un soutien familial) ni de formation qualifiante achevée démontre un capital économique et culturel relativement faible et les inégalités sociales profondes des « chances » d'accès à l'aide sociale, variant sans doute de manière inversement proportionnelle à la position sociale occupée dans l'espace social. Or, comme le mentionne Pierre Bourdieu (1979), ces deux capitaux sont déterminants dans la construction de l'espace social des sociétés développées telles que la nôtre, de la position sociale occupée dans cet espace et du style de vie et rapport au monde qui en découlent.

Enfin, nous souhaitons soulever un point important. Nous avons rencontré un jeune homme d'un milieu social plus élevé dont les parents exerçaient des fonctions à responsabilité (enseignement et direction d'un service d'une institution médicale genevoise). Doté de tous les capitaux de par son origine sociale, Nils n'a ni formation qualifiante ni situation stable. Son parcours l'a amené aux portes de l'assistance, dont il est à l'heure actuelle toujours bénéficiaire. Nous expliquerons dans un prochain chapitre les raisons probables de sa situation précaire et pourquoi il fait figure « d'exception » (qui confirme la règle en quelque sorte) face aux autres jeunes adultes que nous avons rencontrés.

6.3.2 Le cycle d'orientation, une transition parfois chaotique

S'il n'est pas atypique d'être en rupture scolaire et de provenir de la classe populaire, il est toutefois essentiel de s'attarder sur les singularités singulières qui vont au-delà de la singularité sociale de l'élève. En effet, selon Millet et Thin (2007, p.41), il est pertinent d'étudier les parcours de rupture scolaires en regardant « comment se conjugue et se combine, à l'échelle des histoires individuelles, un certain nombre de conditions sociales, de possibilités familiales, scolaires et juvéniles ». Le passage au cycle d'orientation peut marquer le début d'un processus de rupture de formation.

Les jeunes que nous avons rencontrés ont pour la plupart vécu des difficultés de l'ordre de l'apprentissage durant leur parcours scolaire obligatoire ou post-obligatoire. Pour d'autres, nous avons remarqué que ce sont des difficultés familiales qui les ont amenés vers une rupture de formation. Comme pour le chapitre précédent nous avons mis en avant des similitudes dans leur scolarité ainsi que des histoires individuelles qui font la singularité de chacun⁵.

⁵ Pour des questions de longueur de texte, nous n'avons pas décrit toute les singularités de chaque parcours, mais uniquement les éléments que nous avons trouvés pertinents et en lien avec notre questionnement théorique.

Tout d'abord, nous avons constaté que la plupart des jeunes interrogés ont effectué leurs trois années de cycle d'orientation avec des fluctuations de niveaux. Seuls trois d'entre eux ont eu un parcours scolaire linéaire durant cette période. Tous sont sortis de l'école obligatoire avec le projet de poursuivre leur scolarité. Cependant, c'est durant leur parcours en secondaire II que plusieurs d'entre eux ont mis fin à leurs études sans autres perspectives de formation qualifiante. En effet, Bolzman, Eckmann-Saillant et de Rahm (1994, p.31) définissent « la rupture de formation comme une sortie du système de formation sans achèvement d'un parcours de formation post-obligatoire, sanctionné par un diplôme ».

Ceci est appuyé par un rapport du Département de l'insertion publique *Aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation* datant de 2007. Ce texte confirme que c'est au moment de la transition entre l'école obligatoire et l'enseignement post-obligatoire ou au cours des deux premières années du secondaire II que ces jeunes sont confrontés à une rupture dans leur parcours de formation. Cette rupture constitue également un facteur de risque élevé de précarité.

Dans un premier temps, nous avons souhaité comprendre comment les jeunes adultes perçoivent aujourd'hui cette période de scolarité, aussi synonyme d'une période importante de changements chez l'adolescent. C'est pourquoi nous les avons interrogés sur leurs vécus durant la période du cycle d'orientation ainsi que sur les représentations qu'ils en ont. Afin de rendre notre analyse plus vivante, voici quelques phrases qui illustrent bien leurs ressentis durant cette période. À la question « Qu'est-ce qu'évoque le cycle d'orientation pour toi ? », les jeunes ont répondu : « Euh, des enfants. J'étais encore une enfant [rire]. » (Jena) « Le paradis [rire]. Voilà, ouais, j'ai fait beaucoup le con quoi. Non c'était tranquille. En apprentissage, quand il y a eu les cours, c'était plus dur. » (Joël) « J'étais con, ouais. Vraiment, je n'avais rien compris. » (Elias)

Nous pensons que ces trois personnes ont vécu cette période en profitant de l'instant présent, sans réelle projection vers l'avenir. Toutefois, nous ressentons une forme de regret d'une belle époque révolue dans les deux premières affirmations. Quant à Elias, il s'agirait plus du regret d'avoir manqué quelque chose d'important.

Voici d'autres témoignages :

« Ça a très mal commencé, ça a pas si mal fini... mais le cycle ça évoque... au début la solitude pour moi et... pas l'inquiétude de l'avenir, j'étais pas conscient de ça à cette époque, mais c'était un peu... pas rentrer dans la vie d'adulte, mais rentrer dans une autre vie et ça s'est pas si bien passé que ça. » (Nils)

« ...Ouf... euh... c'était un peu chaotique quoi... ouais parce que c'est là où tous les conflits, les problèmes que j'ai eus et les conflits qu'ai eus avec euh... a commencé donc du coup euh... fin ouais c'est euh... une partie un peu chaotique...[rire nerveux]. » (Brice)

Ou encore : « C'est chaotique le cycle d'orientation, cha-o-tique, c'est une période que je n'ai pas du tout aimée. » (Valérie)

Nils, Valérie et Brice décrivent quant à eux une étape douloureuse qu'ils ont vécue durant leur scolarité obligatoire. En effet, cette « transition » constitue une étape intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte qui peut mettre le jeune face à des dilemmes dans ses choix et ses comportements. C'est sans compter les effets d'éventuels facteurs biologiques et externes aux jeunes, tels que l'environnement familial et/ou amical.

« J'étais un peu renfermée on va dire... c'est là où j'ai commencé à me sentir un peu grande... quand j'étais en 6^{ème} année et que j'allais aller au cycle d'orientation c'était un peu la peur des autres, des grands et pis je... je redoutais ce moment, mais après au final ça s'est plutôt bien passé. » (Jennifer)

Pour David, « C'est un peu l'époque où tout se joue quoi. C'est un peu... c'est un peu là qu'on construit notre avenir. »

Jennifer évoque cette période avec encore passablement de fragilité. Elle prend peu à peu conscience des changements qu'elle va devoir affronter. Quant à l'affirmation de David, elle nous laisse penser que cette période semble avoir été angoissante pour lui dans la mesure où il définit les choix d'avenir durant le cycle d'orientation comme réhibitoires.

Tous ont vécu cette étape de vie accompagnés de sentiments d'ordre émotionnel et affectif qu'ils ont dû apprendre à gérer. De ce fait, les jeunes ont mis en place des stratégies de protection, par exemple un fort investissement dans la relation au groupe de pairs. Ce dernier constitue, selon Millet et Thin, « un rempart symbolique rassurant et recherché dont l'effet de socialisation exercé en retour sépare davantage encore les collégiens des normes et des règles scolaires comme de la scolarisation » (2006, p.16).

6.4 Importance des pairs

La construction d'une appartenance par le phénomène de bande ou la quête de rattachement à son territoire était déjà par le passé porteuse de sens dans la « culture de rue », comme l'évoque George Rouge, ancien éducateur de foyer. Selon Mauger (2009, p.92),

« Le monde des bandes occupe une position centrale dans l'univers délinquant, mais on peut désormais y distinguer deux pôles. Le premier – celui des jeunes encore scolarisés – reste sous-tendu par la logique agonistique des "blousons noirs" ou des "loubards", valorisant le courage, l'esprit rebelle et un "virilisme agressif"... ces luttes symboliques participent à la construction des "réputations". »

David dit ne pas s'être beaucoup appliqué dans les matières scolaires et avoir eu des difficultés lors des cours. Son discours nous laisse penser que le groupe de pairs a joué un rôle rassurant et l'a amené à faire abstraction de sa réalité scolaire. Toutefois, cela lui a permis de trouver une place dans un groupe social restreint, ce qu'il n'a pas réussi à obtenir dans le cadre institutionnel et familial.

« Je pense pas que ce soit les cours en lui-même. C'est vraiment la fréquentation qui joue tout, je pense... Ouais c'est ça, ça joue tout. Les mauvaises fréquentations ouais clairement ! Je pense ouais. En bonne partie ouais. Je traînais avec des gars de ma classe ou des potes de foot, j'en sais rien quoi. » (David)

Le vécu de Brice rejoint la constatation de Millet et Thin, qui soulignent : « l'attrait des pairs (dont ils partagent les conditions, les difficultés, le quartier) qui rassure et protège du monde (hostile et stigmatisant) des "autres". » (2006, p.16) En effet, Brice n'a pas eu de difficultés d'apprentissage. Il a cependant vu ses résultats chuter suite à des conflits familiaux, principalement avec son beau-père. Il met alors au second plan sa scolarité et trouve refuge auprès de son groupe d'amis : « mes devoirs ou ce genre de choses j'en avais littéralement rien à foutre... fin désolé de dire ça comme ça... » (Brice)

En parlant de ses relations amicales, ce jeune déclare :

« C'est un peu la partie positive en fait... donc c'est, je pense ce qui m'a permis de pas péter un plomb [rires]. Mais bon c'est aussi à double tranchant parce que je me suis un peu... comment dire... créé une sorte de bulle à travers mes amis et tout ça et euh... c'est ce qui avait le plus d'importance disons quoi... en même temps ça m'a fait un peu stagner. Vous voyez ce que je veux dire ? 'Fin... c'est-à-dire qu'y avait des problèmes qui devaient être résolus sur le plan familial. » (Brice)

David, quant à lui, nous a expliqué la nature de ses « mauvaises fréquentations » de manière réservée. Il a confirmé que l'absentéisme en classe et l'usage de drogue douce a contribué à compromettre sa réussite scolaire. Ceci rejoint les considérations de Millet et Thin (2005b), selon qui « L'adoption à l'école de certains aspects de "la culture de provocation" par les collégiens est alors l'envers du décor scolaire de leur dépréciation symbolique et sociale » (p.4). Nous émettons l'hypothèse que, ne répondant pas aux normes de réussite, David adopte une stratégie lui permettant d'être légitime auprès de son groupe d'amis et ainsi d'acquérir un sentiment de valorisation reflété par ce dernier. À la question « Que veux-tu dire par mauvaises fréquentations? Louper les cours, fumer des joints? », il répond : « Ouais, louper les cours, clairement ! T'as dit les deux mots qu'il fallait... » (David).

Toutefois, nous avons pu observer des profils plus inattendus, comme celui de Nils. En effet, nous avons constaté durant l'entretien, en observant sa facilité d'expression et son discours clair et concis, que ce jeune homme avait un capital culturel relativement élevé. Celui-ci semble lui valoir la disqualification de ses camarades de classe. Il vit mal ce rejet et cherche à se faire remarquer afin d'être accepté par ses pairs. Par conséquent, il adopte un comportement dit « anti-scolaire » : il se met à fumer, se désintéresse de ses études et arrête le sport, qui occupait pourtant une place importante dans son quotidien. Cette nouvelle attitude lui concède une place auprès de son nouveau groupe. Ceci rejoint l'analyse de Millet et Thin (2006, p.15), selon qui

« Les complicités solidaires issues de la relation avec les pairs placent fréquemment les collégiens dans une double contrainte, celle liée aux exigences scolaires et celle de satisfaire aux normes de la sociabilité juvénile populaire. »

Nils déclare :

« J'ai débarqué au cycle avec d'autres personnes qui n'étaient pas forcément... moi. J'avais l'habitude de dire bonjour aux gens, qu'on me réponde, là je me suis retrouvé un peu tout seul par rapport à d'autres histoires... » (Nils)

Ces paroles étayent un sentiment d'exclusion, que Nils exprime avec des mots forts. À la question « Qu'est-ce que cela évoque pour toi, le cycle d'orientation ? », il répond : « Au début, la solitude pour moi et... pas l'inquiétude de l'avenir, j'étais pas conscient de ça à cette époque, mais c'était un peu... pas rentrer dans la vie d'adulte, mais rentrer dans une autre vie et ça s'est pas si bien passé que ça » (Nils).

Nous pensons que la métaphore de Nils « rentrer dans une autre vie » décrit le changement dont il a besoin pour se sentir intégré en s'appropriant des comportements attendus par le groupe de pairs.

6.5 Difficultés d'apprentissage et d'accès à la formation

6.5.1 Difficultés scolaires

David déclare : « 9^{ème} atelier j'ai fait. C'est le plus bas quoi... ». Pour David comme pour Joël, l'école obligatoire a été synonyme de difficultés d'apprentissage. Ils remettent en question les classes les plus dévalorisées telles que « la classe atelier » ou les cours du SCAI. En effet, l'orientation vers des classes atypiques provoque dans un premier temps une forme d'appréhension chez les jeunes. Ces filières peuvent être stigmatisantes aux yeux de la société. Toutefois, par nécessité de défendre leur dignité, ils finissent par valoriser les apprentissages inculqués dans ces classes qu'ils jugeaient « être pour les nuls » au premier abord. Nous établissons un lien avec l'analyse de Ugo Palheta qui évoque

« Les jugements, souvent ambivalents, formulés par les relégués eux-mêmes, partagés entre la claire perception du stigmate qui pèse sur ces dispositifs, et dont dérive la nécessité permanente de défendre leur dignité » (2011, p.371).

À la question « Comment as-tu vécu le changement de section de B à Atelier ? », Joël répond :

« Euh... bin au début je devais pas aller en Atelier. Euh je croyais que c'était pour ceux qui après ils feront rien de leur vie, je voulais pas y aller et mes parents non plus, mais les profs ils ont dit ouais on a pas d'autre choix parce que j'ai doublé deux fois en primaire donc je pouvais plus redoubler au cycle donc oui j'ai été en Atelier pis au début je stressais un peu de comment ça allait se passer si c'était vraiment ce que je pensais. Pis j'ai vu que c'était tout le contraire. Qu'on travaillait quand même, mais à la fin il y avait quand même un diplôme et euh bin après c'était vraiment euh plus tranquille qu'en B. Travailler avoir des devoirs, y avait pas d'anglais euh y avait pas d'allemand bon euh ils étaient concentrés sur les branches principales quoi. C'était beaucoup plus simple qu'avant. » (Joël)

Quant à David, il déclare :

« Bin... mon but premier c'était de trouver un apprentissage, vu que je visais pas le collège ou l'école de comm... Heu... j'en ai pas trouvé alors je suis allé au SCAI au préapprentissage aux Palettes, et ça contrairement à ce que je pensais ça m'a pas mal aidé ouais. Contrairement à toutes les idées que je me faisais, en fait ils te forment pas mal pour les tests que tu vas passer pour rentrer au CEPTA... » (David)

Lors de l'entretien avec Jena, cette dernière s'est décrite comme une jeune fille non scolaire trouvant peu de motivation lors de sa scolarité : « Je n'ai jamais été école... Je n'ai jamais trop aimé l'école, mais j'écoute en classe, je suivais, mais sans plus. » Lors de sa huitième année au cycle d'orientation, alors qu'elle a réussi à passer de la section générale à une section supérieure (moderne), elle rencontre des difficultés scolaires. Durant cette même année, ses parents se séparent. Jena est alors confrontée à une accumulation d'éléments survenus à un moment clé de sa scolarité amorçant un processus de rupture de formation.

« C'était en fait très difficile pendant cette période-là, mes parents ils ont divorcé... j'allais une semaine chez ma mère une semaine chez mon père. Euh... ma mère travaillait jusqu'à 20h-21h, mon père était jamais là. Donc non j'ai pas eu un énorme appui de leur part à cette époque-là. Pis, bin j'étais là, toute seule avec mon frère, tu vois je devais aller le chercher à l'école, lui faire à manger, à midi, le soir. » (Jena)

Les circonstances font qu'elle se retrouve souvent seule face à ses obligations scolaires. Les appuis externes tels que les cours de rattrapage ne l'intéressent pas et

ses enseignants lui proposent de doubler afin de pouvoir rester dans cette section. Ceci la décourage et elle refuse. Nous pensons qu'il est difficile pour Jena d'accepter de rester une année supplémentaire à l'école. Elle a préféré finir sa scolarité à un niveau inférieur, mais plus rapidement :

« Pour que je puisse rester en moderne, il aurait fallu que je double et donc... j'avais pas envie de doubler. Ça m'avait saoulé et du coup j'ai passé en générale... j'ai préféré passer en générale plutôt que doubler ma huitième » (Jena).

Elle termine sa dernière année en générale et entre au secondaire I, à l'École de culture générale. Les exigences sont plus hautes, elle est moins suivie par les professeurs et ses notes s'effondrent. Jena développe progressivement un désintérêt pour ses études et décide de ne plus se rendre au cours. « J'ai décidé d'arrêter au mois de mars et en fait je m'ennuyais trop... ensuite de ça pendant un an comme ça j'ai galéré, j'ai rien fait du tout. » (Jena)

6.5.2 Culture anti école

Au travers des différents discours, les jeunes adultes mettent en avant les attitudes qu'ils ont adoptées durant le cycle d'orientation. Leurs propos nous ont laissé percevoir des comportements faisant référence à la « culture de l'anti-école » étudiée par Paul Willis (2011). Ce dernier a mené une enquête auprès de jeunes issus de la classe ouvrière des années 1970. Il décrit une culture marquée par des valeurs populaires que nous avons précédemment citées telles que la force physique et l'importance de l'expérience acquise par le travail manuel, alors valorisé par le milieu ouvrier.

Millet et Thin (2007) amènent également cet aspect « anti-scolaire », mais de manière différente. En effet, ils parlent d'évitement des activités scolaires de la jeunesse actuelle telles que les pratiques buissonnières, le refus de travailler ou l'absentéisme en réponse aux disqualifications scolaires qu'ils vivent. Ces difficultés scolaires tendent à rapprocher le jeune d'un milieu rassurant et familier tel que le groupe de pairs, avec qui il partage les expériences et les codes sociaux (comportements, langage et codes vestimentaires) généralement contraires aux normes institutionnelles. Des tensions se créent, amenant le jeune « à se retirer davantage du jeu scolaire et à "surinvestir" la relation avec les pairs » (Millet & Thin, 2007, p.47).

Contrairement à celui des années 1970, le contexte politique et économique d'aujourd'hui ne permet plus aux jeunes des classes populaires d'entrer sur le marché du travail précocement, notamment dans le secteur manuel comme cela a été le cas autrefois. , l'entrée dans des métiers manuels passe par une formation professionnelle qui accorde plus d'importance à la culture et savoir scolaires que par le passé. (Palheta, 2012)

Ainsi, ces jeunes ont le choix entre deux possibilités, étudier ou « rester sur la touche ».

Outre l'exemple de Jena précédemment expliqué, le profil d'Elias nous rappelle également cette culture. En effet, il met fin à son apprentissage suite à un accident. Engagé sur un chantier comme aide maçon, il découvre le monde du travail. Il entre dans une période d'autonomie financière, acquiert des biens matériels et profite pleinement de l'instant présent. Cet emploi le valorise : il appartient à une équipe d'adultes et a du plaisir à se lever le matin.

« J'ai pu compléter tout de suite la dette. Après j'ai continué à travailler là-dedans, tout allait bien pour moi. Je me réveillais content tous les matins. J'arrivais sur les chantiers ils étaient tous contents, on travaillait tous. Les mercredis après-midi je recevais ma paie sur le compte, j'avais 1500.-. Ça, ça ne m'était jamais arrivé. Ça m'a vraiment plu de continuer dans ce système-là quoi. » (Elias)

Cette expérience professionnelle l'éloigne du parcours scolaire. Bien que son contrat de travail ne soit pas renouvelé, il fait le choix de ne pas reprendre le CEPTA, malgré sa promotion en première année. Ceci rejoint les propos de Willis :

« La culture anti-école lisse la transition vers le travail et crée des appétits que le travail manuel satisfait merveilleusement. "Les gars" se retrouvent tout à coup avec plus d'argent de sorte qu'il est possible de sortir tous les soirs, d'acheter des vêtements neufs et de boire un coup quand ils veulent. Et il est excitant de travailler avec des gens plus âgés et plus durs dans des conditions brutales – de survivre et d'être accepté là où d'autres n'y seraient pas parvenus. » (Willis, 2011, p.198)

Hormis les difficultés d'apprentissage des jeunes, l'accessibilité à la formation professionnelle et à l'apprentissage s'est considérablement complexifié depuis les années 1990, comme l'explique Michel Schweri, journaliste et intervenant à la HETS de Genève. Toutefois, si l'offre des places d'apprentissage n'a pas forcément diminué ces dernières années, il semblerait que, dans certains secteurs, l'offre dépasse la demande tandis que, dans d'autres, la main-d'œuvre manque.

Selon Michel Schweri, la Suisse a connu au début des années 1990 une réelle stagnation de l'emploi. Le pays tout entier, et particulièrement le canton de Genève, a démontré une véritable volonté de se démarquer des autres secteurs en privilégiant l'expansion du secteur tertiaire et, plus encore, en introduisant du tertiaire dans le primaire (machines et commandes numériques, tracteurs automatiques et télécommandés, etc.) et dans le secondaire (informatisation des machines et des procédures et comptabilité des coûts de production)⁶.

⁶ Michel Schweri, cours G-Inter, insertion professionnelle et entreprise sociale, Hets, (04/04/2011)

En théorie, la création d'une spécialisation qui demande des compétences plus approfondies, plus techniques et plus détaillées devrait créer des emplois supplémentaires. Toutefois, cette spécialisation semble apporter des effets inverses, par exemple, la perte de la valorisation du statut « technique » du travailleur chez les hommes dans le secteur secondaire. Par conséquent, ceci a peut-être contribué à catégoriser les jeunes travailleurs issus des classes populaires en deçà de leurs véritables compétences manuelles et techniques.

7. De la formation à l'aide sociale

Certaines complications issues des trajectoires vécues par ces jeunes adultes ne sont pas des raisons suffisantes pour les amener sur les rails de l'assistance. En effet, nous avons observé au chapitre précédent qu'il était plus probable qu'ils se dirigent vers le chemin de la précarité lorsque plusieurs facteurs « à risque » étaient réunis dans un contexte précis. En effet, les valeurs populaires dominantes, la nature du statut familial dans lequel ils évoluent, le passage difficile du cycle d'orientation pour certains, sont des éléments importants qui peuvent indiquer la fiabilité ou la fragilité de leurs objectifs socioprofessionnels.

De plus, comme nous l'avons précédemment cité, si les logiques éducatives établies par la classe dominante peuvent freiner l'adaptation de ces dernières chez les enfants issus des familles populaires (Thin, 2005), il n'est donc pas impossible que certains jeunes puissent se détourner des normes scolaires par un renforcement de la culture des pairs et par conséquent, par le renforcement d'une « culture anti-école » (Willis, 2011).

Cette dernière peut ainsi se révéler comme étant « dangereuse » dans la mesure où elle prépare le jeune à se détourner, avec fierté et dignité, de la voie des études.

Nous allons aborder à présent dans ce chapitre, les événements et les transitions déterminantes qui ont dirigé ces jeunes adultes proches d'une formation possible, voire envisagée, à l'assistance.

7.1 Transitions : événements marquants

« C'est l'amorce de rupture, là où tout a dégringolé »

Dans cette partie de notre recherche, nous avons estimé pertinent de mettre en exergue les transitions dans les parcours des jeunes, un facteur supplémentaire en vue d'appréhender l'aménagement de leur quotidien en tant que bénéficiaires de l'aide sociale.

Afin de donner une définition de la transition, nous avons choisi celle du dictionnaire Larousse : la transition est un « état, degré intermédiaire, passage progressif entre deux états, deux situations ». (Larousse, 2015)

Ainsi, nous abordons la notion de transition en comparant le modèle traditionnel de repères sociaux (fin des études, emploi, mariage, etc.) avec celui que nous avons mis en lumière par l'analyse de la singularité des parcours. En effet, nous avons constaté que le modèle traditionnel ne caractérise pas le parcours des jeunes que nous avons rencontrés. Un événement marquant ou une accumulation d'obstacles les ont amenés, dans un premier temps, à une rupture de formation, puis à rupture socioprofessionnelle les conduisant à solliciter l'aide sociale.

7.1.1 Éléments récurrents

Selon Olivier Galland (2011), dans le modèle traditionnel de « synchronie », les étapes pour accéder à la vie adulte sont claires, définies et se franchissent rapidement. En effet, la scolarité, la mise au travail ainsi que le mariage et la naissance d'un enfant, ont été des véritables repères dans la société. La « décohabitation », autrement dit le départ du noyau familial, avait lieu dans le but de former sa propre famille et d'assurer une ressource financière par l'intermédiaire d'une activité professionnelle. Cependant, la prolongation des études des jeunes ainsi que la difficulté d'accéder au marché du travail ont provoqué une « désynchronisation » des étapes de vie.

« Le modèle de synchronie qui voyait se succéder dans un temps relativement bref le franchissement des principales étapes d'accès au statut adulte a été profondément ébranlé par des transformations concernant le rythme des transitions vers l'âge adulte. » (Galland O. 2011, p.145) Aujourd'hui, la plupart des jeunes « décohabitent », vivent en couple ou font des enfants sans avoir terminé de formation et/ou sans avoir d'emploi. D'une part, ces étapes se traversent toujours plus tardivement et d'autre part, le laps de temps entre chaque étapes s'est également rallongé. C'est le cas de Jena, Brice, Valérie et Elias qui ont dû quitter le foyer familial.

Jena s'est retrouvée enceinte alors qu'elle habitait encore chez sa mère. En nous basant sur le modèle ci-dessus, nous pouvons dire que Jena a accédé au statut d'« adulte » en bousculant les repères sociaux traditionnels. L'annonce d'une grossesse cumulée à la rupture de formation et à l'inactivité socioprofessionnelle ont provoqué des conflits avec sa mère, qui lui demande de quitter le domicile.

« En fait, quand je suis tombée enceinte, ma mère elle m'a mise à la porte et comme je ne voulais pas rester à la rue j'ai demandé de l'aide [lieu d'action sociale]. Là, ils sont rentrés en compte, ils m'ont mis en foyer pendant ma grossesse. Et puis, j'ai trouvé un appartement avec le père de ma fille et j'ai continué à être aidée [aide sociale]. » (Jena)

François Dubet (1987) explique que l'entrée dans la « galère » se fait par trois types de ruptures : rupture avec le milieu familial, changement de système de référence, adoption de la logique de la « débrouille ».

C'est aussi le cas de Valérie qui, à 18 ans, a dû quitter le foyer familial alors qu'elle n'avait aucune situation stable, pas de revenu ni de logement. Ce « choix » semble avoir été très difficile à faire pour Valérie, qui exprime à plusieurs reprises durant l'entretien son besoin d'avoir un cadre sécurisant. Elle déclare :

« Ben on peut pas accepter ça parce que c'est quand même ma famille, je suis censée être proche d'elle, ils sont censés me protéger, ils sont censés m'encourager, mais je ne reçois pas ça. Ma famille c'est pas vraiment un pilier, mais j'aimerais tellement qu'elle le soit, mais j'peux pas la changer. » (Valérie)

En parlant d'un foyer pour jeunes adultes, elle ajoute :

« C'est vrai qu'on y passait pas beaucoup de temps, mais je m'y sentais intégrée parce qu'en fait les éducateurs ils étaient là, ils étaient avec nous, ils nous accompagnaient et je pense qu'on a encore besoin de ça quand on est des jeunes adultes en difficulté... » (Valérie)

7.1.2 Événement identifié comme déterminant

Plusieurs des jeunes que nous avons rencontrés ont vu leur quotidien se transformer suite à un événement marquant. Un accident, le rejet du foyer familial ou encore l'arrivée d'un enfant ont clairement marqué une étape dans leur vie, modifiant leur trajectoire. Toutefois, Jennifer et David n'ont pas vécu d'épisode spécifique caractérisant une rupture, mais plutôt une accumulation d'obstacles qui expliquent leur situation actuelle.

Jennifer nous confie ne pas avoir eu de difficulté lors de sa scolarité obligatoire. Cependant, durant le cycle d'orientation, ses parents divorcent et elle doit faire face à des difficultés de concentration. Malgré cela, elle réussit à maintenir le cap et effectue ses trois ans en section scientifique, puis entre à l'ECG et obtient son diplôme. Ensuite, elle prend une année de réflexion et entreprend des démarches qui lui permettent de s'inscrire à l'école d'hygiéniste dentaire. Parallèlement, elle est aidée financièrement par une institution et donne une partie de cet argent à sa mère qui assume seule Jennifer et ses deux sœurs. Après avoir réussi ses examens d'entrée, elle échoue trois mois plus tard. Ses notes ne lui permettent pas de poursuivre ses études. Jennifer décrit cette période de vie comme l'ayant déstabilisée, la laissant dans le flou quant à son avenir professionnel. Elle déclare :

« En fait, je m'attendais pas à être dans cette situation-là non plus... J'ai loupé mes examens et ça, je m'y attendais pas du tout à ça. Parce que si je n'avais pas échoué là, je serais en train d'étudier, je serai à l'école, là. » (Jennifer)

Elle ajoute que, après son échec scolaire,

« Au début, je faisais un peu rien de spécial, déprimée quoi. J'avais envie de rien faire déjà, triste, au début je ne faisais rien. Ensuite après, j'ai quand même fait des stages d'hygiéniste dentaire. » (Jennifer)

Par ailleurs, Jennifer semble être une ressource financière au sein du groupe familial, ainsi qu'un soutien puisqu'elle aide sa mère dans l'éducation de sa petite sœur. Nous émettons donc l'hypothèse qu'elle a pris le rôle du parent absent et endosse des responsabilités d'adulte qui l'éloignent de son statut d'étudiante, contrairement à d'autres schémas familiaux, dans lesquels ce statut prend une place à part entière, comme le formule Pierre Bourdieu :

« Le fait d'être placé en situation d'étudiant induit des tas de choses qui sont constitutives de la situation scolaire : ils ont leurs paquets de livres entourés d'une petite ficelle, ils sont assis sur leur mobylette à baratiner une fille, ils sont entre jeunes garçons et filles, en dehors du travail ils sont dispensés à la maison des tâches matérielles au nom du fait qu'ils font des études. » (1984, p.147)

Nous pensons que l'accumulation de certains facteurs tels que la précarité financière du groupe familial et la fragilisation de l'estime de soi renforcent les difficultés d'insertion. En effet, Jennifer semble se mettre beaucoup de pression, ce qui la place en situation d'échec scolaire.

Il en est de même pour David. Dans son cas, plusieurs paramètres l'amènent progressivement à une rupture scolaire et professionnelle. Tout d'abord, la famille déménage alors qu'il vient de commencer sa première année au cycle d'orientation. Nous imaginons qu'il a vécu une rupture avec un milieu familial auquel il était attaché, un quartier, ses « potes » et une institution connue. Parallèlement, certains facteurs biologiques liés à l'adolescence, qui s'additionnent à un milieu familial conflictuel, déstabilisent son parcours. En effet, ses notes baissent au fil des années et David termine en classe « atelier » au cycle d'orientation. Malgré des a priori, David s'inscrit au SCAI en vue d'un apprentissage.

« Bin... mon but premier c'était de trouver un apprentissage, vu que je ne visais pas le collège ou l'école de comm... j'en ai pas trouvé alors je suis allé au SCAI au préapprentissage, et ça contrairement à ce que je pensais ça m'a pas mal aidé... ouais. Contrairement à toutes les idées que je me faisais, en fait ils te forment pas mal pour les tests que tu vas passer pour rentrer au CEPTA... et ouais j'avais un prof qui sortait du lot aussi... il était vraiment sympathique et j'avais une bonne classe aussi je n'étais pas avec des petits.... ouais y avait clairement une bonne ambiance, contrairement à ce que je pensais et ils m'ont aidé à trouver l'apprentissage. » (David)

Cette formation lui offre de nouvelles perspectives et lui permet de reprendre goût à la scolarité. C'est avec confiance qu'il commence sa première année au CEPTA. Cependant, les conflits avec son beau-père envahissent ses pensées et David ne parvient plus à se concentrer sur ses études. Il met donc un terme à son apprentissage.

« Ouais ils font que ça en fait. De A à Z tu fais que des tests d'entrée et je suis arrivé là-bas j'ai tout "déchiré"... clairement... ouais je suis rentré au CEPTA comme constructeur métallique... puis... J'ai fait une année... où j'ai quitté à la fin de l'année... ouais parce que j'avais des petits problèmes ailleurs, les notes aussi ça jouait pas... » (David).

À la question « Que veux-tu dire par "avoir des petits problèmes ailleurs" ? », il répond : « Heu, bah c'était du côté familial quoi, j'avais un beau père c'était un peu un con et... ouais je n'arrivais pas trop à faire deux choses à la fois... ouais c'est ça » (David).

Comme le souligne Roger Jenni, conseiller social dans un cycle d'orientation :

« Un élève qui capote au cycle, c'est parce que très très souvent, très honnêtement c'est que ça capote dans sa vie privée aussi. Moi j'ai jamais connu un élève... [soupon] pas jamais... mais rarement brillantissime à l'école et qui a une vie sociale, familiale, très chaotique. » (Roger Jenni)

7.1.3 Rupture générationnelle

Dans le cas de Joël, c'est un accident survenu à la fin de son parcours au cycle d'orientation qui modifie sa trajectoire socioprofessionnelle :

« Euh bin en fait après le cycle euh bin il y a eu l'été, j'ai eu un grave accident. Euh j'ai eu un traumatisme crânien en juillet j'ai quand même euh... et après en euh fin août j'ai commencé un apprentissage et euh là des fois à la carrosserie ça allait bien et après bin y'a des pertes de mémoire qui sortent, tout ça. Le patron il était content de moi, mais à l'école c'était beaucoup plus dur. En cours, quand ils expliquaient des choses, je comprenais plus. D'un coup, ça a commencé même dans la rue. J'avais l'impression que tout le monde me regardait. J'étais, euh, paranoïaque, on peut dire comme ça et c'est là que ça a commencé les pertes de mémoire. J'suis allé faire un contrôle à l'hôpital et ils ont vu que c'est vrai à cause de l'accident... J'ai dû aller voir une neuropsychologue. J'avais plus les moyennes pour continuer l'apprentissage alors j'ai dû arrêter. J'ai fait un an d'apprentissage. » (Joël)

Par ailleurs, nous avons constaté que (les événements déterminants sont généralement suivis d'un changement de trajectoire qui déséquilibre le milieu familial. Par conséquent, nous nous sommes appuyés sur la théorie des contradictions de l'héritage de P. Bourdieu (1994), qui met en lumière les conflits intergénérationnels. Par exemple, l'accident de Joël a eu des répercussions sur son apprentissage et l'a amené à un arrêt de formation qui semble avoir affaibli la relation qu'il entretient avec son père.

Joël explique :

« Ça m'a fait beaucoup souffrir. Chez moi mes parents ils m'engueulaient parce que je n'allais pas en apprentissage, je n'arrivais pas trop à en parler de mes problèmes avec eux et après là ils ont compris que j'y arrivais pas. » (Joël)

L'inquiétude des parents, et notamment du père, est de constater que Joël semble avoir des difficultés cognitives suite à l'accident, ce qui l'empêche de se projeter dans un avenir professionnel. Nous émettons l'hypothèse que le père de Joël souhaite voir son fils s'impliquer davantage dans sa formation malgré ses limitations. En effet, le père, qui est lui-même à l'assurance invalidité pour des problèmes de dos, travaille dans un poste adapté selon ses limitations physiques. Afin d'illustrer ce qui précède, nous avons choisi deux citations de Pierre Bourdieu tirées de son ouvrage *La misère du monde*, dans lequel il détaille les enjeux de la transmission de l'héritage qui se construisent au sein du noyau familial.

« En premier lieu, pour continuer celui qui, dans nos sociétés, incarne la lignée, c'est-à-dire le père, et ce qui constitue sans doute l'essentiel de l'héritage paternel, c'est-à-dire cette sorte de "tendance à persévérer dans l'être". » (Bourdieu, 1993, p.711)

« Le désir du père, si réaliste soit-il au demeurant, s'amplifie parfois démesurément, au-delà des limites du réalisme [...] on rencontre ainsi beaucoup d'exemples de pères ou de mères qui, projetant sur leur fils des désirs et des projets compensatoires, lui demandent l'impossible. » (Bourdieu, 1993, p.713)

Joël décrit son père comme un « bosseur » qui accorde de l'importance à l'institution centrale de la société : le travail. À la question « Y a-t-il un élément dont tu es fier dans ta vie ? », il répond :

« Ouais, mon père, on peut dire. Par ce que c'est un bosseur lui. Il bosse à l'hôpital il est pâtissier enfin il était pâtissier. Il a dû se faire opérer du dos puis maintenant il est toujours à l'hôpital, mais il conduit les chariots. Il est toujours motivé à bosser ouais. On peut dire que c'est une fierté. » (Joël)

« En fait, euh j'ai eu mes pertes de mémoire et en même temps j'ai... bin comme je comprenais rien, j'ai pas plus bossé. Donc je m'en voulais un peu des deux quoi ! Mon père il a pas du tout aimé. Il disait que j'allais pas trouver du boulot si j'allais aller à l'aide sociale qu'il fallait plutôt que j'aille trouver un apprentissage. Ma mère elle a rien dit. » (Joël)

Nous percevons dans cet exemple un conflit de loyauté dans lequel se trouve Joël par rapport à son père. Ce dernier, qui se montre comme un exemple d'intégration malgré qu'il soit en situation de handicap, peut être culpabilisant pour Joël s'il ne reconnaît pas les difficultés de son fils. Cette culpabilité pourrait d'ailleurs freiner davantage la motivation de ce dernier à aller de l'avant.

Nous avons mis en lien la théorie de Bourdieu précédemment mentionnée avec les parcours de Nils et Elias. L'auteur détaille quatre modèles différents de la transmission de l'héritage : le premier modèle est basé sur l'acceptation de l'héritage par l'héritier, comme dans le cas d'un fils de médecin qui à son tour devient médecin. Le deuxième est celui du père ou de la mère qui projette sur son fils des désirs et des projets compensatoires. Le troisième modèle est basé sur le fils qui, pour faire sa vie, se distingue de celle de son père en refusant d'hériter ou d'être hérité. Le quatrième et dernier modèle consiste dans le fait, pour le fils, d'avoir un statut plus élevé que le père, plaçant le fils dans un conflit de loyauté envers son père. Nous pensons que le vécu de Nils s'apparente au troisième modèle, celui des contradictions de l'héritage. En effet, durant la période du cycle d'orientation, Nils fait face à des difficultés non pas scolaires, mais plutôt d'ordre relationnel et identitaire. De ce fait, il montre un besoin de se détacher de ses origines sociales et, par conséquent, de se détacher de son père. Il adopte ainsi une attitude qui le valorise auprès de ses pairs et qui va à l'encontre des attentes de son groupe familial. Il met fin à son activité sportive de haut niveau et consomme de l'alcool et des substances toxiques. Nous pensons que cette attitude d'éloignement traduit probablement une volonté de se démarquer. C'est un de cas décrits par Bourdieu :

« Celui du fils qui, pour faire "sa vie", comme on dit, doit nier celle du père en refusant, purement et simplement d'hériter et d'être hérité et en annulant ainsi rétrospectivement toute l'entreprise paternelle, matérialisée dans l'héritage refusé. » (1993, p.714)

Se remémorant son attitude au cycle d'orientation, Nils déclare :

« Je pense que c'était le pire truc que je pouvais faire si j'voulais marquer la différence entre mon père avant quand on était bien ensemble et après... voilà c'était vraiment direct et... j'pense que je n'aurais pas pu faire pire pour qu'il soit déçu parce qu'il a été très déçu. » (Nils)

Concernant la situation d'Elias, nous l'avons mise en lien avec le deuxième modèle décrit par Pierre Bourdieu. Ici, il s'agit du désir du père qui projette sur son fils des projets compensatoires. En effet, en refusant de reprendre ses études comme son père l'aurait souhaité, Elias détruit les attentes de ce dernier. Cette situation semble inacceptable pour le père, qui décide de le mettre à la porte. Nous émettons l'hypothèse, en nous basant sur l'analyse de A. Frauenfelder (2007), que le père, en entamant une procédure de naturalisation pour toute la famille, y a vu une ascension sociale, voire un moyen de faciliter la vie citoyenne ainsi que l'accès aux études pour ses enfants. Cela peut donc expliquer la forte réaction du père lorsqu'il constate que son fils n'a plus de projet professionnel.

En conclusion, les événements de rupture sociale et professionnelle interfèrent dans les transitions du passage à l'âge adulte pour la plupart de ces jeunes. En effet, en raison de difficultés relationnelles au sein du groupe familial (violence conjugale,

problème de dépendance, divergence de valeur culturelle, etc.), une rupture se crée impliquant un désinvestissement de la famille proche à l'égard du jeune adulte. Par conséquent, il se retrouve voué à lui-même, souvent sans logement et sans revenu, il se trouve donc dans la nécessité de faire appel à une aide extérieure au groupe familial.

7.2 La relation à l'assistance

« Quand on est sur le fil du rasoir
c'est vrai que ça aide quand même... »

7.2.1 Contexte sociopolitique et institutionnel

Dans cette partie de notre analyse, nous nous sommes posé plusieurs questions : Quelle attitude adopte les jeunes dans leur relation à l'assistance, comment vivent-ils leur situation de bénéficiaire au regard de la société et quelles sont leurs réponses aux injonctions institutionnelles ? Afin de comprendre la relation que les jeunes entretiennent avec l'assistance, il nous a semblé pertinent de contextualiser le fondement de notre questionnement en remontant vingt ans plus tôt.

On lit dans une publication de l'Office fédéral de la statistique (2009) que

« La récession des années 1990 a révélé au grand jour les situations de précarité vécues par un nombre croissant de jeunes adultes confrontés à la difficulté de trouver une place d'apprentissage ou un emploi. » (p.3)

En réponse à la crise économique des années 1990, responsable d'une augmentation de la précarité, les institutions sociales repensent la gestion des fonds publics et élaborent de nouvelles formes d'interventions sociales. L'accroissement de la pauvreté et une forte médiatisation des abus à l'assistance, suite à quelques cas isolés, conduisent l'état social à être plus vigilant et contrôlant. Dans le but d'avoir une cohérence des pratiques professionnelles, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) rédige des normes et recommandations de politique sociale. Ceci afin de reconsidérer le système et avoir ainsi un document commun normatif et qualitatif sur lequel les institutions de l'aide sociale s'appuient.

Ainsi, la CSIAS élabore trois types de comportements abusifs des usagers de l'aide sociale : le bénéficiaire qui cache d'éventuels changements dans sa situation personnelle ou économique, celui qui utilise les ressources de l'aide sociale à des fins inappropriées et, enfin, celui qui « maintient sa situation de détresse ». Ce dernier cas désigne un manque d'activation chez l'individu, remet en question ses capacités physiques, psychiques, cognitives et économiques à se mobiliser, à fournir des efforts. Par conséquent, il émerge en 2006 une nouvelle manière de gérer et une volonté de reconcevoir l'assistance, en mettant en place des mesures d'activation. L'idée étant de travailler « avec » l'individu et non « sur » l'individu, cela implique une contre-prestation de la part de l'utilisateur visant à le rendre acteur de sa situation et de

son projet. « Les bénéficiaires de l'aide sociale sont tenus de s'engager et de faire leur possible pour améliorer leur situation ou mettre fin à leur situation de détresse » (Conférence suisse des institutions des actions sociales, 2006, cité dans Frauenfelder & Togni, 2007, p. 47)

Comme mentionné plus haut, le phénomène des abus à l'aide sociale, amplifié par les médias, a provoqué le durcissement des contrôles institutionnels. En effet, cette réforme a contribué à l'élaboration d'un nouveau tri des bénéficiaires induisant une catégorisation de la pauvreté entre les « bons » et les « mauvais » pauvres, à savoir entre les « actifs » et les « passifs » (A. Frauenfelder & C. Togni, 2007).

7.2.2 Vécu du jeune usager à l'aide sociale : malaise ou légitimité ?

Toutefois, cette injonction qui veut que le bénéficiaire soit autonome et responsable de ses actions peut le mettre en difficulté. Comme évoqué dans le chapitre concernant la classe populaire, les individus constituant la couche précaire de cette dernière ne portent pas toujours en eux les ressources nécessaires. En effet, cette partie de la classe populaire dispose de capitaux faibles qui permettent difficilement l'accès au niveau d'autonomie attendu. Par conséquent, les bénéficiaires adaptent leurs discours et comportements afin de garantir leur légitimité lorsqu'ils sont confrontés à ces nouvelles mesures d'activation, souvent vécues de manière stigmatisante.

Par ailleurs, la jeunesse populaire issue des couches précaires qui demande une aide financière subit une double stigmatisation. Ces personnes sont coupables d'une part de ne pas se mobiliser afin d'être autonomes et, d'autre part, d'être jeunes et donc d'appartenir à la part de la population la plus à même à être active. En effet, la société perçoit encore aujourd'hui la jeunesse comme une force de travail et comprend difficilement le statut des jeunes en marge et dépendants des institutions d'assistance alors même qu'ils seraient « en âge » de pouvoir travailler. C'est pourquoi, en tenant compte de l'évolution du contexte politique, historique et économique, nous avons souhaité donner la parole aux jeunes afin de comprendre comment ils légitiment ou non leur « passage » à l'aide sociale en tant que bénéficiaires.

Tout d'abord, nous avons perçu deux types de discours chez les jeunes interviewés. Ceux pour qui l'aide sociale est un droit et qui n'ont d'autre choix que d'y recourir (sous-entendu « la société ne nous permet pas d'acquérir une autonomie financière ») et ceux pour qui dire qu'ils sont à l'aide sociale est une gêne, voire une honte. Puis nous nous sommes aperçus que ces deux discours étaient en corrélation. En effet, nous avons noté des ambivalences au fil du discours des jeunes entre le droit de recevoir des prestations financières et le sentiment de disqualification sociale. Afin de faire face à une éventuelle stigmatisation, l'honneur et la fierté sont des valeurs auxquelles certains jeunes semblent adhérer.

À la question « Ton entourage est-il au courant que tu bénéficies de l'aide sociale ? », Nils répond :

« Bien sûr, alors toute la famille est au courant [de sa situation], la famille proche et éloignée est au courant, la plupart de mes amis aussi. Maintenant, quand je rencontre quelqu'un, ce n'est pas la première chose que je dis, pour l'instant ce que je dis c'est que je suis en congé maladie et que je travaille dans un restaurant parce que ce n'est pas non plus, à trente ans, une fierté de dire que je suis à l'aide sociale. Je préférerais avoir un CDD ou CDI et me lever le matin. » (Nils)

Quant à Elias, il déclare :

« À mon assistante sociale, je lui dis les choses exactement comment elles sont. C'est-à-dire, je ne vais pas venir à un rendez-vous en mode clochard pour faire pitié pour montrer que je galère. » (Elias)

Bien que depuis sa ratification en 1999, la Confédération ait reconnu l'aide sociale comme un droit au minimum vital, celle-ci n'empêche pas l'intériorisation de l'expérience stigmatisante d'être bénéficiaire de l'aide sociale. Ceci est aussi le cas de Valérie, qui cache son statut d'assistée lorsqu'elle dit ne pas vouloir parler de sa situation de bénéficiaire ni de son entrée à l'aide sociale à son entourage.

« Dans mon entourage, je parle même pas de moi en fait, je ne parle pas de ma situation, ils n'ont pas besoin de savoir c'est ma vie, ça reste dans ma tête, dans mon cœur, du coup j'en parle pas... mais c'est vrai qu'on se sent toujours mal, on arrive pas à dire aux gens "ah oui ch'uis à l'aide sociale" parce que direct c'est catalogué "elle nous prend notre argent, elle veut pas travailler" en fait c'est toujours les mêmes "piques". » (Valérie)

Brice nous explique ne pas avoir de problème particulier d'en parler à son entourage. Toutefois, il met en avant l'aspect pénalisant d'être au bénéfice de l'aide sociale, principalement dans le domaine de l'emploi et du logement.

« Disons que j'ai pas vraiment de problème à le dire aux autres en général, mais sur le plan social je veux dire... maintenant c'est très pénalisant pour la recherche d'emploi... suivant depuis combien de temps on est à l'aide sociale ça fait mauvais... fin c'est... ça fait mauvaise impression pardon. Euh... pour la recherche de logement aussi. » (Brice)

Contrairement à d'autres jeunes, David a conscience qu'il a grandi dans un contexte politique et économique privilégié, ne serait-ce que par l'accès à l'école obligatoire. De ce fait, il délégitime son statut, qu'il trouve non justifié en comparaison à d'autres bénéficiaires de nationalité étrangère, n'ayant pas grandi dans les mêmes conditions de vie que lui. Toutefois, cette réponse peut aussi nous laisser penser qu'il s'agit d'une stratégie inconsciente dans le but de légitimer son statut de

bénéficiaire en éveillant l'indulgence chez son interlocuteur. À la question « Comment as-tu vécu ce passage à l'aide sociale ? », David répond :

« Je sais pas on arrive là-bas [aide sociale], on est un peu dépaysé. Moi je suis suisse je suis d'ici, j'ai fait mes études là et les gens là-bas n'ont pas eu la chance de faire ça et... je sais pas je me retrouve dans la même situation qu'eux. Et j'avoue que moralement c'est assez difficile, quoi ! » (David)

7.2.3 Normes d'autonomie et aide sociale

La norme d'autonomie dans l'histoire des sociétés modernes émerge principalement de la division du travail. Celle-ci a eu pour effet un affaiblissement des consciences collectives et le développement de l'autonomie individuelle. Au regard de cette transformation, un nouveau modèle de fonctionnement est apparu au sein des institutions sociales. Cette nouvelle réforme, comme cela a été expliqué plus haut, est basée sur l'activation des bénéficiaires qui induit un nouveau concept d'accompagnement social axé sur les capacités de l'individu à acquérir ou à consolider son autonomie. Afin de mieux comprendre ce qu'implique la notion d'autonomie, nous nous sommes appuyés sur un document d'une institution sociale genevoise exprimant ses principes communs d'intervention à savoir, « l'accompagnement vers un retour à l'autonomie » :

« L'autonomie est l'ensemble des habilités permettant à une personne de se gouverner par ses propres moyens, de s'administrer et de subvenir à ses besoins personnels. » (références non publiques)

Cependant, il est nécessaire de prendre en compte différents aspects de la précarité selon quatre types de ressources : financières, relationnelles, personnelles et intellectuelles. « Une personne n'est considérée comme complètement autonome que lorsqu'elle dispose de l'ensemble de ses ressources et de la capacité à les utiliser à bon escient. » (Les principes d'autonomie d'une institution du social)

Dans le cadre de notre recherche, nous avons analysé le parcours des jeunes adultes dans le contexte de l'aide sociale en nous appuyant sur les ouvrages de Serge Paugam (1991) et de Nicolas Duvoux (2009). Ces auteurs définissent différents types de relation à l'assistance. Ces catégorisations mettent en évidence la complexité et la diversité des attitudes et stratégies adoptées par les bénéficiaires en réponse à une éventuelle disqualification sociale.

Serge Paugam définit en trois phases une « carrière morale des assistés » : l'assistance différée, l'assistance installée et l'assistance revendiquée. Les personnes dont les expériences se rapprochent de la première phase sont motivées à retrouver un emploi, refusent un suivi social régulier et ne se considèrent pas comme des assistés. Les comportements liés à la deuxième phase sont caractérisés par une faible motivation à l'emploi, un apprentissage des rationalisations des expériences liées à l'assistance, des stratégies relationnelles envers les travailleurs

sociaux et une identification progressive au statut d'assisté. Les attitudes caractéristiques de la troisième phase sont l'absence de motivation à l'emploi, une très forte dépendance envers les services sociaux et la naissance de conflits envers les professionnels du social. Par ailleurs, selon Howard S. Becker, cité par Paugam, la notion de carrière (Paugam, 1991)

« désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. »)

Notre travail nous a amenés à jongler entre l'aspect subjectif et l'aspect objectif des parcours des jeunes bénéficiaires de l'assistance sociale. Le système de représentation et la personnalité des jeunes adultes interviewés apparaissent à un moment donné, dans un contexte particulier, qui permet de recueillir le sens qu'ils donnent à leur expérience en fonction de leur passé. Ils ne sont donc pas « figés » dans une catégorie, mais peuvent être amenés à naviguer entre ces trois phases en fonction de leurs représentations.

Toutefois, en vue d'apporter des exemples concrets de ce que nous venons d'avancer et en nous appuyant sur des données théoriques plus récentes, nous nous sommes référés à la pensée de Nicolas Duvoux, qui reprend les trois phases de S. Paugam dans son ouvrage *L'autonomie des assistés, Sociologie des politiques d'insertion* (2009). Il s'agit d'une enquête effectuée sur des allocataires du Revenu Minimum Imposé (RMI) que l'auteur a répartis selon trois modalités d'affirmation de soi, qui répondent à la norme d'autonomie. Il se questionne quant aux marges de manœuvre que les individus peuvent négocier avec les institutions.

En effet, en tenant compte de la nouvelle réforme des institutions sociales, l'auteur analyse les discours des bénéficiaires au travers des demandes/injonctions des travailleurs sociaux. Il décrit donc l'autonomie comme une « fiction nécessaire permettant au bénéficiaire et au travailleur social de développer une collaboration » (Duvoux, 2009, p.21) Les trois typologies mises en avant par Nicolas Duvoux sont :

- L'autonomie intériorisée
- L'autonomie contrariée
- Le refus de la dépendance

Contrairement à notre travail, axé sur de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans, l'étude de Duvoux se base sur des témoignages de personnes âgées de 25 à 64 ans, au bénéfice de l'aide sociale depuis au moins une année. N'ayant pas le même panel de profil, nous nous sommes tout de même appuyés sur la recherche de Duvoux, dont la thématique est proche de la nôtre. Toutefois, constatant parfois une double attitude chez les jeunes adultes, nous avons modifié et renommé les typologies.

Nous avons décidé d'en fusionner deux d'entre-elles :

- Un complexe d'attitude entre autonomie intériorisée et refus de dépendance
- L'autonomie contrariée

Dans le modèle de « l'autonomie intériorisée », Nicolas Duvoux (2009) fait référence à des individus anciennement dotés en capitaux économiques et possédant un bagage culturel. En raison de leur statut de bénéficiaire, ils vivent un sentiment de déclassement inacceptable en demandant une aide sociale. Souvent perçus comme employables par les institutions, ils ont une grande marge de manœuvre pour négocier leurs projets. Les personnes qui se rapprochent de ce type ont été intégrées professionnellement à un moment donné dans leur vie. Salariés et financièrement autonomes durant cette période, ils considèrent leur demande d'aide comme légitime, dès lors qu'ils vivent une interruption de carrière professionnelle. Ils revendiquent leur droit à un soutien financier, qu'ils considèrent comme momentané, et refusent l'accompagnement social.

Sur les huit jeunes, les différents propos ainsi que les situations de cinq d'entre-eux nous font penser qu'ils adoptent tant une attitude reflétant « l'autonomie intériorisée », tant celle reflétant le « refus de dépendance ». La plupart n'ont pas de formations qualifiantes et ont exercé des emplois dits « jobs d'étudiants ». Par conséquent, ils n'ont ni une grande carrière professionnelle derrière eux, ni un fort capital culturel légitimant cette marge de manœuvre dans la négociation avec le travailleur social. Par ailleurs, les personnes dont les profils se rapprochent le plus du « refus de la dépendance » adoptent une attitude de retrait et refuse également tout accompagnement social, ce qui peut s'avérer également autodestructeur. En effet, ils perçoivent la relation avec le travailleur social comme inégale, éprouvent le sentiment de subir les demandes de ce dernier et vit les exigences de manière irréaliste et paradoxale. Les relations sont donc souvent conflictuelles et revendicatives. Il s'agit d'un modèle que nous avons retrouvé principalement chez les jeunes hommes.

7.2.4 Un complexe d'attitude entre autonomie intériorisée et refus de dépendance

Elias semble considérer l'aide sociale comme un droit légitime et n'exprime pas le fait de se sentir redevable envers la société. Il a une bonne connaissance du système social et revendique ses droits. Lors de l'entretien, il n'a aucune difficulté à mettre en avant ses ressources (sa débrouillardise et sa capacité d'apprentissage). Cependant, nous remarquons que des éléments objectifs, comme le fait de se retrouver sans domicile fixe, le freinent dans son intégration. Dans le modèle de l'autonomie intériorisée, Nicolas Duvoux explique cette attitude comme un moyen de résister au déclassement et de masquer une blessure narcissique. À la question « Comment vis-tu ta situation à l'aide sociale ? », Elias répond :

« Ça me fait rien par ce qu'on vit dans cette société et on ne peut pas faire autrement. On est obligé d'adhérer à une certaine source. On fait comment

sinon, on fait comme les Roumains, on va manger au square Hugo (lieu d'accueil d'urgence à Genève)? »

Le déclassement dont parle Duvoux peut s'expliquer dans ce passage de statut d'employé à celui de SDF. En effet, Elias nous fait part de ses regrets quant à son emploi d'aide maçon qu'il a exercé durant une période de sa vie.

« Après j'ai continué à travailler là-dedans, tout allait bien pour moi. Je me réveillais content tous les matins. J'arrivais sur les chantiers, ils étaient tous contents, on travaillait tous. Les mercredis après-midi, je recevais ma paie sur le compte, j'avais 1500 CHF. Ça, ça ne m'était jamais arrivé. Ça m'a vraiment plu de continuer dans ce système-là, quoi. » (Elias)

« Je me sentais un peu bizarre parce que d'un moment à l'autre j'avais plein de sous et d'un coup plus rien. J'avais plus de voiture, plus de copine et même mes parents qui sont plus d'accord de me garder. » (Elias)

Marginalisé par sa situation de SDF, Elias a su garder un ancrage dans la société. Certains de ses amis, aussi bénéficiaires, l'informent sur le fonctionnement du système social afin d'obtenir des prestations supplémentaires auxquelles il pourrait éventuellement prétendre. D'autre part, ils hébergent temporairement Elias, ce qui lui évite d'avoir recours aux logements d'urgence, souvent fréquentés par les populations fortement marginalisées.

En parlant de prestation octroyée à des amis bénéficiaires, Elias déclare :

« J'ai des amis ils ont des trucs mieux et d'autres moins bien...[en parlant de son assistante sociale] je ne vais pas non plus lui téléphoner tous les jours, des gens ils font ça et ils ont leurs trucs. Je ne suis pas de là à mendier, c'est du harcèlement. » (Elias)

« Pourquoi [institution de l'aide sociale] arrive à payer des chambres d'hôtel à des gens comme moi et même moins motivés... et que moi quand je débarque avec des sous-locations de gens... ils ne peuvent pas accepter. » (Elias)

De plus, le discours d'Elias nous laisse penser qu'il désire adhérer aux normes sociales malgré son mode de vie marginal. Nous émettons l'hypothèse que le caractère institutionnalisant de l'aide sociale et les exigences qui en découlent lui permettent, d'une certaine manière, de s'intégrer à la société.

« Si j'ai un entretien, il faut que le jour d'avant je puisse me reposer, me prendre une bonne douche, que je me rase, que je puisse mettre des habits propres, être tout bien. À quelque part, ne pas pouvoir faire tout ça me fait perdre la confiance en moi par ce que je sais que je ne suis pas comment il faudrait être pour me présenter. Je ne suis pas présentable, c'est ça que je veux dire. » (Elias)

D'autre part, les entretiens avec son assistante sociale semblent s'apparenter à des rendez-vous professionnels. Il tient à être présentable et réceptif. Il maintient donc une certaine rigueur quant à la présentation de sa personne, attitude plus souvent observée dans les milieux populaires comme décrit par Jean Etienne dans le *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes et les auteurs* (1997, p.258).

« On serait surtout attaché à la conformité extérieure des comportements en milieu ouvrier tandis que dans les classes supérieures on mettrait l'accent sur l'intériorisation des normes et la maîtrise de soi. »

« C'est à dire, je ne vais pas venir à un rendez-vous en mode clochard pour faire pitié pour montrer que... je galère... » (Elias)

En ce qui concerne Valérie, ce n'est que lors de sa deuxième demande d'aide sociale qu'elle semble avoir intégré la norme d'autonomie. En effet, sa première expérience en tant que bénéficiaire vécue de manière négative ainsi que les divers emplois qu'elle a effectués semblent avoir eu un impact sur son système de représentation vis-à-vis de l'aide sociale. Aujourd'hui, Valérie perçoit les institutions sociales comme un moyen de transition et une ressource financière le temps d'atteindre son projet : celui de devenir assistante sociale.

« J pense que c'est pas vraiment pour s'en sortir, c'est vraiment un moyen d'urgence... Mais en même temps ils n'ont pas tort, il faut pas assister les jeunes à vie quoi, il faut qu'ils se débrouillent aussi et c'est vrai que c'est bien et pas bien parce que ceux qui ont envie de s'en sortir [...] la deuxième fois [en parlant de sa deuxième demande à l'aide sociale] c'était déjà plus constructif parce que j'étais déjà grande en fait. Du coup c'est vraiment pour que je finisse avec un bon travail et c'est pour arriver à mon objectif. » (Valérie)

Par ailleurs, dans le passage qui suit, nous pouvons percevoir l'évolution de la relation à l'assistance que Valérie a vécue :

« Elle me disait à chaque fois "il faut faire un apprentissage, il faut arrêter de..." et moi je disais "non, je veux continuer ma matu". Elle me prenait pas au sérieux voilà c'est une femme qui est très dure, mais je pense que c'est une très bonne assistante sociale parce qu'elle m'a quand même donné du caractère. Elle était très dure avec moi, mais après ça j me suis dit il faut plus que je me laisse marcher dessus... ça m'a fait grandir, parce qu'elle a rien fait à ma place, mais rien du tout, elle m'a laissé tout faire, c'est mes démarches de passeport c'était la m... J'ai quand même pris une année et demie à avoir un passeport vu qu'elle m'a laissé tout faire, elle s'en foutait complètement, elle me disait rien... c'est une femme qui est forte quand même je pense. Je l'admire. On dirait pas [rire gêné]. » (Valérie)

Malgré un contexte familial conflictuel la freinant dans sa prise d'autonomie, elle semble construire son identité au travers des relations avec les adultes qui gravitent autour d'elle : sa première assistante sociale, ses collègues de travail :

« C'est vrai qu'avec les autres fréquentations, que j'ai faites à la crèche et aussi à la Roseraie... je commence à visiter un peu plus Genève parce qu'elles sont pas intégrées [parlant de sa copine présente et d'autres amies], je commence à apprendre plus de choses... » (Valérie)

Par ailleurs, elle souhaite rester actrice de son projet en allant jusqu'à tenir tête à son assistante sociale lorsqu'il s'agit de son avenir professionnel. Nous avons donc observé chez Valérie, une attitude plus proche de l'autonomie intériorisée.

Quant à Nils, il trouve la relation avec son assistante sociale contraignante. Elle ne semble pas répondre à ses attentes et ses besoins. En effet, il nous explique qu'elle est souvent absente, oublie les rendez-vous ou les écourte. Il est intéressant de constater que, selon le ressenti de Nils, le comportement de son assistante sociale le renvoie à sa propre autonomie ou aux difficultés qui en découlent. Nous émettons l'hypothèse que, lorsque l'assistante sociale adopte, intentionnellement ou pas, le même comportement que lui (absence, oubli ou raccourcissement des entretiens), cela semble le déstabiliser. Il dit ne pas se sentir écouté. Il considère que ses séances avec son psychologue lui sont plus bénéfiques.

En parlant de la relation avec son AS, Nils déclare :

« Parce que si je viens c'est que j'ai des choses à dire, faut qu'on fixe ça, ça, ça [...] donc j'ai un peu l'impression de travailler avec quelqu'un qui est un peu comme moi [...] elle reçoit sa paie, quand elle va faire ses courses elle doit y penser qu'il y en a d'autre qui doivent faire leurs courses, c'est un peu son travail quand même. » (Nils)

« Comme j'avais pas encore 25 ans, j'touchais 690 CHF quelque chose comme ça si j'me rappelle bien. Et pis j'ai survécu avec ça pendant... ben pendant plusieurs années, c'était un peu la déchéance. » (Nils)

Les revenus de l'aide sociale ne semblent pas répondre suffisamment aux besoins de Nils. Revendicateur, il tient un discours critique quant aux procédures de l'institution et ressent de l'injustice dans l'application de ces dernières, notamment quand cela concerne le projet d'autonomie. En effet, dans le cadre de l'institution étudiée, le projet est présenté sous la forme d'un support papier permettant au bénéficiaire de construire un projet réaliste et réalisable. Avec le soutien du travailleur social, ce projet est élaboré en vue d'un retour à l'autonomie ou d'éviter la détérioration d'une situation lorsqu'une réinsertion n'est pas envisageable ou difficilement possible. De ce projet découlent des objectifs qui se déclinent en tâches, évalués tous les mois, donnant droit à des suppléments financiers d'intégration. Afin

de construire ce projet, l'institution tient compte des différentes ressources de la personne sur les plans personnel, relationnel, financier et intellectuel.

Toutefois, la notion d'autonomie ne semble pas être perçue de la même manière par Nils et par l'institution. En effet, ne se trouvant pas suffisamment rémunéré par rapport à la contrainte de la tâche, Nils ressent difficilement une reconnaissance par le travail. Par conséquent, il a adopté une stratégie qui consiste à ne pas déclarer à son assistante sociale les revenus de son activité.

« Se lever tous les matins, aller bosser de 7h30 à 14h30 pour avoir 300 CHF en plus, j'en connais pas beaucoup qui le feraient. Parce qu'y a presque pas d'intérêt à le faire. » (Nils)

« Mais pour avoir le [supplément d'intégration] parfois il suffit juste de faire une recherche de travail ou refaire sa carte d'identité. Et les 300 CHF on les a aussi et ça nous a pris une demi-journée. Et si tu vas bosser tout le mois, tu touches la même chose, donc c'est vrai que là... c'est pas très motivant le matin... il suffit que j'aie un peu de fièvre et j'vais appeler et dire que je suis malade. Parce qu'il faut la carotte quand même par rapport à l'effort que... » (Nils)

« Maintenant je touche 1000 CHF parce que j'ai plus 25 ans, mais ça faisait 1290 CHF, mais c'est vrai qu'autant 1000 CHF c'est beaucoup quand on fait rien autant 1290 CHF c'est pas grand-chose quand on essaie de rebosser. » (Nils)

Cependant, nous retrouvons également un sentiment de légitimité dans le discours de Nils, ce qui est propre à la première typologie : l'autonomie intériorisée. En effet, les revendications exprimées envers son assistante sociale quant à ses besoins nous laissent penser qu'il adopte un comportement de « client », afin de ne pas subir le sentiment de stigmatisation du « statut de bénéficiaire ».

À la question « Et quelles étaient tes relations avec les professionnelles, les assistantes sociales ? », Nils répond :

« Alors j'en ai eu deux en fait. D'abord une première avec qui ça se passait très bien, mais c'était vraiment quand je suis arrivé donc euh... j'étais encore tout petit [rires] et ça s'est très bien passé, mais elle a dû changer d'établissement et là j'ai une nouvelle depuis peut-être quatre ans et ça se passe beaucoup moins bien. Elle est très souvent malade, elle est très souvent absente, elle repousse plus de rendez-vous que moi, donc là ça fait quatre mois que je ne l'ai pas vue physiquement, mais ça fait quatre mois que je pourrais être en Thaïlande et toucher 1000 CHF par mois et me la couler douce au soleil... donc c'est vrai qu'avec cette nouvelle assistante sociale j'ai de la peine, parce que d'un côté ça m'arrange, j'ai pas de contraintes, je reçois mes sous sur mon compte. J'ai qu'à passer un coup de fil pour être sûr qu'elle oublie pas et en général elle est pas là donc c'est la permanence qui le fait. Pis d'un côté, là y

avait les impôts, y avait les... j'avais besoin des papiers, j'avais besoin de tout ça et elle était inaccessible. Donc y a pleins de fois où ça m'arrange et y a des fois où j'aurais bien besoin d'elle par rapport à des factures que je reçois, je sais pas si c'est moi qui dois les payer, si je dois les envoyer à l'assurance... où des p'tits détails. Ou même par principe, je crois que c'est pas correct de ne pas voir une personne quand on est assistante sociale pendant euh... ça fait plus de quatre mois maintenant. » (Nils)

Tout comme Nils, Jena produit un discours axé sur la revendication. Par conséquent, ces deux discours mettent en avant des expériences vécues qui sont proches du « refus de la dépendance » :

« Ça me pénalise. Ça me gave trop. Je n'aime pas être à l'aide sociale franchement. Mais quand tu as pas les moyens, quand tu as pas le choix, tu as pas le choix faut bien qu'ils t'aident... Euh voilà quoi, t'es pénalisé pour pas mal de trucs. Ce que tu reçois, franchement, je vis avec 900 CHF pour moi et ma fille. J'ai 700 CHF de loyer à payer sur les 900 CHF qu'ils me donnent donc j'ai 200 CHF pour payer mes factures, acheter à manger et survivre le mois. Ce n'est juste pas possible. Je ne finis jamais mon mois, ce n'est juste pas possible. Une semaine ou deux, ça dépend, voilà quoi bin j'ai rien. Heureusement que je suis chez ma mère. Parce que sinon je pourrais pas vivre. Donc voilà c'est quand même assez difficile. » (Jena)

« En fait, tu as l'impression d'avoir la pression tout le temps, tu sais ? Pour avoir de l'argent, tu dois faire ci, ça, ça, ça ! Tu dois remplir pas mal de papier. Et c'est assez compliqué. Et franchement pour le peu d'argent qu'on te donne ! » (Jena)

En parlant de l'aide sociale, elle déclare :

« Moi j'aimerais bien partir le plus vite... le problème c'est que j'aimerais bien recommencer les études, là je vais faire trois ans encore et je suis obligée d'être aidée. Pendant trois ans je ne peux pas ne pas avoir de salaire. » (Jena)

Toutefois, Jena tient également des propos qui nous laissent penser que son ressenti s'apparente plus à la première typologie : « l'autonomie intériorisée ». En effet, elle nous informe avoir trouvé un emploi comme monitrice aux cuisines scolaires par le biais d'une connaissance. Cette expérience lui permet d'effectuer son stage probatoire afin de rentrer à l'école d'assistant socio-éducatif. Il semble important pour elle de préciser que son projet de formation est une démarche personnelle et non une proposition de l'assistance. Elle tient à nous démontrer ses ressources et son autonomie au travers de cette expérience qu'elle vit actuellement. À la question « Est-ce que tu as été aiguillée par l'assistante sociale pour ta formation ? », Jena répond :

« Absolument pas, jamais. Eux ils ne regardent pas ça, ils ne s'occupent pas des formations ni rien du tout. Ça c'est toi qui trouves, si t'en trouves une et

après eux ils acceptent de t'aider pendant cette formation ou pas. Donc ça n'a rien à voir. » (Jena)

À 19 ans, David demande l'aide sociale pour la première fois. Il y reste quatre mois car le fonctionnement ne lui plaît pas. Il dit s'être « débrouillé » seul durant cette période. En effet, il déclare ne pas avoir eu une bonne relation avec son assistante sociale. Toutefois, lorsque sa situation économique devient trop problématique, David reprend contact avec l'institution. Par conséquent, il semble « instrumentaliser » l'assistance, l'accompagnement social et la mise en place d'un projet d'insertion n'étant pas une priorité.

« Elle avait toujours du retard dans les paiements, elle m'en demandait toujours plus et... j'sais pas elle payait jamais. Là j'ai changé de conseillère et ça va mieux, clairement ouais... » (David)

« Bin justement j'ai quitté parce que ça me plaisait pas trop. Je pense que... à 18-20 ans quoi y'a un meilleur endroit pour trouver de l'argent. Bon après quand on doit 400 CHF par mois à une assurance et que... on a pas de travail... Je sais pas on paye pas d'assurances pendant quelques mois, ça s'accumule vite et ça commence à faire peur et c'est là qu'on se prend une claque et que ouais on passe tout ça et qu'on va quand même à l'aide sociale. » (David)

Au début de notre interview, David nous explique qu'il effectue des recherches d'emploi tout en exprimant sa réticence et son manque d'envie à se conformer au marché du travail. De ce fait, nous pensons qu'il répond aux attentes de l'assistance sans réelle implication. Il a donc conscience de devoir adopter une attitude d'activation afin de remplir le contrat d'aide sociale. Ainsi, nous pensons que son expérience vécue à l'aide sociale se rapproche du modèle de « refus de la dépendance ». À la question « Comment occupes-tu tes journées ? », David répond :

« Je fais quelques recherches de travail, je fais des appels la plupart du temps à la maison et après je fais des envois avec [un service d'accompagnement social] et sinon bin, le reste de la journée... ouais vraiment heu... je sais pas... » (David)

À la question « Aimerais-tu trouver un emploi ? », il répond :

« Sincèrement?... Si je devais trouver un emploi, c'est parce que je suis obligé ! Après est-ce que j'en ai vraiment envie ? Non... je suis un peu dans l'obligation de trouver un emploi et un apprentissage et en même temps j'en ai pas spécialement envie parce que je me vois pas travailler comme un Chinois ici jusqu'à soixante ans et mourir et... je sais pas je vais travailler... cette répétition de travailler chaque jour, faire la même chose : tu rentres à 7h, tu vas faire ton sport machin et le lendemain c'est reparti et ça chaque jour, j'ai pas

aimé ce principe quoi... je me vois pas avancer là-dedans jusqu'à mes soixante ans... je sais pas comment les gens ils font pour heu... je sais pas... » (David)

Finalement, nous avons constaté que les exigences administratives semblent être l'injonction qui rebute le plus les jeunes à « s'installer » à l'aide sociale dans un premier temps, les amenant parfois à quitter l'institution malgré une situation précaire.

« À l'aide sociale ils m'ont pris durant trois mois après j'ai vite trouvé plusieurs boulots et je suis sortie de ça, parce que je n'aimais pas du tout le concept contrôle qu'on m... je ne voulais pas du tout. Du coup, j'avais trouvé un boulot et j'avais commencé mes cours du soir enfin... et du coup je m'débrouillais comme ça. Et je payais moi-même pendant... voilà. Donc je suis restée à l'aide sociale trois mois seulement la première fois j'veux dire en 2011... La première fois j'ai détesté. Je suis tombée sur une assistante qui était... pas méchante, mais qui me prenait de très haut... je me suis sentie jugée. » (Valérie)

« La première fois quand je suis allé en 2012 j'ai pas aimé. J'avais l'impression qu'elle me prenait pas au sérieux... c'était pas très simple... J'ai eu un premier rendez-vous, j'y suis allé et on m'a demandé des papiers et tout. La fois d'après, j'y suis pas retourné. C'était pas facile pour moi d'aller là-bas demander de l'aide. En juin 2013, avec les dettes, mon père qui était fâché et tout, je me suis dit qu'il fallait que j'y aille. Je suis retourné, on m'a demandé des papiers et pis voilà. Mais cette fois-ci j'ai pris les papiers, mais il manquait toujours un truc, c'est toujours compliqué. » (Joël)

Les représentations que les jeunes bénéficiaires se font de l'aide sociale semblent varier en fonction des échanges qu'ils ont vécus avec le travailleur social. Face à l'injonction, certains accusent l'institution, alors que d'autres accusent l'assistant social. En effet, quelques jeunes, comme Nils, dissocient le professionnel de la politique de l'aide sociale. Par exemple, après nous avoir fait part des reproches envers son assistante sociale, il nuance ses propos en fin d'entretien. Toutefois, il revient sur le fonctionnement de l'aide sociale plutôt que sur la relation avec l'assistante sociale. Il explique que, sans cette aide, il n'aurait peut-être pas d'appartement à l'heure actuelle. Il semble être reconnaissant pour l'aide financière et matérielle dont il a bénéficié.

« Ben sans l'aide sociale j'aurais pas d'appartement à l'heure qu'il est. Sans l'aide sociale je ne sais pas où je serais à l'heure qu'il est. Donc c'est vrai que c'est quand on est sur le fil du rasoir que c'est vrai que ça aide quand même parce que même si c'est pas des mille et des cent ça aide pour manger et pis même si après on met tout l'argent dans la drogue ben ça c'est un autre problème, mais au moins on sait que tous les mois on va pas mourir de faim quoi. » (Nils)

7.2.5 L'autonomie contrariée

Dans cette deuxième catégorie, l'adhésion à la norme est contredite par la situation que les bénéficiaires vivent (par exemple lors de difficultés de santé), indépendamment de leur volonté. L'enjeu pour l'allocataire est de gérer l'installation durable dans un statut d'assisté, souvent considéré comme temporaire par les institutions. La relation entre le travailleur social et le bénéficiaire est principalement basée sur la confiance. Par ailleurs, les raisons objectives exprimées, telles que la mise en avant des fragilités de santé, contraignent le bénéficiaire à rester dans le dispositif. Cela signifie qu'il atteste une volonté d'adhérer, malgré ses difficultés, mais de manière contrariée.

Sur les huit jeunes adultes que nous avons rencontrés, Brice démontre un comportement qui correspond à ce qui est attendu des professionnels du social. En effet, c'est un jeune homme qui a conscience de ses difficultés (dépendances) et donne l'impression d'avoir fait un certain cheminement introspectif quant à sa situation. Dans la même logique, nous avons constaté de la « maturité » dans son discours tant il est amené à reconnaître certaines difficultés personnelles qu'ils rencontrent sans doute du fait de l'influence socialisatrice des professionnels du social et du soin qui l'accompagnent. Bénéficiaire de l'aide sociale depuis cinq ans, Brice dit avoir entretenu de bonnes relations avec les travailleurs sociaux. Nous émettons l'hypothèse qu'il a « négocié » son installation à l'aide sociale en mettant en avant ses difficultés familiales et sa consommation de drogue qui y est étroitement liée. Par ailleurs, il semble comprendre et investir les « clés d'activations » afin d'accéder aux mesures d'insertions socioprofessionnelles.

« Je suis bien tombé aussi, mais heu... mais j'ai jamais eu vraiment des soucis avec eux [aide sociale]... J'ai la sensation d'avoir avancé grâce à eux. À la base, mon départ de chez mes parents est lié en fait à mon entente avec mon beau-père... disons qu'il a eu quelque problème de dépendance... du fait que c'était invivable quoi... disons que j'ai un peu coupé les ponts avec, alors j'revois ma mère de temps en temps, mais disons que les rapports que j'ai avec mon beau père sont assez désastreux. Donc fin voilà, j'ai pas vraiment de soutien, disons de leur part. [...] J'ai aussi mes mauvaises habitudes, on va dire, et... enfin... comment expliquer ça... disons que... bon maintenant chuis suivi par un psy aussi... euhm... en fait clairement c'est à Phénix (Fondation spécialisée dans les addictions) ... ch'ais pas si vous connaissez ? Donc voilà, ils traitent certaines dépendances donc moi je ne suis pas dépendant aux drogues dures en fait... mais je... j'abuse un peu de la marijuana... bon disons que c'est un problème parmi d'autres que je suis en train de régler avec ce psy-là à Phénix... Voilà... la stabilité... 'fin surtout sur le fait de... sur un long terme vous voyez ? De tenir... c'est assez difficile pour moi et donc ça pose problème. » (Brice)

Quant à Jennifer, nous pensons que la relation avec son assistante sociale lui apporte un soutien et un équilibre dans la construction de son parcours vers l'âge adulte. En effet, elle retrouve en son assistante sociale non pas un représentant de l'institution, mais une personne capable de l'écouter et de la comprendre. C'est le cas à la suite d'un arrêt prématuré de ses études lorsqu'elle échange avec cette dernière sur son avenir professionnel afin de trouver une voie qui lui convienne.

« Mon assistante sociale elle est vraiment super gentille, elle m'a beaucoup aidé. Elle essaye un peu de me remonter le moral quand ça n'allait pas forcément bien parce que c'est la période où j'ai dû me faire aider et c'est la période où il y a eu d'autres éléments qui se sont passés qui ont fait que ça n'allait pas forcément bien. » (Jennifer)

Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que Jennifer se rapproche plus du modèle « d'autonomie contrariée » si l'on considère qu'elle atteste d'une grande volonté à s'intégrer, mais que ses difficultés l'empêchent d'évoluer comme elle le souhaite.

D'après Nicolas Duvoux,

« Plus l'individu est à même de faire état de freins objectifs et manifestes et plus il sera en mesure d'attester de sa "bonne volonté" de s'insérer et le "consensus temporaire" avec son interlocuteur peut durer. » (2009, p.100)

Nous terminerons ce chapitre en mettant en avant la complexité des propos exprimés par les jeunes adultes dans leur relation à l'assistance, en fonction de leur expérience vécue et non en fonction d'une synthèse de leur portrait. En effet, cette méthode de travail nous a permis de nuancer leurs propos de manière à les référencer le plus justement possible aux trois typologies de Nicolas Duvoux.

Par ailleurs, nous avons constaté chez les jeunes une évolution de leurs représentations de l'assistance et le rapport qu'ils nouent avec celle-ci. Premièrement, cela s'est traduit par un, voire plusieurs, « allers-retours » pour certains comme nous l'avons cité précédemment. En effet, les injonctions pouvant être perçues par les jeunes de manière trop contraignante les ont amenés à rompre avec le contrat d'aide sociale. Deuxièmement, cette évolution des représentations se manifeste par une phase d'acceptation avant d'entrer dans un processus de collaboration.

7.3 Représentations d'avenir

« Je rêve pas d'un château, juste d'un travail, un appartement et une jolie femme... »

C'est en analysant la représentation que ces jeunes adultes ont de l'aide sociale que nous avons appréhendé le réaménagement de leur quotidien. En partant du présent, à savoir de qui ils sont aujourd'hui, ainsi qu'en tenant compte des effets de l'aide

sociale sur leurs parcours, nous souhaitons saisir leur rapport à l'avenir sous un angle aussi bien objectif que subjectif.

Tout d'abord, nous allons présenter dans ce chapitre un résumé de leurs situations actuelles respectives. Puis nous nous attarderons sur certains faits, tels que des attitudes, des comportements et des codes, que nous percevons comme des repères sociaux qui facilitent ou non l'insertion socioprofessionnelle, à savoir une potentielle trajectoire pour leur avenir. Par la suite, nous analyserons leurs réponses au sujet de leurs rêves et de leurs projets en vue de répondre à nos questions, à savoir : leurs projections répondent-elles aux attentes de la société (avoir une formation qualifiante, avoir un emploi, être autonome) ? Leurs projets sont-ils réalistes ou non ?

7.3.1 Situations personnelles

Brice

Brice a aujourd'hui 25 ans et a commencé un suivi thérapeutique pour sa problématique d'addiction. Il continue d'être aidé financièrement par un service social. Son discours sous-entend qu'il est tout à fait au clair avec ses freins psychosociaux. Il donne l'impression d'avoir fait un certain cheminement introspectif quant à sa situation. En effet, son projet est de réintégrer le marché du travail, mais il souhaite effectuer au préalable une mesure d'insertion et la maintenir jusqu'à son échéance. Sa situation de logement est stabilisée, il vit en colocation dans un quartier dit « populaire » de la ville de Genève.

Jena

Jena vit actuellement en colocation avec sa mère, sa fille et une connaissance. Les tensions familiales se sont apaisées. Son emploi en tant qu'animatrice dans le domaine parascolaire semble l'avoir motivée à entreprendre une formation. En effet, elle envisage de suivre un apprentissage d'assistante socio-éducative et son entrée dans l'école est imminente. Elle souhaite continuer à toucher l'aide sociale durant ses études. Se projetant à plus long terme, elle espère parvenir à s'assumer seule et trouver un appartement pour y vivre avec sa fille.

Valérie

Valérie souhaite obtenir sa maturité à l'ECG afin d'entrer à la Haute École de Travail Social pour devenir assistante sociale. Sa situation au niveau du logement s'est stabilisée, elle loue une chambre dans un appartement situé dans la campagne genevoise et continue d'être aidée financièrement par un service de l'aide sociale. Sa relation avec ses deux parents est encore aujourd'hui conflictuelle. Elle rêve de rencontrer « la bonne personne » avec qui elle pourra construire sa vie et avoir des enfants.

Elias

Elias est toujours sans domicile fixe et n'a pas revu son père. Il garde toutefois le contact avec sa mère, son frère et sa sœur qu'il essaye de voir régulièrement. Il souhaite dans un premier temps obtenir un logement afin de stabiliser sa situation pour pouvoir reprendre un apprentissage ou trouver un emploi. Actuellement bénéficiaire de l'aide sociale, il a entrepris des démarches avec son assistante sociale pour trouver un logement. Il souhaite améliorer sa situation avant de reprendre contact avec son père. Dans un futur plus lointain, Elias se voit créer un « business » dans un autre pays tout en gardant un point d'attache en Suisse, son pays d'accueil.

David

David vit aujourd'hui avec sa mère et sa petite sœur. Après une interruption, il est à nouveau bénéficiaire de l'aide sociale. Il n'a pas de projet d'insertion professionnelle et semble ambivalent quant à ses projections d'avenir. Il est conscient des attentes de la société, telles que le fait d'avoir un emploi, et perçoit cela comme une contrainte dépourvue de sens. Il nous a confié ne pas être prêt à y répondre actuellement. Toutefois, avec le recul, il admet sa part de responsabilité dans sa situation et il mentionne son manque d'implication aux études. Finalement, David nous fait part de ses désirs d'escapade et de voyage en vue de s'établir éventuellement dans une autre société, différente de la nôtre.

Jennifer

Jennifer souhaite effectuer des stages pour acquérir de l'expérience pratique et désire reprendre sa formation d'hygiéniste dentaire. Ayant intégré les exigences du marché du travail, elle considère comme important le fait d'obtenir son diplôme. Elle a la volonté de réussir, ce qui la met sous tension : « J'ai peur de ne pas assurer, de ne pas être à la hauteur des demandes ». Elle souhaite continuer ses études et a comme seule ressource l'aide sociale. En ce qui concerne sa vie personnelle, Jennifer souhaite fonder une famille et voyager.

Joël

Joël est dans l'attente d'une réponse de l'assurance invalidité. Il espère que son statut d'invalidé sera reconnu. Il continue d'être suivi par un service de l'aide sociale. Toutefois, sa famille et ses amis le poussent à reprendre un apprentissage ou à trouver un emploi. Il est parallèlement en cours de procédure juridique afin de faire valoir ses droits en tant que victime. Joël se projette dans son avenir avec un statut de salarié sans réellement être sûr d'avoir les capacités neurologiques pour y accéder. Il souhaite passer son permis, acheter une belle voiture, s'établir avec son amie et voyager.

Nils

Nils est aujourd'hui proche des 30 ans et est toujours au bénéfice de l'aide sociale. Suite à des violences physiques dont il a été victime, il a dû se faire opérer. Ses

séquelles physiques et son état de santé lui font prendre conscience qu'il a besoin d'un réel changement dans son hygiène de vie. Il est actuellement sous méthadone et ne consomme plus de drogue dure depuis plus de deux ans. Il a fait le tri dans son entourage, s'est éloigné du milieu de la drogue et s'est rapproché de sa famille. Nils nous confie toutefois que son état reste fragile. Il se projette dans un avenir sans drogue dure en espérant trouver un emploi et fonder une famille.

7.3.2 Codes sociaux

L'attitude, la tenue vestimentaire et le langage observés lors de nos interviews peuvent également être reproduits lors d'entretiens plus formels, tels que des entretiens avec un employeur ou avec une assistante sociale. Par conséquent, en nous référant aux critères « d'employabilité », certains codes sociaux révélés par les jeunes sont des indicateurs pouvant influencer leur insertion socioprofessionnelle.

De ce fait, nos entretiens ont induit deux types d'attitudes : soit très décontractée, soit plutôt tendue. Par exemple, certains jeunes nous ont téléphoné la veille pour confirmer le rendez-vous ou ont eu besoin d'être rassurés quant à la pertinence et la justesse de leurs réponses. Alors que d'autres ne sont pas présentés à nos rendez-vous ou sont venus en retard.

Par ailleurs, l'importance d'être présentable lors des entretiens s'est fait ressentir non seulement dans certains discours, mais également au travers de la manière dont ils sont venus vêtus. Toutefois, trois d'entre eux portaient un survêtement (« training ») lors de notre rencontre et l'un d'eux est même venu avec une bière à la main. Sans vouloir entrer dans une étude des pratiques vestimentaires de la jeunesse, le survêtement est paradoxalement perçu par la société comme ayant une connotation passive lorsqu'il est utilisé dans un autre contexte que le sport.

Le langage est un marqueur du niveau social et culturel, ainsi qu'un facteur fondamental d'insertion socioprofessionnelle. Nous entendons par là un facteur supplémentaire pouvant disqualifier socialement et professionnellement le jeune. Lors de nos échanges, David a répondu très souvent par « je sais pas, quoi » et ses réponses étaient relativement succinctes et souvent hésitantes. Nous avons constaté un franc-parler chez ce jeune homme que l'on retrouve en général chez certains jeunes « de la rue ». À la question « Comment as-tu vécu ta relation avec les professeurs ? », David répond :

« Bin, y'a de tout quoi ! Y'a des professeurs qui sortent du lot et y'en a qui sont heu... Ouais plus à l'écoute, clairement plus ouverts, plus "chill", je sais pas... Ouais, je pense que ça doit être galère d'être prof au cycle, avec tous ces petits cons ! Bon y a des élèves qui font pas en sorte que les profs soient à l'écoute, quoi ! » (David)

À la question « Tu as un exemple ? », il répond : « Bah, tu regardes déjà... je sais pas... je sais pas, quoi. » (David)

Jena, à la question « Est-ce que tu pourrais me parler de la période entre la fin du cycle et ton entrée à l'assistance ? », répond :

« Euh... ensuite de ça pendant un an comme ça j'ai galéré... j'ai rien fait du tout. Et ma mère elle a décidé d'arrêter de payer mes factures et... tout ça. Donc là, j'ai commencé à avoir des poursuites déjà, tu vois ! » (Jena)

L'expression utilisée lors des réponses « je sais pas, j'en sais rien » peut traduire un « je-m'en-fichisme » qui peut constituer « un exorcisme verbal contre la peur », sous-entendu la peur de l'autre, de la société (Hoggart, 1970, p.327). En effet, nous avons perçu chez plusieurs jeunes une forme de crainte du jugement, parfois clairement exprimée. Par exemple, Joël, en fin d'entretien, a eu besoin de se rassurer, soucieux d'avoir répondu « juste » et comme les autres jeunes interviewés à nos questions.

Ces jeunes semblent avoir intériorisé les attentes de la société. En effet, nous avons constaté que certains adoptent parfois un vocabulaire se rapprochant de celui utilisé par les classes dominantes. Cela laisse supposer soit une volonté de sortir du cliché de la culture de rue, soit une volonté de se démarquer de ses origines.

« Je suis célibataire, mais je suis plus dans mon milieu familial, je suis plus chez mes parents. Je suis indépendant, je suis sorti du cercle familial pour justement me lancer dans le monde professionnel et essayer de m'en sortir. J'ai eu avant tout une altercation avec mon père. » (Elias)

« Le métier conventionnel en lui-même me plaisait beaucoup parce qu'à partir de bloc métaux ou n'importe quoi, j'arrivais à faire quelque chose d'utile et c'était ça le concept. C'est ça qui m'intéressait... » (Elias)

Valérie qui, imprégnée par son parcours institutionnel, a développé, semble-t-il, une manière de s'exprimer propre au champ du travail social et conforme aux attentes d'un travailleur social, déclare :

« À [structure de l'aide sociale] c'est vrai qu'on y passait pas beaucoup de temps, mais je m'y sentais intégrée parce qu'en fait les éducateurs ils étaient là, ils étaient avec nous, ils nous accompagnaient et je pense qu'on a encore besoin de ça quand on est des jeunes adultes en difficulté. » (Valérie)

« Bon y a des bons et des très mauvais côtés chez [structure de l'aide sociale], par exemple ils ne prennent pas en compte les frais administratifs. [...] Du coup, je me suis retrouvé dans une galère, surtout les fins de mois c'est terrible. C'est un peu ça le petit problème avec l'aide sociale. Après ils ne prennent pas aussi en compte les factures qui étaient avant et du coup ça te met encore plus dans un brouillon... en fait... [en parlant de l'aide sociale] j pense c'est pas vraiment pour s'en sortir, c'est vraiment un moyen d'urgence. » (Valérie)

« Mais en même temps ils n'ont pas tort, il faut pas assister les jeunes à vie quoi, il faut qu'ils se débrouillent aussi et c'est vrai que c'est bien et pas bien

parce que ceux qui ont envie de s'en sortir... ben ces factures-là ils se disent "mais comment j'm'en sors avec ces factures-là à côté ?" Après y a ceux qui viennent juste pour profiter parce qu'ils ne veulent rien faire, c'est très mélangé... c'est un brouillon. » (Valérie)

Comme l'expliquent Bolzman, Eckman et de Rahm dans leur ouvrage *Jeunes sans qualification* (1994, p.37), les jeunes sont des acteurs qui ont intégré un certain nombre de valeurs et d'expériences qui leur permettent d'évaluer leur situation. « Ceci, ainsi que l'éventuelle influence qu'exercent sur eux des instances régulatrices, amènent les jeunes à élaborer leur propre stratégie d'action sociale. » Ces stratégies sont orientées vers des « valeurs dominantes » et adoptées par ces jeunes afin d'être plus ou moins en accord avec les normes sociales.

Par ailleurs, la plupart des jeunes ont pu stabiliser leur situation de logement, certains ont trouvé un stage en vue d'une formation ou d'un emploi et d'autres ont entrepris des suivis thérapeutiques. Tous ont su utiliser leur réseau (amical, social, familial) afin de se mobiliser et sortir de l'urgence dans un premier temps. Nous y voyons de véritables ressources que les jeunes ont exploitées.

Bien que la situation familiale et la santé soient des facteurs primordiaux pour la construction et la projection d'un avenir social et professionnel stable, les difficultés d'insertion sont toutefois multifactorielles. En relatant leur parcours de vie, les jeunes ont évoqué des difficultés qu'ils ont rencontrées tels que des conflits familiaux, la monoparentalité, l'endettement ou des problèmes de dépendances. De ce fait, comme expliqué dans le chapitre sur les milieux populaires précaires, il existe une forte volonté de la part de ces catégories sociales de s'intégrer en suivant les codes de consommation des classes supérieures. Or cette attitude entraîne une partie de la jeunesse populaire dans les rouages de l'endettement. Cela a été le cas pour Joël et pour Elias.

« J'ai juste eu mon compte et j'ai tout gaspillé mon argent en soirée, pour les cigarettes euh j'ai fait un tatouage, j'ai acheté plein d'habits. Vraiment des trucs pas essentiels. J'aurai dû garder pour le permis. » (Joël)

Elias dépense son argent et acquiert des biens matériels, mais ne paye ni assurances ni factures. Une fois son contrat de travail terminé, le jeune homme se retrouve à la rue et continue de recevoir des factures qui s'accumulent et qu'il ne peut payer.

« Les mercredis après-midi, je recevais ma paie sur le compte, j'avais 1500 CHF [...] Tout le long là, je recevais des sous et je n'avais plus de dettes. Moi j'ai trop aimé ça, d'un coup j'ai eu ma voiture, mon petit appartement que je sous-louais, mais qui était à moi. » (Elias)

À la question « C'est une fois ton contrat terminé que tu as eu à nouveau des dettes ? », Elias répond :

« Oui, mais j'ai tout [en parlant de ses factures] jeté à la poubelle... puis je recevais des trucs TPG, CFF et les factures d'assurances qui étaient plus payées par mon père puisque j'étais plus sous son toit. Ça m'a fait des dettes ça aussi. » (Elias)

Ancien éducateur, Georges Rouge analyse ainsi la situation actuelle :

« Il y a une volonté d'une grosse consommation aujourd'hui. C'est pour compenser le vide et ça c'est terrible. J'espère me tromper, mais ça fait un peu peur quand même. Si la seule préoccupation qu'on a à 18-20 ans c'est de ne pas tomber dans le gouffre de la société, ça doit être terrible, ça doit être difficile à vivre ! À notre époque, on savait qu'il n'y avait pas un gouffre, mais un avenir ! On nous le répétait déjà assez souvent d'ailleurs, si tu n'étais pas doué à l'école, il y avait l'apprentissage, mais il y avait cet avenir, on pouvait se projeter. Quand je discute avec des jeunes aujourd'hui, je sens bien qu'il n'y a plus cette perspective. Cette construction possible, mécanique dans la tête de se dire "Bin voilà, je vais pouvoir faire ça, ça, ça..." » (Georges Rouge)

« Tout à l'heure dans le bus quand je suis arrivé aux Evaux [Commune d'Onex à Genève], j'ai vu un jeune que j'avais connu en foyer au volant d'une Mercedes blanche. Je me dis : mais comment ce gars qui n'a aucune formation, qui ne bosse pas il est dans une Mercedes... heu tip top, hein, la voiture. Je me suis dit, mais combien de temps il va pouvoir la garder, comment il va pouvoir la payer, qu'est-ce qui se passe dans sa vie, quoi. Comment il est prisonnier de sa bagnole quoi. Rien que de sa bagnole ! » (Georges Rouge)

Comme le mentionne l'extrait ci-dessus, le phénomène de consommation peut constituer une réponse immédiate au « bonheur », une possible alternative au sentiment d'inquiétude face à la construction d'un futur. Toutefois, cela ne semble pas être le cas des jeunes que nous avons rencontrés.

Par ailleurs, nous avons constaté que, si certains s'endettent par esprit de consommation, pour la majorité, l'endettement est le signe d'une réelle difficulté financière ou d'une méconnaissance du système administratif. C'est le cas de Valérie et de David, qui ne peuvent pas payer leur assurance maladie. Ainsi, Valérie déclare :

« En fait quand ch'ui partie de chez ma mère, là j'étais en situation d'urgence extrême, j'avais aucun revenu, j'avais aucun logement, j'étais dans la m... totale. Du coup, c'était une situation qui était compliquée et je devais... comme je n'avais pas de ressource... Mais c'est vrai, c'est quand je suis sortie de [institution de l'aide sociale], j'étais dans la grosse m. parce que j'ai beaucoup de factures qui se sont accumulées... mais c'est l'assurance en fait que je

n'arrivais pas à payer [...]. L'assurance maladie. C'était pas possible, je n'avais pas assez, du coup je ne payais pas. En fait je pouvais pas payer. » (Valérie)

Elle ajoute : « Voilà, mais sinon c'était terrible parce que du coup j'avais peur de devoir partir à l'hôpital, parce que j'avais peur d'avoir une grosse facture. » (Valérie)

Selon David :

« Mais bon après quand on doit 400 CHF par mois à une assurance et que... on a pas de travail... je sais pas on paye pas d'assurance pendant quelques mois, ça s'accumule vite et ça commence à faire peur et c'est là qu'on se prend une claque et que ouais on passe tout ça et qu'on va quand même à l'aide sociale. » (David)

Au travers des codes sociaux, mais aussi des comportements que nous avons identifiés, nous pouvons constater que ces jeunes ont des ressources. Par exemple, lorsqu'ils adoptent un langage plus soutenu ou endossent un rôle de « bon élève », cela nous laisse penser qu'ils ont la capacité de s'adapter aux normes de la société et certaines exigences diffusées par certaines instances régulatrices auxquelles ils sont exposés et confrontés, ce qui constitue un élément favorable dans la construction de leur trajectoire de vie.

7.3.3 Du rêve au projet ou du projet au rêve : quel avenir ?

En réponse à nos questions sur les projections d'avenir : « Comment imaginez-vous la suite, après l'aide sociale ? » et « Quels sont vos projets, rêves et envies ? », plusieurs jeunes nous ont fait part de projets concrets, démontrant qu'ils sont impliqués dans un processus de réalisation tel que la reprise d'une formation. D'autres, au contraire, sont restés plus évasifs, voire avec des projets peu élaborés.

Nous avons classé les discours de projection des jeunes en deux catégories : le rêve et le projet. Le rêve se rapporte à un état passif, le projet à un processus actif. Ceci étant, nous partons de l'hypothèse que le projet implique une activation en vue de réaliser ses rêves et ses envies.

Le projet est une notion importante et omniprésente de la société contemporaine. On la retrouve dans les entreprises afin de mobiliser les employés, au sein des institutions du travail social pour accompagner les bénéficiaires, mais elle est aussi présente dans les discussions de tout un chacun. Régulièrement, l'individu est amené à se projeter dans son avenir et donc à se démarquer de ses pairs en faisant part de sa représentation du but qu'il souhaite atteindre. Le projet peut être aussi bien d'ordre professionnel que personnel (loisirs, familial, social). Il peut être défini à court, moyen ou long terme et il peut être libre ou imposé selon le contexte. Son but peut être perçu de différentes manières, en vue d'un épanouissement, d'une valorisation de l'individualité et de la liberté de choix. Par lui, l'individu peut démontrer ses capacités et ses compétences, trouver un moyen de gérer ou maîtriser son

temps. Ceci nous laisse penser qu'il s'agit d'une notion « dominante » qui a pris son essor dans les milieux professionnels et qui s'est étendue aux différentes couches de la société, même les plus précaires.

Toutefois, les jeunes adultes que nous avons rencontrés ont évolué dans un contexte ne favorisant pas la projection. Comme l'expliquent Millet et Thin dans leur article « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité » (2005a), les familles confrontées à de l'instabilité professionnelle, à des restrictions économiques ou à des difficultés liées au logement vivent dans « l'impératif d'un présent chargé de menaces ». Leur situation de précarité les amène en général à répondre à l'urgence. Par conséquent, cette dernière est omniprésente dans les esprits des fractions inférieures des milieux populaires. D'autre part, leurs conditions de vie les incitent à vivre au jour le jour, mais aussi à profiter de l'instant présent, car ils perçoivent leur lendemain comme incertain. Comme le formule Hoggart (1970, p.183), « les membres des classes populaires sont depuis toujours des épicuriens de la vie quotidienne ». Bourdieu va dans le même sens lorsqu'il écrit : « Le présent est la seule philosophie concevable pour ceux qui, comme on dit, n'ont pas d'avenir et qui ont en tout cas peu de choses à attendre de l'avenir. » (Bourdieu, 1979, p. 203)

De plus, comme expliqué dans l'ouvrage de Dominique Frischer intitulé *À quoi rêvent les jeunes filles ?*, le rêve est présent et nécessaire chez les jeunes issus des classes populaires précaires, car il permet d'échapper à des conditions de vie aléatoires et difficiles. Au contraire, les classes favorisées ont une prédisposition à l'anticipation compte tenu de leurs moyens financiers et du niveau de leurs capitaux scolaires.

« Les activités les moins en contact direct avec la matière sont celles qui demandent un niveau de pensée abstraite important. Ce sont aussi souvent celles qui nécessitent les niveaux scolaires les plus élevés. Il est donc tout à fait logique que les mieux dotés scolairement soient aussi les mieux outillés pour planifier l'avenir scolaire de leurs enfants. » (Masy, s.d)

David se représente la vie professionnelle de manière négative, ce qui peut interférer dans ses motivations et ses choix. En effet, la situation socio-économique actuelle ne favorisant pas l'intégration professionnelle des jeunes adultes, David nous fait part de ses rêves d'évasion. Il s'agit probablement une manière d'échapper à une « dure réalité » [le système social genevois]. À la question « Comment te représentes-tu l'avenir ? », David répond :

« Sincèrement ? Si je devais trouver un emploi, c'est parce que je suis obligé ! Après, est-ce que j'en ai vraiment envie ? Non ! Est-ce que je me vois faire peintre, un truc comme ça, non, clairement pas ! C'est compliqué dans ma tête, y'a pas mal de trucs qui me tourmentent. Je suis un peu dans l'obligation de trouver un emploi et un apprentissage et en même temps j'en ai pas

spécialement envie parce que je me vois pas travailler comme un Chinois ici jusqu'à 60 ans et mourir et... je sais pas je vais travailler... cette répétition de travailler chaque jour, faire la même chose : tu rentres à 7h, tu vas faire ton sport machin et le lendemain c'est reparti et ça chaque jour, j'ai pas aimé ce principe quoi... je me vois pas avancer là-dedans jusqu'à mes 60 ans... je sais pas comment les gens ils font pour heu... je sais pas... Ouais je serais déjà clairement pas ici. Ouais le Canada, Norvège, sur une petite île « chill » avec ma chaise dans le dos et mon p'tit rhum... ouais je sais pas je travaillerais la demi-journée dans un hôtel parce que je parlerais français et en allant au travail je verrais des tortues, des raies... j'aurais toute la journée de libre et je ferais du surf ou j'en sais rien... juste de quoi me nourrir heu... je m'en fous j'aurais mon p'tit jardin, j'aurais mes poules et... J'aurais ma ferme et je serais content d'être quelque part au milieu des montagnes ou au bord de la mer je sais pas. Clairement, c'est un projet à côté. » (David)

Par ailleurs, nous avons constaté qu'il est plus facile pour certains jeunes de se projeter socialement (voyage, mariage, famille, maison) plutôt que professionnellement, ce qui demande un investissement personnel plus conséquent (expérience, stage, formation, création de réseau...), mais également des disponibilités sur le marché du travail. Après être sorties de leur situation « d'urgence », Jena, Jennifer ainsi que Valérie parviennent facilement à se projeter dans un avenir à moyen terme. Elles nous font part de leur envie d'obtenir un titre qualifiant et toutes trois se sont engagées dans un processus leur permettant d'entrer dans une école ou de reprendre une formation.

La plupart des jeunes que nous avons interviewés ont le projet, à long terme, de trouver un emploi afin d'être autonomes financièrement. Toutefois, pour atteindre ce but, il est parfois nécessaire de franchir différentes étapes évolutives qui permettent de répondre prioritairement aux besoins primaires. Par exemple, Elias souhaite reprendre ses études afin d'obtenir un emploi. Cependant, il nous explique qu'étant sans domicile fixe, il n'est pas en mesure de reprendre des études ou d'avoir un emploi tant que sa situation ne s'est pas stabilisée.

« Des fois, je trouve du boulot, mais je peine vraiment parce que je suis pas à 100 % de mes capacités vu que je n'ai pas de lieu pour vivre, faire toutes ces choses. Même si je retourne à l'école pour un apprentissage, quand tu es à un bureau et tu dois réfléchir à où tu vas aller dormir le soir, si tu vas pouvoir manger ou te changer, te doucher. Comment tu vas pouvoir t'intéresser à ton cours ? Enfin moi je n'y arrive pas. Je n'y arrive pas et là on parle carrément des droits de l'homme. » (Elias)

D'autres, comme Brice et Nils, sont conscients qu'ils doivent au préalable suivre un processus de désintoxication afin de régler leur problème de dépendance.

« Bon, disons que c'est un problème parmi d'autres que je suis en train de régler avec ce psy, là à [nom de l'institution]... la stabilité... fin surtout sur le fait de... sur un long terme vous voyez ? De tenir c'est assez difficile pour moi et donc ça pose problème... bon j'ai mis pas mal de temps à pouvoir cibler le problème donc je sais pas si je vais être très clair... disons que un des effets qui apparaît dans... dans ce qui pose problème en fait c'est justement des formes de crises d'angoisses. Voilà... et euh... enfin c'est ça, c'est ma façon aussi de voir les choses c'est un tout donc y a pas mal de travail à faire... Pis bon normalement je dois quand même essayer... enfin j'ai quand même décidé de m'relancer dans la vie active. Là pour le moment j'essaie de trouver un truc dans lequel je serais à l'aise... mettre toutes les chances de mon côté... Là j'aimerais déjà dans un premier temps me réhabituer à avoir une activité régulière. Si je peux la tenir, je serais très content... ensuite... ben... parallèlement, chui dans un plan de désendettement, donc, euh... j'essaie d'assainir en fait ma situation. » (Brice)

Pour conclure, nous pensons que les jeunes dont le présent est encore fragile n'ont pas la capacité de se projeter dans un futur professionnel proche. Par conséquent, ils évoquent l'avenir en se projetant dans des stéréotypes tels que le mariage, la maison et les enfants. Est-ce une manière pour eux de répondre aux attentes de la société et ainsi avoir le sentiment d'en faire pleinement partie ?

D'autre part, les jeunes dont la situation actuelle s'est stabilisée – ceux qui se trouvent dans une situation qu'ils estiment suffisamment bonne – semblent avoir la capacité de s'impliquer dans un projet visant l'autonomie financière. Par exemple s'investir dans une formation en vue de trouver un emploi et, ainsi, ne plus dépendre de l'aide sociale.

Toutefois, bien que la classe populaire soit la moins à même à faire des projets, la majorité des jeunes adultes que nous avons rencontrés ne sont pas uniquement dans le rêve, mais ont des objectifs réalistes. En effet, ils se projettent prudemment, conscients de leurs limites.

8. Conclusion

8.1 Retour sur notre question de recherche générale

Notre société est traversée par de grandes inquiétudes et propage un sentiment d'insécurité sociale. Les générations qui ont suivi les Trente Glorieuses ont contribué aux mutations sociales et doivent faire face aujourd'hui à de nouveaux changements politiques et économiques, par exemple l'endettement des caisses de l'État, l'augmentation de la demande d'emploi face à un marché économique plus difficile d'accès ou encore la nécessité d'obtenir un titre qualifiant.

A cela, s'ajoute également les différentes révisions des assurances sociales telles que celle de la loi sur l'assurance chômage (LACI) notamment, qui reflètent le climat économique instable dans lequel nous nous trouvons actuellement. De ce fait, les récessions économiques amènent les politiques ainsi que les médias à mettre en avant l'augmentation du phénomène de l'« abus » de prestations sociales et d'une installation dans une « culture » de l'assistance. En réponse à une potentielle problématique des abus à l'aide sociale et en vue de renflouer les caisses de l'État, des politiques poussant à l'activation de l'individu ont pris place au cœur des pratiques professionnelles depuis les années 2000. Par conséquent, des organismes de contrôle dans les institutions de soutien financier apparaissent.

En effet, les réformes de l'aide sociale sont également influencées par les évolutions relatives à d'autres politiques sociales, comme les politiques du chômage (LACI) qui touche une partie de la population en atteignant notamment les jeunes avec qui elle s'est plus particulièrement endurcie. En effet, cette nouvelle révision a notamment entraîné une diminution du délai-cadre, amenant les jeunes à demander plus rapidement l'aide sociale. De ce fait, nous constatons que la construction socioprofessionnelle d'un jeune adulte, en termes de projection, de travail, de reconnaissance et d'autonomie, n'est de toute évidence pas aisée. Alors, comment une institution sociale socialise-t-elle lorsqu'elle-même doit s'aligner aux demandes des politiques ? De quelle manière les jeunes vivent-ils leur expérience à l'aide sociale et comment cette dernière détermine-t-elle leur socialisation ?

En retraçant le parcours des jeunes selon un principe de temporalité – passé, présent, futur –, nous avons cherché à comprendre comment les jeunes, avec quelques ressources et ressorts, vivent l'expérience de l'aide sociale et la manière dont ils ont intégré les normes de socialisation diffusée ou relayée par celle-ci.

Tout d'abord, il est important de souligner le fait que nous avons rencontré des jeunes qui sont arrivés à l'aide sociale avec une faible estime d'eux-mêmes. Bien qu'aidés financièrement aujourd'hui, ils vivent quotidiennement avec la crainte que d'un moment à l'autre tout bascule.

Ensuite, nous avons constaté que, pour la plupart des jeunes, le premier contact avec l'aide sociale se caractérise par un rejet du contrôle et de l'injonction. Toutefois, le besoin financier étant plus fort, celui-ci finit par contraindre le jeune à modifier son rapport à l'assistance. D'une part en percevant la relation avec de nouvelles « lunettes », c'est-à-dire en acceptant de passer d'individu libre à bénéficiaire docile (Dubois, 2009) et d'autre part, en adoptant des stratégies visant à lui permettre d'obtenir ce qu'il désire. Les jeunes ne peuvent recevoir de contribution financière s'ils refusent de s'insérer dans un projet visant l'autonomie, ce qui nous amène à dire que l'aide sociale a, dans un certain sens, une fonction de socialisation. Toutefois, au-delà de la socialisation, l'activation par la contrainte permet-elle réellement une insertion durable ?

Par ailleurs, les jeunes que nous avons rencontrés ont parfois grandi dans des familles elles-mêmes accompagnées par l'aide sociale. La plupart d'entre eux ont vu leurs parents au chômage ou en emploi précaire. Le climat incertain dans lequel ils ont grandi n'a pas toujours été propice à l'épanouissement par le travail. Pourtant, tous se sont projetés dans un futur en des termes de profession, avec la volonté d'être autonomes. De ce fait, nous imaginons que l'aide sociale, par son cadre sécurisant, la fixation de limites et d'interdits, par la création d'un espace d'échange et d'écoute, contribue à faire intérioriser les normes sociales. Par exemple, une des jeunes témoigne des effets socialisateurs de l'aide sociale : son projet professionnel est basé sur une formation en vue de devenir assistante sociale.

D'autre part, le simple fait d'être bénéficiaire semble donner le sentiment aux jeunes d'être intégrés socialement. En effet, nous avons constaté que le rendez-vous avec l'assistant social était parfois comparé à celui d'un entretien professionnel ou que les termes utilisés par les jeunes relèvent du champ lexical de l'emploi. Par exemple, un des jeunes dit qu'il « a l'impression de travailler » (en parlant de sa collaboration avec son assistante sociale). Ainsi, le sentiment d'intégration par l'aide sociale est particulièrement présent chez les plus marginalisés, ceux qui, généralement, refusent d'être dépendants de l'aide. Par conséquent, le simple fait d'être bénéficiaire ne serait-il pas déjà une intégration sociale pour les plus éloignés du système ? Nous pouvons nous poser cette question dès lors que l'institution s'appuie sur des normes dominantes, donc sociétales.

Toutefois, en revenant sur la notion de « salle d'attente » que nous avons mentionné dans l'objectif de notre recherche, nous avons observé que cette étape de construction qu'est la jeunesse dans lequel tout adulte en devenir doit passer, est acceptée bien qu'elle soit souvent perçue de manière négative par ses aînés. En effet, « l'association » que nous avons précédemment évoquée entre aide sociale et « salle d'attente » nous a été inspirée d'un article de Franz Schultheis, dans lequel il évoque une des représentations que les sociétés capitalistes ont de la jeunesse :

« L'état de jeune est représenté en général de façon négative, comme un état de manque et d'absence ou, s'il l'on veut, comme une sorte de « salle d'attente » dans laquelle des individus encore « incomplets » ou non-accomplis attendent leur tour ». (2004, p.28)

Cependant, les jeunes que nous avons rencontrés ont un statut « reconnu » dans le contexte de l'aide sociale, mais du point de vue de notre société néo-libérale, ces jeunes doivent souvent faire face au regard intolérant des autres ; leur statut n'est pas mis en avant de la même manière que celui d'étudiant ou d'apprenant. Ces jeunes vivent donc une perte d'identité amenant souvent à une mauvaise estime de soi et les freinent dans leur besoin de trouver une place reconnue par la société.

Quand un jeune « galère » pour trouver un emploi, on entend fréquemment dans les discours : « il ne veut rien faire » ou encore « il n'est pas motivé ». Ce qui est toléré

par notre société pour certains au vu du contexte économique actuel ne semble pas l'être lorsque cela touche la jeunesse. Ne dit-on pas de la jeunesse qu'elle est l'avenir. Si la société n'accepte pas que les jeunes soient en difficulté, c'est sans doute par crainte d'un futur incertain. Bien souvent, nous oublions – ou nous refusons d'admettre – que la jeunesse actuelle n'est pas si différente des générations précédentes. Les médias ainsi que les discours populistes toujours plus présents amplifient les discours négatifs à l'égard des jeunes. Socrate (470 av. J.-C.) disait : « Nos jeunes aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. À notre époque, les enfants sont des tyrans. »

Les représentations d'avenir rapportés par la majorité des jeunes adultes rencontrés nous ont paru réalistes bien que parfois difficilement réalisable de part leurs parcours de vie tumultueux. Malgré tout, il en résulte que « l'intervalle » qu'ils vivent entre la construction de leurs objectifs et leur projection d'avenir n'est pas exempt d'activités diverses, dont ils restent et resteront les acteurs. La prise de conscience découlant sur la détermination de faire évoluer leur situation pourrait être le moteur d'une future réinsertion socioprofessionnelle. Nous avons le sentiment que les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus l'intention de perdre leur vie à la gagner. En effet, le travail est toujours présent dans les valeurs personnelles, mais plus à n'importe quel prix. La recherche de sens semble être un objectif prépondérant de nos sociétés modernes, ce qui peut expliquer en partie la difficulté à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Finalement, un parcours de vie est un exercice, parfois plaisant, parfois pénible à vivre, pouvant amener des questionnements. Le futur n'est pas figé et se dessinera en fonction de l'évolution de chacun. Être jeune adulte veut aussi dire apprendre et s'essayer à la vie.

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

Antoine de Saint-Exupéry

8.2 Compétences acquises durant notre recherche

Arrivé au terme de ce travail nous avons pu constater les divers apprentissages et compétences que nous avons développés tout au long de cette étude. D'une part, ce travail de recherche nous a permis d'avoir un nouveau regard sur cette problématique puisque nous avons abordé le sujet sous un angle sociologique, une matière à laquelle nous étions peu initiés bien qu'ayant eu des bases lors de notre cursus de formation. D'autre part, nous avons appris à organiser nos idées et à synthétiser nos données.

Nous pensons avoir expérimenté la conduite d'entretiens tout en gardant le recul nécessaire afin de nous auto-évaluer après chaque fin d'interviews et ainsi s'améliorer d'avantage. De ce fait, nous avons opté une attitude toujours plus professionnelle en adaptant notre grille d'entretien en fonction des personnes rencontrées.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre en avant l'acquisition d'une bonne collaboration qui nous a permis de réaliser cette recherche. En effet, nous avons confronté à maintes reprises nos divergences d'opinions dans un esprit d'équité. Cette ouverture d'esprit nous a permis de rendre notre travail plus enrichissant et de le réaliser dans de bonnes conditions. De plus, elle a été favorable à la mise en commun de nos réflexions, de manière à les expliciter de façon claire et précise afin d'approfondir nos connaissances et d'appréhender certaines analyses dans notre travail. Nous avons parfois confronté, mais aussi appuyé les idées des auteurs avec les nôtres. Ceci a été une démarche constructive et didactique pour notre recherche. Ainsi, nous avons consolidé nos positionnements en tant qu'étudiants en travail social.

Ce travail de recherche nous a offert une vision plus large de la problématique étudiée. En effet, en nous appuyant sur une observation objective des situations rencontrées, sans émettre des jugements de valeur, nous avons pu construire notre analyse sur des bases neutres.

En conclusion, ce travail de mémoire est un aboutissement, une manière de ponctuer trois belles années d'études de notre cursus académique en filière sociale. C'est aussi le plaisir de partager à son entourage un moment de réflexion et d'échange sur une thématique que nous avons choisis de traiter.

Ce document restera pour nous, un outil de travail, un support important qui nous suivra durant notre parcours professionnel. Il témoigne notre choix et notre désir d'avancer et d'accompagner une population en difficulté qui ne demande que reconnaissance et légitimité.

Stéphanie Ballivet

Jessica Gamba

Olivier Pellegrino

10. Remerciements

Nous tenons sincèrement à remercier Monsieur A. Frauenfelder, notre directeur de mémoire qui nous a accordé son soutien, sa disponibilité et ses précieux conseils pour la construction de notre travail. Un grand merci à Brice, Jena, Nils, Valérie, Elias, Jennifer, David et Joël, ces huit jeunes adultes qui nous ont donné la possibilité de réaliser cette recherche grâce à leurs témoignages et la confiance qu'ils nous ont accordée. Merci également aux intervenants M. Jenni et M. Rouge qui ont accepté de nous partager leur expérience de terrain.

Enfin, nous remercions chaleureusement Mme Vernet, M. Lacroix et les institutions genevoises qui nous ont offert la possibilité d'entrer en contact avec la population que nous avons souhaité rencontrer.

Références bibliographiques

Alonzo, P. & Huguée, C. (2010). *Sociologie des classes populaires : domaines et approches*. Paris : Armand Colin.

Baud, S. (2011). Que reste-t-il de la jeunesse populaire ? *Projet* (320), 64-70.

Blais, M. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives* 26 (2), 1-18.

Bolzmann, C., Eckmann-Saillant, M. & de Rham, G. (1994). *Jeunes sans qualification : trajectoires, situations et stratégies*. Genève : Les Éditions I.E.S.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Ed. de Minuit.

Bourdieu, P. (1984). *Question de sociologie*. Paris : Ed. de Minuit.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. France : Librairie Arthème Fayard.

Chauvel, L. (1998). *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*. Paris : Presse Universitaire de France.

Département de l'instruction publique de Genève (2007). *Aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation*. Récupéré le 20.04.2015 de ftp://ftp.geneve.ch/dip/communiques/GT_INSERTION_08_07.pdf

Dubet, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.

Dubet, F. (1987). *La galère : jeunes en survie*. Paris : Fayard.

Dubois, V. (2009). *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*. Paris : Economica.

Duvoux, N. (2009). *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*. Paris : Presse Universitaire de France.

Etienne, J., Bloess, F., Noreck, J.-P. & Roux, J.-P. (1997). *Dictionnaire de sociologie : les notions, les mécanismes et les auteurs*. Paris : Hatier

Fiche technique Euréval (2010). *Réaliser un entretien semi-directif* Récupéré le 13.04.15 de https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf

Frauenfelder, A. (2007). *Les paradoxes de la naturalisation : enquête auprès de jeunes issus de l'immigration*. Paris : L'Harmattan.

Frauenfelder, A., Togni C. (2007). Les « abus » à l'aide sociale : une rhétorique au coeur du gouvernement de la misère. *Carnets de bord en sciences humaines* (13), 43-55.

Frauenfelder A., *Les décisions de naturalisation de la « deuxième génération » en Suisse : symptôme d'une rupture ou d'une continuité inter-générationnelle ?* (37-51). dans M. Vatz Laaroussi, C.Bolzmann, et M. Lahlou, (2008). *Familles migrantes au gré des ruptures : tisser la transmission*. Lyon : L'interdisciplinaire

Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Collin.

Haute École de Travail Social (2012). *Code d'éthique de la recherche*. Genève : Haute Ecole de Travail Social.

Hoggart, R. (1970). *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Ed. de Minuit.

Larousse. *Transition* Récupéré le 02.04.2015 de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/transition/79157>

Masy, J. (s.d). La temporalité, une disposition sociale et culturelle de construction de l'avenir. *SociologieS*. Récupéré le 17.01.2015 de <http://sociologies.revues.org/4287#tocfrom1n2>

Mauger, G. (1998). La reproduction des milieux populaires « en crise ». *Diversité : ville, école, intégration* (113), 6-16.

Mauger, G. (2009). *La sociologie de la délinquance juvénile*. Paris : La Découverte.

Mauger, G. (2011). *Paul Willis / L'École des ouvriers. Comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers / Marseille / Agone (coll. L'ordre des choses) / 2011* Récupéré le 03.11.2014 de <https://lss.hypotheses.org/232>

Millet, M. & Thin, D. (2005a). Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité. *Lien social et Politiques* (54), 153-162.

Millet, M. & Thin, D. (2005b). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*. Paris : Presse Universitaire de France.

Millet, M. & Thin, D. (2006). Rupture scolaire et conflit des normes. *Nouveaux Regards* (32), 12-16.

Millet, M. & Thin, D. (2007). Scolarités singulières et déterminants sociologiques. *Revue française de pédagogie* (161), 41-51.

Office Cantonal de la Statistique (2009). *Où habitent dans le canton de Genève les contribuables à « bas revenu » et ceux à « haut revenu » ? Réponse en deux cartes*. Récupéré le 28.02.2015 de http://www.ge.ch/statistique/tel/compresse/2009/geneve_cp_2009_46.pdf

Office fédéral de la statistique (2009). *Les jeunes adultes à l'aide sociale*. Neuchâtel. Office fédéral de la statistique

Palheta, U. (2011). *Le collège divise : appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel*, Sociologie, 4, 2, 363-386. DOI : 10.3917/socio.024.0363.

Palheta U., 2012, *La domination scolaire : sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris, Presse Universitaire de France.

Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : Presse Universitaire de France.

Schultheis, F. (2009). *La jeunesse en tant que laboratoire pour la fabrication d'un habitus flexible et employable*. Récupéré le 20.04.2015 de <http://www.scala.unisg.ch>.

Service de la recherche en éducation, *Jeunesse aujourd'hui : analyse sociologique de la jeunesse et des jeunes dans une société en mutation rapide*. Récupéré le 23.04.2015 de <https://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2005/vuille-jeunesse.pdf>

Thin, D. (2005). Les familles populaires sous l'emprise des logiques éducatives dominantes à travers la scolarisation. *Carnets de bord en sciences humaines* (10), 67-78.

Université de Bâle (2012). *Transition de l'École à l'Emploi TREE*. Récupéré le 28.11.2012 de <http://tree.unibas.ch/fr/le-projet/>
La référence concerne le site dans son entier.

Annexes

- Annexe 1 : Code éthique de la recherche
- Annexe 2 : Grille d'entretien
- Annexe 3 : Office fédéral de la statistique (OFS) Neuchâtel, 2009

(Annexe 1)

Code d'éthique de la recherche

Nous avons pris connaissance du texte qui reprend le code éthique de la FPSE de l'Université de Genève. Nous nous engageons par conséquent à respecter ses règles et celles de son addendum dans le cadre de notre recherche étroitement liées au domaine du Travail social de la HES-SO.

Conscients qu'en sciences humaines la recherche ne se limite pas à une règle figée, et qu'elle peut en effet se construire et évoluer, nous nous attendons donc à faire face à des situations concrètes et difficiles. Nous serons prudents à mesurer les effets de notre recherche afin de garantir le respect des règles de confidentialité et d'intégrité étroitement liés au code éthique.

Notre travail de Bachelor qui sera présenté sous forme écrite, nous amènera à étudier attentivement les représentations. En effet, la population de jeunes adultes que nous allons rencontrer ne souhaiteront probablement pas être identifiés. De par ce fait, nous nous engageons à respecter plusieurs points importants afin de garantir l'anonymat et la justesse des informations recueillies.

Nous serons attentifs au respect des droits fondamentaux, du respect de la sphère privée et de l'utilisation des informations des jeunes adultes que nous côtoierons.

Par ailleurs, nous respecterons les éventuelles confidences évoquées qu'ils ne souhaiteraient pas divulguer lors des interviews.

Par conséquent, il nous paraît important de bien clarifier notre travail envers nos partenaires (jeunes, institutions, professionnels) afin d'instaurer un contrat de confiance et de transparence garantissant les valeurs de la sphère privée.

Nous nous présenterons en tant qu'étudiants de la Hets et non en tant que professionnels. Nous précisons le but de notre recherche tant aux institutions qu'aux jeunes. La clarté de cette démarche offrira la possibilité aux personnes de rendre leur discours plus authentique (moins de méfiance de leur part). Notre statut peut donc s'avérer être un plus dans la mesure où notre position reste celle d'un chercheur qui tente de comprendre leur vécu.

Nous serons également très attentifs à la notion de précaution des données personnelles et institutionnelles utilisées. Lorsque nous passerons par les institutions, nous ne divulguons aucune donnée susceptible de mettre en péril le statut du professionnel et celui du jeune.

Afin de démontrer notre sérieux et de garantir l'anonymat de ces jeunes, nous leur présenterons le compte rendu de notre travail.

Nous nous engageons également à respecter selon l'addendum du code éthique de la recherche, les règles sur les emprunts de citations, de sources diverses, d'ouvrages, de bibliographies et de livres que nous aurons étudiés.

Par ailleurs, nous respecterons scrupuleusement la propriété intellectuelle des auteurs ainsi que la précision des références bibliographiques de ces derniers.

L'appui du code d'éthique de recherche, nous permettra par conséquent d'affiner nos investigations avec pour finalité l'obtention d'un rendu pointu, professionnel et de qualité et ce, pour notre plus grand plaisir.

Je déclare avoir pris connaissance du « Code d'éthique de la recherche » et de son addendum, version mars 2009, et m'engage à en respecter les règles et principes dans le cadre de la réalisation de mon travail de Bachelor.

Genève, le 26.04.2015

Genève, le 26.04.2015

Genève, le 26.04.2015

PELLEGRINO Olivier

BALLIVET Stéphanie

GAMBA Jessica

(Annexe 2)

Jeunes adultes à l'assistance sociale

Grille d'entretien et interview

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de Bachelor de la Haute Ecole de Travail Social. Il est anonyme et strictement confidentiel. Conformément au code éthique de la recherche les données ne pourront être identifiées et restent strictement confidentielles.

1. Identité sociale

- a) Pourriez-vous vous présenter ? Nom, prénom, âge, nationalité et situation familiale.

2. Parcours scolaire

- a) Avez-vous terminé votre scolarité obligatoire (CO) ?
si non :
- b) Quelles sont les raisons de cet arrêt en cours de scolarité ?
- c) Vous a-t-on proposé une alternative ? Si oui, laquelle ?
- d) Comment votre entourage a-t-il réagi ? (famille, amis, professeurs)
- e) Qu'est que vous évoque le Cycle d'Orientation ?
- f) Comment avez-vous vécu votre parcours au C.O. (amitié, groupe d'amis, relations avec les professeurs, difficultés, point positifs, les cours, la pédagogie) ?
- g) Dans quelle section étiez-vous ? (A,B,C)
- h) Pouvez-vous illustrer votre parcours depuis la sortie du CO jusqu'à votre demande d'aide à l'Hospice général ? (formations, apprentissage, stages, mesures du chômage, autre, etc ...)

3. La majorité

- a) Avoir 18 ans a-t-il changé quelque chose pour vous ?
- b) Avez-vous fait le service militaire ou service civil ou PC ?

- c) Avez-vous passé le permis de conduire ?
- d) Avez-vous rapidement été confronté à des factures ou paiements ?

4. L'assistance sociale

- a) Depuis combien de temps êtes-vous bénéficiaire de l'aide sociale ?
- b) Comment vivez-vous votre situation à l'assistance ? (Comment vous sentez-vous) ?
- c) Quelles sont vos relations avec les professionnels (assistante sociale) ?
- d) Dans quel état d'esprit allez-vous à vos rdv avec votre AS ?
- e) Comment occupez-vous vos journées ?
- f) Quelles relations entretenez-vous avec vos amis ? Quelles activités avez-vous avec eux ?
- g) Votre entourage sait-il que vous recevez de l'aide ? Si oui, comment réagit-il (famille, amis) ?
- h) Partagez-vous ce que vous vivez à l'Hospice général (relation avec l'AS) avec des amis ou la famille ?
- i) Avez-vous de l'aide (financière ou autre) de votre entourage ?
- j) Depuis votre demande d'aide à l'assistance, avez-vous constaté une amélioration de votre situation ? Ou si au contraire, vous avez plutôt constaté une dégradation, veuillez la décrire ?
 - Sur le plan physique ?
 - Sur le plan psychologique ?
- k) Votre situation, vous a-t-elle endettée ? (impôts, assurances, autres)
- l) Pensez-vous avoir une part de responsabilité dans votre situation actuelle ? Si oui, laquelle ? si non, à qui ou à quoi attribuez-vous cette responsabilité ?

5. Les représentations d'avenir (futur)

- a) Souhaitez-vous trouver un emploi ? si oui, lequel ?
- b) Selon vous, quels sont les critères d'un employeur pour embaucher ?
- c) Comment imaginez-vous la suite, après l'aide sociale ?

- d) Quels sont vos rêves, vos envies ?
- e) Y-a-t-il quelque chose dont vous êtes fier aujourd'hui ?
- f) Qu'est-ce qui fait que vous avez acceptez de participer à notre recherche?
- g) Souhaitez-vous ajouter autre chose ?

Question subsidiaire : Que font vos parents dans la vie ? Avez-vous des frères et sœurs ? Que font-ils ?

(Annexe 3)

Les jeunes adultes à l'aide sociale OFS, 2009 : quelques statistiques

SITUATION PERSONNELLE DES JEUNES ADULTES À L'AIDE SOCIALE

Type 1: Jeunes adultes en formation

Près d'un quart des jeunes adultes à l'aide sociale sont encore en formation; parmi ceux-ci, un peu plus de 60% suivent un apprentissage. L'âge moyen de ce groupe est d'environ 20 ans, et les deux sexes y sont représentés à parts égales (Tableau 1). Dans bien des cas, le manque de ressources matérielles des parents explique probablement le besoin de recourir à l'aide sociale: les jeunes en formation qui en dépendent présentent généralement des revenus trop faibles pour être économiquement autonomes. Dans de nombreux cas, les parents ne sont pas en mesure de financer, partiellement ou en totalité, la formation de leurs enfants. Les bourses octroyées par les cantons au titre de prestations sous condition de ressources ne suffisent pas toujours à éviter le recours à l'aide sociale.

Un peu plus de la moitié des jeunes en formation tributaires de l'aide sociale vivent encore chez leurs parents. Dans près de 90% des cas, ces derniers bénéficient également de prestations de l'aide sociale. La statistique ne permet pas de dire avec certitude si les jeunes en formation qui ont quitté le foyer familial reçoivent un soutien financier de leurs parents, ni si ces derniers recourent à l'aide sociale. Ce qui est certain, c'est qu'un cinquième des jeunes en formation qui sont à l'aide sociale vivent seuls, soit une proportion nettement plus grande que dans la population totale.

T 1 Profils des six types de jeunes adultes retenus, en %, en 2006

| Variable | Type 1: en formation | Type 2: avec enfant(s) | Type 3: sans emploi, sans formation | Type 4: sans emploi, avec formation | Type 5: actif/active occupe/e | Type 6: non actif/active | Total |
|--------------------------|-------------------------|---------------------------|---|---|-------------------------------------|-----------------------------|-------|
| Âge (en années) | | | | | | | |
| Moyenne | 19,9 | 22,7 | 21,4 | 22,4 | 21,6 | 21,8 | 21,5 |
| Sexe | | | | | | | |
| Hommes | 50,5 | 21,1 | 59,3 | 55,9 | 49,1 | 50,1 | 47,0 |
| Femmes | 49,5 | 78,9 | 40,7 | 44,0 | 50,9 | 49,9 | 53,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nationalité | | | | | | | |
| Suisse | 63,3 | 57,3 | 62,7 | 78,2 | 67,2 | 73,9 | 63,2 |
| Etrangère | 36,7 | 42,7 | 37,3 | 21,8 | 32,8 | 26,1 | 36,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Type de ménage | | | | | | | |
| Vit avec ses parents | 52,4 | 0,0 | 25,3 | 18,1 | 29,2 | 19,9 | 24,9 |
| Vit seul/e | 22,8 | 0,0 | 37,0 | 44,0 | 34,9 | 28,0 | 25,3 |
| Vit en couple | 4,6 | 51,8 | 13,4 | 15,5 | 16,8 | 11,9 | 20,7 |
| Eleve seul/e ses enfants | 0,0 | 48,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 7,9 |
| Autre ménage privé | 6,0 | 0,0 | 8,3 | 9,7 | 7,3 | 6,2 | 5,4 |
| En institution | 7,6 | 0,0 | 2,6 | 1,7 | 3,0 | 19,8 | 5,9 |
| Autre forme de logement | 6,7 | 0,0 | 13,5 | 11,2 | 8,9 | 14,2 | 7,8 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Dossiers ayant donné lieu à une prestation pendant la période d'enquête, sans les doubles comptages: pour les autres membres de l'unité d'assistance- dossiers réguliers uniquement. Huit cantons ont été exclus. 22,1% des observations n'ont pas pu être attribuées à un profil type (absence de données concernant la situation professionnelle, le niveau de formation ou les parents).

Sources: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS.

SITUATION PERSONNELLE DES JEUNES ADULTES À L'AIDE SOCIALE

Différences par type de communes

La structure sociale de la population présente d'importantes différences entre les villes, les agglomérations et les régions rurales. Il paraît donc logique que les problèmes des jeunes adultes varient eux aussi d'un type de commune à un autre.

Le tableau 2 montre comment les six groupes de jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale se répartissent entre les trois types de communes définis (villes, agglomérations, communes rurales). Les principales différences relevées sont de quatre types:

- Premièrement, la part des jeunes adultes qui suivent une formation tout en recourant à l'aide sociale est nettement plus importante à la campagne que dans les villes. Ceux-ci y forment même le groupe le plus important (plus d'un quart). Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait qu'un grand nombre de jeunes en formation qui touchent l'aide sociale ont moins de 20 ans et vivent encore chez leurs parents. Ceux qui partent s'établir en ville ou dans une commune d'agglomération paraissent donc relativement peu nombreux.
- Deuxièmement, les jeunes adultes qui n'exercent pas encore d'activité professionnelle semblent relativement nombreux dans les communes rurales. La différence est encore plus marquée si l'on considère la taille de la commune, plutôt que son appartenance à l'une des catégories mentionnées: les non-actifs représentent ainsi 17% des jeunes adultes à l'aide sociale dans les communes jusqu'à 2000 habitants. Les causes de cette absence d'activité professionnelle n'étant pas connues, on se retiendra ici de toute tentative d'interprétation.
- Troisièmement, la part des jeunes adultes à l'aide sociale qui ont au moins un enfant est plus importante dans les villes (20%) et les agglomérations (17%) que dans les communes rurales (13%). Le comportement en matière de mobilité semble jouer ici un rôle, si l'on sait que les membres de ce groupe ont près de 20 ans et demi en moyenne et qu'ils ont pour la plupart quitté le foyer familial. Par ailleurs, les étrangers avec enfants, qui sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier de l'aide sociale, ont tendance à se concentrer davantage dans les villes. Enfin, la majorité des jeunes parents de nationalité suisse qui touche l'aide sociale élèvent seul/e/s leurs enfants. Par ailleurs, il n'est pas à exclure que les jeunes des campagnes soient davantage soumis à la pression sociale que ceux vivant dans les villes ou les agglomérations.
- Quatrièmement, la part des jeunes adultes sans formation et sans emploi est un peu plus importante dans les villes et les agglomérations que dans les communes rurales. L'écart est toutefois relativement faible, comparé aux autres disparités relevées.

T 2 Jeunes adultes à l'aide sociale par type de ménages, en pourcent, en 2006

| Types de jeunes adultes à l'aide sociale | Type de commune d'assistance | | |
|--|------------------------------|---------------|----------------|
| | Ville | Agglomération | Commune rurale |
| 1: en formation | 20,0 | 24,6 | 26,6 |
| 2: avec enfant(s) | 20,2 | 17,0 | 12,6 |
| 3: sans emploi, sans formation | 24,2 | 22,2 | 21,1 |
| 4: sans emploi, avec formation | 12,8 | 11,5 | 11,4 |
| 5: actif/active occupé/e | 11,3 | 12,1 | 13,1 |
| 6: non actif/active | 11,4 | 12,7 | 15,3 |
| Total (%) | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Total (N) | 8156 | 7251 | 3322 |

Cas ayant donné lieu à l'octroi de prestations pendant la période considérée, sans les doubles comptages; pour les autres membres de l'unité d'assistance: dossiers réguliers uniquement. Huit cantons sont exclus de l'analyse. Les données relatives à la situation des jeunes à l'aide sociale ou au type de commune manquent pour 22,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

T 4 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale selon la situation professionnelle, en % (nouveaux cas en 2004)

| Situation professionnelle | Dépendance durable | Sortie | | | Total | | |
|---------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------|
| | | Prestations de courte durée | Prestations de longue durée | Rechutes | En % | En nombre | Répartition (en %) |
| En formation | 16,6 | 61,8 | 14,9 | 6,7 | 100,0 | 403 | 10,8 |
| Actif/active occupé/e | 22,0 | 56,8 | 13,0 | 8,4 | 100,0 | 586 | 15,8 |
| Sans emploi | 14,6 | 58,0 | 11,5 | 15,9 | 100,0 | 1469 | 39,5 |
| Non actif/active | 37,7 | 38,0 | 16,0 | 8,2 | 100,0 | 915 | 24,6 |
| Situation indéterminée | 16,3 | 56,9 | 11,4 | 15,7 | 100,0 | 343 | 9,2 |
| Total | 21,8 | 53,2 | 13,2 | 11,8 | 100,0 | 3716 | 100,0 |

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004-31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Onze cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur la situation professionnelle manquent pour 1,7% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS.

Les analyses longitudinales réalisées selon les variables sociodémographiques font apparaître les résultats suivants: les jeunes adultes demeurent moins longtemps à l'aide sociale et sont proportionnellement plus nombreux à en sortir **que leurs aînés en âge de travailler**. A titre d'exemple, seulement 22% des jeunes adultes ont touché des prestations de l'aide sociale pendant toute la période d'observation, contre 28% des 46 à 55 ans. Attention toutefois à ne pas relativiser les difficultés rencontrées par les jeunes qui recourent à l'aide sociale: les écarts relevés entre les deux groupes quant aux chances d'en sortir et à la durée de perception de prestations sont trop faibles pour cela.

Les jeunes adultes **non actifs** (qui ne travaillent pas et qui ne sont pas en quête d'emploi) éprouvent beaucoup de difficultés à s'affranchir de l'aide sociale. La part des bénéficiaires de prestations de courte durée est en outre étonnamment faible dans ce groupe.

Les **jeunes adultes sans emploi** parviennent plus souvent à quitter l'aide sociale que les personnes actives occupées, soit parce qu'ils trouvent un emploi, soit parce qu'ils sont arrivés au bout du délai requis pour toucher des indemnités de chômage. A l'inverse, le risque de devenir durablement dépendant de l'aide sociale est un peu plus grand chez les jeunes adultes qui touchent des prestations de l'aide sociale tout en exerçant une activité rémunérée. Cela s'explique aisément: les personnes pas ou peu qualifiées qui travaillent dans des branches à bas salaires ont besoin de temps pour se sortir de leur condition. Le travail à temps partiel peut aussi engendrer une telle situation. Les résultats montrent que les personnes ayant réussi à se libérer de l'aide sociale sont relativement nombreuses à y retomber après six mois ou plus. En d'autres termes, leur intégration sur le marché du travail reste précaire. Il arrive même que leur situation ne subisse aucune amélioration objective, et que les interruptions dans l'octroi de prestations de l'aide sociale soient uniquement dues au versement temporaire d'indemnités de chômage («effet carrousel»).

TRAJECTOIRES DES JEUNES ADULTES A L'AIDE SOCIALE

T 5 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale selon le niveau de formation, en % (nouveaux cas en 2004)

| Niveau de formation | Dépendance durable | Sorties | | | Total | | |
|----------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------|
| | | Prestations de courte durée | Prestations de longue durée | Rechutes | En % | En nombre | Répartition (en %) |
| En formation | 16,6 | 61,8 | 14,9 | 6,7 | 100,0 | 403 | 13,9 |
| Sans formation postobligatoire | 24,5 | 49,4 | 13,5 | 12,7 | 100,0 | 1504 | 51,8 |
| Formation de degré secondaire II | 14,4 | 63,4 | 10,7 | 11,6 | 100,0 | 947 | 32,6 |
| Formation de degré tertiaire | 18,8 | 60,4 | 12,5 | 6,3 | 100,0 | 48 | 1,7 |
| Total | 20,0 | 55,9 | 12,7 | 11,4 | 100,0 | 2902 | 100,0 |

Chiffres en italique: entre 30 et 49 observations.

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004 – 31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Onze cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur le niveau de formation manquent pour 23,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

Le fait d'avoir **accompli une formation de degré secondaire II** accroît les chances de sortir (rapidement) de l'aide sociale: la durée de perception moyenne est plus courte et la probabilité de sortie est plus forte pour les jeunes adultes qui perçoivent des prestations de l'aide sociale entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée sur le marché du travail (2^e seuil) que pour ceux qui peinent à se lancer dans une formation professionnelle (1^{er} seuil).

L'obligation d'entretien à l'égard des enfants tend à allonger la durée de perception de l'aide sociale. Les personnes élevant seules leurs enfants présentent le plus fort taux de bénéficiaires durablement dépendants: près de 40% des dossiers ouverts en 2004 pour des parents élevant seuls leurs enfants n'étaient toujours pas clos à fin 2006. De même, la proportion de bénéficiaires durablement dépendants est plus élevée de 10 points chez les couples ayant des enfants que chez les couples sans enfants (24% contre 14%).

T 6 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par type de ménage, en % (nouveaux cas en 2004)

| Type de ménage | Dépendance durable | Sorties | | | Total | | |
|-------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------|
| | | Prestations de courte durée | Prestations de longue durée | Rechutes | En % | En nombre | Répartition (en %) |
| Dossiers d'une personne | 19,3 | 51,4 | 12,3 | 17,0 | 100,0 | 3124 | 65,6 |
| Personne seule avec enfant(s) | 38,5 | 35,6 | 15,1 | 10,9 | 100,0 | 478 | 10,0 |
| Couple avec enfant(s) | 24,3 | 51,7 | 11,0 | 12,7 | 100,0 | 300 | 6,3 |
| Couple sans enfant | 14,1 | 56,3 | 11,5 | 18,1 | 100,0 | 270 | 5,7 |
| Autre ménage privé | | | | | | 19 | 0,4 |
| En institution | 32,3 | 37,8 | 22,0 | 7,3 | 100,0 | 164 | 3,4 |
| Autre forme de logement | 18,2 | 63,9 | 9,1 | 8,8 | 100,0 | 407 | 8,5 |
| Total | 21,7 | 50,6 | 12,5 | 15,2 | 100,0 | 4761 | 100,0 |

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004–31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur le type de ménage manquent pour 6,0% des observations pertinentes. Pas de données chiffrées: moins de 30 observations.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

T 7 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par nationalité, en % (nouveaux cas en 2004)

| Nationalité | Dépendance durable | Sorties | | Rechutes | Total | | |
|--------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------------|
| | | Prestations de courte durée | Prestations de longue durée | | En % | En nombre | Répartition (en %) |
| Suisse | 19,9 | 51,9 | 12,9 | 15,4 | 100,0 | 3172 | 62,7 |
| Etranger | 24,4 | 48,7 | 11,1 | 15,9 | 100,0 | 1885 | 37,3 |
| Total | 21,6 | 50,7 | 12,2 | 15,5 | 100,0 | 5057 | 100,0 |

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004-31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse. Les informations sur la nationalité manquent pour 0,2% des observations pertinentes.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS

L'écart entre les Suisses et Suissesses et les ressortissants étrangers (tableau 7) est le plus important chez les personnes durablement dépendantes de l'aide sociale: celles-ci représentent près d'un quart des étrangers et étrangères à l'aide sociale, contre seulement un cinquième des personnes de nationalité suisse.

Les différences demeurent lorsqu'on inclut dans l'analyse des variables (de contrôle) supplémentaires telles que le **niveau de formation**. Les difficultés plus grandes

rencontrées par les personnes de nationalité étrangère pour sortir de l'aide sociale ne s'expliquent pas seulement par un niveau de formation en moyenne plus bas: leur part est également nettement plus importante, par rapport aux ressortissants suisses, chez les jeunes adultes sans formation. Il en va de même pour les personnes ayant achevé une formation du degré secondaire II, à la différence près que les ressortissants suisses ont non seulement de plus grandes chances de sortir de l'aide

T 8 Trajectoires des jeunes adultes à l'aide sociale, par nationalité et par niveau de formation, en % (nouveaux cas en 2004)

| Niveau de formation | Nationalité | Dépendance durable | Sortie | | Rechutes | Total | |
|----------------------------------|-------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------|-------|-----------|
| | | | Prestations de courte durée | Prestations de longue durée | | En % | En nombre |
| En formation | Suisse | 15,9 | 60,3 | 15,5 | 7,9 | 100,0 | 277 |
| | Etrangère | 18,4 | 64,8 | 12,8 | 4,0 | 100,0 | 125 |
| Sans formation postobligatoire | Suisse | 22,4 | 49,6 | 15,7 | 12,2 | 100,0 | 925 |
| | Etrangère | 28,0 | 49,1 | 9,7 | 13,2 | 100,0 | 576 |
| Formation de degré secondaire II | Suisse | 13,5 | 64,2 | 10,9 | 11,4 | 100,0 | 734 |
| | Etrangère | 17,7 | 60,3 | 9,6 | 12,4 | 100,0 | 209 |

Nouveaux cas d'aide sociale en 2004, personnes âgées de 18 ans à 25 ans. Période d'observation: 1.1.2004-31.12.2006. Prestations de courte durée: jusqu'à 1 an, prestations de longue durée: plus d'un an. Dix cantons sont exclus de l'analyse.

Source: OFS/statistique de l'aide sociale, calculs: BASS